UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00123605 8

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/congoieetbelgiqu00lema

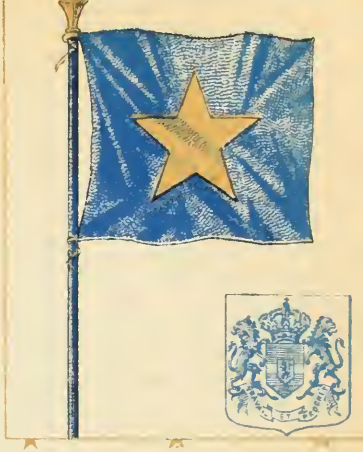

CONGO

ET

BELGIQUE

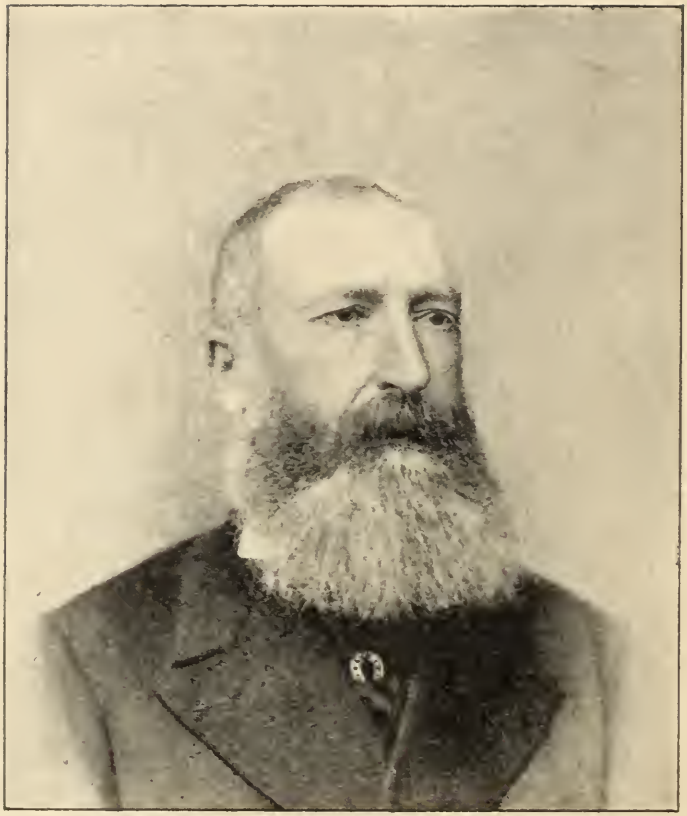

CONGO & BELGIQUE

(A PROPOS DE L'EXPOSITION D'ANVERS)

PAR LE

Lieutenant LEMAIRE, Ch.

DU 2me RÉGIMENT D'ARTILLERIE

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT COLONIAL INTERNATIONAL

Cartes de **A.-J. Wauters**

Illustrations du **Lieutenant Masui. Th**

Photographies de MM. **Grenfell, Lemery, Alexandre Michel. Shanu.** etc.

BRUXELLES

IMPRIMERIE SCIENTIFIQUE

CH. BULENS

22, rue de l'Escalier, 22

1894

42/3271

DT
644
L4

6 octobre 1894.

Au moment précis où j'écris ces premières lignes, les derniers Congolais de l'Exposition d'Anvers quittent notre pays. Coïncidence toute fortuite, et dont j'ai plaisir à tirer parti en disant à nos hôtes non pas « adieu ! », mais « au revoir ! », « à bientôt ! », et ce au nom de la Belgique entière, de la masse des fervents de la première heure comme des indifférents de la dernière, tous ne formant plus aujourd'hui qu'un noyau compact rallié sans retour à l'idée coloniale.

Un labeur de quinze ans, auquel s'applique mieux que jamais l'appréciation de de Brazza : « Travail de Titan accompli avec des moyens de Pygmées »; une série ininterrompue de succès scientifiques, économiques,

moraux, militaires; l'appel à la vie civilisée de tout le cœur de l'Afrique; l'anéantissement, dans des territoires cent fois grands comme la mère-patrie, de la race maudite dont les razzias envoyaient sur les marchés d'Europe l'ivoire volé et sanglant, dans les harems d'Orient les orphelines violées; l'ordre, la justice, le travail, la foi, révélés à des millions d'êtres humains; l'admiration imposée au monde entier; tout cela affirmait et consolidait l'œuvre du Roi-Souverain, affirmait et consolidait l'indépendance de la Belgique, affirmait et consolidait notre volonté de garder parmi les nations civilisées une place digne d'envie, un rôle d'apôtre et de croisé, la gloire impérissable d'avoir osé, nous, si petits par nos limites, prendre à la gorge le mal hideux, l'immense et fondamentale question de la traite.

Il y a quelques années à peine (1), la gigantesque masse de l'Afrique n'apparaissait encore à l'imagination troublée que comme une accumulation de ténèbres; les bords en étaient connus, mais il n'y venait que d'horribles négriers, dont les bâtiments de transport s'appelaient des « tombeaux »; du côté de l'Asie et de l'Europe, nos civilisations avaient voulu s'épanouir, mais s'étaient éteintes sans aucun germe; nous en voyions arrachées et extraites, depuis des époques indéterminées, par convois et par cargaisons incessamment renouvelés, des foules et des multitudes de familles humaines, dont la provision devait être intarissable.

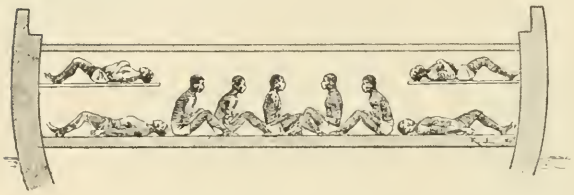

(1) D'après Victor Arnould : L'Œuvre africaine.

Et les siècles s'écoulaient! Et avec eux s'effaçaient toute sensibilité et toute pitié! Le nègre n'était vraiment qu'une bête de somme et la vue de la race noire, mise en coupe réglée depuis toujours, comme une moisson mûre, ne troublait plus l'œil même du philosophe ou du religieux! Et ces torrents de sang jaillissant du sein de l'Afrique semblaient des fleuves comme les autres, faits pour couler dans le lit qu'on leur creuserait, sans souci de leurs sources qui étaient pourtant des artères vivantes.

Puis un jour, des apôtres se levèrent pour l'émancipation et le rachat des nègres dans les contrées ouvertes à la civilisation.

En 1722, la justice anglaise décida que « tout esclave » qui mettait le pied sur le sol anglais recouvrait la » liberté, qui ne pouvait lui être enlevée ». En 1807 seulement, presque un siècle plus tard, les Chambres anglaises décrétèrent l'abolition complète de la traite dans toutes les possessions anglaises.

Des négociations, des congrès, des traités, des lois (1) créèrent des courants de pitié qui, de proche en proche, gagnèrent tous les peuples, et nulle part où des hommes de nos souches étaient établis, l'esclavage ne fut plus souffert. Une guerre terrible et superbe, la Guerre de Sécession l'avait extirpé de la République du Nord américain : c'était en 1865.

En 1888, le Brésil décrétait l'émancipation de ses noirs.

Il ne restait plus que l'Afrique, sombre entrepôt, close à tout rayon d'humanité, livrée aux mains rapaces et sanguinaires qui fouillaient ses entrailles.

Le 2 juillet 1892 est proclamé l'acte de la Conférence de Bruxelles.

(1) Paris 1814; Vienne 1815; loi de 1818; Verone 1822; Paris et Londres 1831 et 1833; etc.

Et voici, en 1894, la Belgique transportée au retour des expéditions antiesclavagistes, haletante d'enthousiasme à l'approche de Dhanis; saisie d'un engouement indicible pour l'exposition du Congo, heureux signe des temps, démonstration évidente de l'intérêt et de la sympathie que tous maintenant portent aux choses d'Afrique; honorée des éloges sans restriction des étrangers, tel cet officier russe, le lieutenant-colonel Léonide d'Artamonoff, de l'état-major (Askabad Transkaspien) qui, de passage à Anvers, m'exprimait (en un français un peu tourmenté mais combien touchant) l'admiration que les Russes d'au delà le Caucase ont pour les Belges au Congo; recevant et acclamant dans ses vieux hôtels communaux, dans ses salons, au sein de ses sociétés savantes, des noirs qui disent : « Merci aux Belges, pour la rédemption de notre race! »

Aussi, qu'importent encore les dernières velléités de résistance?

Quel sentiment vous fait donc parler encore, vous qui, ignorants ou de mauvaise foi, inconscients ou timorés, ne trouverez bientôt plus au bout de votre piteuse résistance que le ridicule, l'indifférence, l'oubli ?

Le moment est venu, dans votre intérêt, de vous taire. Vous parliez complaisamment de choses que vous ne connaissiez pas à des auditoires qui n'en savaient pas plus que vous; votre tâche, certes, était plus facile que la nôtre; un bureau de journal, une tribune de cabaret, voire souvent un salon brillamment éclairé, valaient mieux pour vos exploits que les immensités farouches des tropiques africains!

Et, néanmoins, voyez comme notre persévérance est arrivée aujourd'hui à vous permettre la comparaison entre

l'Afrique dont vous parliez si aisément, et celle que nous faisions si difficilement.

Vous voulez bien, n'est-ce pas, faire avec nous un voyage au Congo ? Oh ! ne vous effrayez pas, notre voyage sera fictif, et pourtant combien intéressant, car pour rendre tangibles et manifestes aux plus incrédules les résultats déjà obtenus là-bas, nous ferons notre voyage aller et retour contrairement à ce qui se fait actuellement, et, au lieu de commencer à remonter le grand fleuve, nous ferons le voyage aller en le descendant d'abord ; à Banana nous ferons demi-tour pour le voyage de retour.

Entre nos deux voyages, nous laisserons s'écouler dix-sept ans, parce que, l'aller, nous le ferons avec Stanley, quand du 5 novembre 1876 au 9 août 1877, il viola enfin ces territoires vierges figurant sur les cartes sous la rubrique « pays inconnus », grandes lettres noires sur fond blanc.

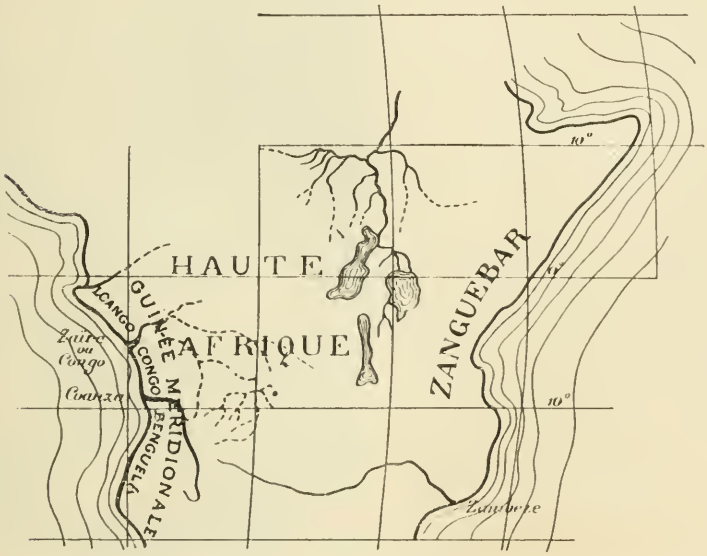

Le retour, nous le ferons aujourd'hui, avec ces noirs, tenez, qui viennent de quitter Anvers, accompagnés d'acclamations vibrantes.

Et nous verrons comment ces pays, forcés par l'audacieux Américain, ont été développés par lui et ses successeurs! Comment le ventre de l'Afrique, que la barbarie stérilisait, est devenu fécond, et enfantera bientôt d'incalculables richesses.

Je voudrais résumer ici le grand, le périlleux voyage de Stanley, celui qu'il intitula lui-même *A travers le continent mystérieux*. Je voudrais le citer longuement, car on ne saurait trop redire à des Belges cette mémorable épopée, cause première de leur éveil à la vie coloniale! Mais je veux croire qu'actuellement ce grand fait historique est suffisamment présent à l'esprit de ceux pour qui j'écris, et qu'il m'a suffi d'avoir suscité l'idée de notre voyage aller pour que chacun revoie cette aventure extraordinaire de la descente du Livingstone, de

Gravure extraite de STANLEY, *Le Continent mystérieux*
Hachette

Nyangoué à Banane, les trente-deux combats livrés le long du fleuve inconnu, les cataractes de Stanley, les trente-deux chutes des Monts de Cristal, les privations effroyables, les morts, les massacres.....

Le 9 août 1877, 999 jours après avoir quitté Zanzibar, Stanley retrouvait la civilisation à Boma.

L'Europe émue le traite presque d'imposteur, et se défie de lui comme certains de nos dirigeants ont essayé de faire pour nous. Mais il a inspiré confiance au roi des Belges, et, en 1879, Stanley l'Africain reparait à l'embouchure du Congo, afin d'atteindre à nouveau ce qu'il appelle le véritable cœur de l'Afrique, dont l'incomparable richesse compensera tous les efforts, tous les sacrifices qu'on voudra s'imposer pour la mettre à la portée de l'Europe.

« L'intérieur de l'Afrique, dit l'illustre voyageur » dans une image des plus saisissantes, peut être » comparé à une immense noisette dont les 16 millions » de kilomètres carrés (1) de terres presque planes, désor- » mais conquises, forment l'amande. On ne tarderait » pas à en connaitre la valeur si on se donnait la peine » de briser, pour l'atteindre, son épaisse enveloppe — » ces 380 kilomètres de rudes montagnes qui la dérobent » actuellement au monde civilisé. »

Fiévreusement, Stanley se met à la besogne, reconnaissant à nouveau, en détail cette fois, le grand fleuve et ses affluents; passant des traités; échelonnant partout ses adjoints qu'il enflamme de son entreprenante ardeur.

Et sur les traces de ces audacieux s'élancent missionnaires, savants, commerçants, et, détail piquant, on voit arriver des touristes et parfois des voyageurs que

(1) Dont presque le quart pour le bassin du Congo.

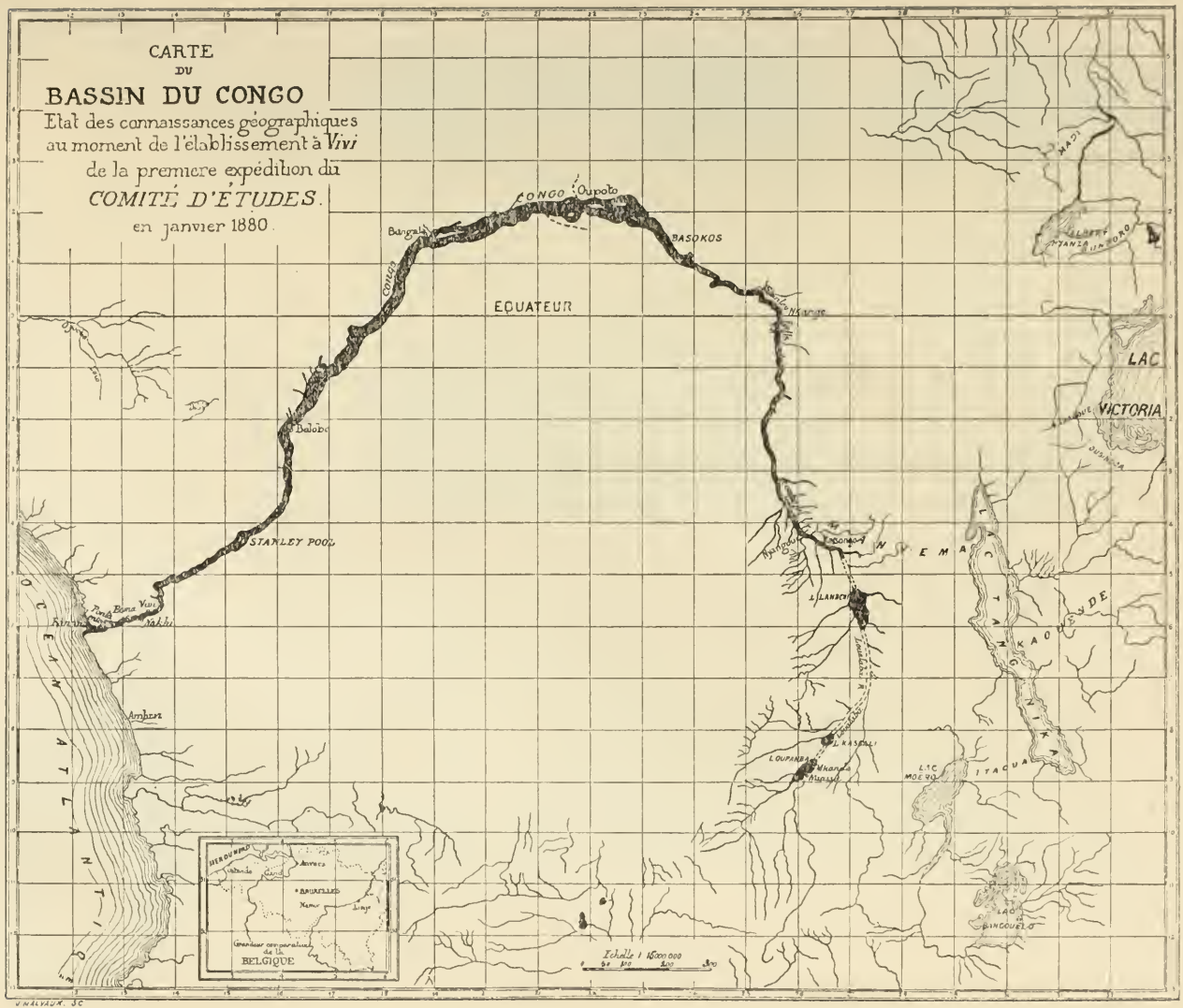
CARTE
DU
BASSIN DU CONGO
Etat des connaissances géographiques
au moment de l'établissement à Vivi
de la premiere expédition du
COMITÉ D'ÉTUDES.
en janvier 1880.
CONGO
Oupoto
BASOKOS
Bangala
Congo
EQUATEUR
Balobo
STANLEY POOL
Vivi
Nakhi
Ambriz
OCEAN ATLANTIQUE
LAC VICTORIA
MADI
NYANZA
LAC TANGANIKA
KAOUENDE
L. LANDCHI
L. KASELLI
LOUPANBA
LAC MOERO
ITACUA
LAC BANGOUELO
Echelle 1 : 15.000.000
HERDUNDAS
Anvers
BRUXELLES
Namur
Liège
Grandeur comparative de la BELGIQUE
J. MALVAUX. SC

l'enthousiasme saisit au point de les faire combattre à côté des Belges : tel cet officier américain, le lieutenant Mohun, agent consulaire chargé de mission au Congo par son gouvernement, et qui demanda, et obtint, de pouvoir faire toute la campagne arabe aux côtés de Chaltin d'abord, de Dhanis ensuite.

. . . . . .

Notre voyage de retour va nous dire maintenant ce qui s'est fait là-bas, et pour cela nous n'aurons qu'à rappeler ce qui, à Anvers, a formé incontestablement le côté attractif et nouveau de l'Exposition, je veux dire le « Palais Congolais » et son pittoresque village. En y entrant le visiteur entrait dans un monde nouveau et s'il a pu consacrer à sa visite le temps nécessaire et la science d'observation, on peut penser qu'il connait notre empire colonial autant qu'il est possible de le connaitre sans avoir franchi les océans. Et c'est pour conserver cette impression, pour affirmer cette révélation, pour continuer en un mot par le livre le grand enseignement qu'a été l'Exposition congolaise, que j'écris cette notice, dans laquelle je ne veux mettre aucun ordonnancement chapitral, dans laquelle je ne veux qu'effleurer quelques-uns des points dont un seul, développé en sa complète expression, ferait la matière d'un

gros volume. Je serai le guide accompagnant ses compatriotes à travers le compartiment du Congo et fixant, en quelques mots seulement, les idées et les appréciations. Peu nous importe les numéros des classes et des sections, non plus que la distribution des salles ou l'agencement des collections et des produits : ce que nous faisons n'est pas un catalogue plus ou moins détaillé, mais une causerie écrite.

* * *

Le grand étonnement allait surtout aux produits d'exploitation de ce Congo encore si mystérieux que

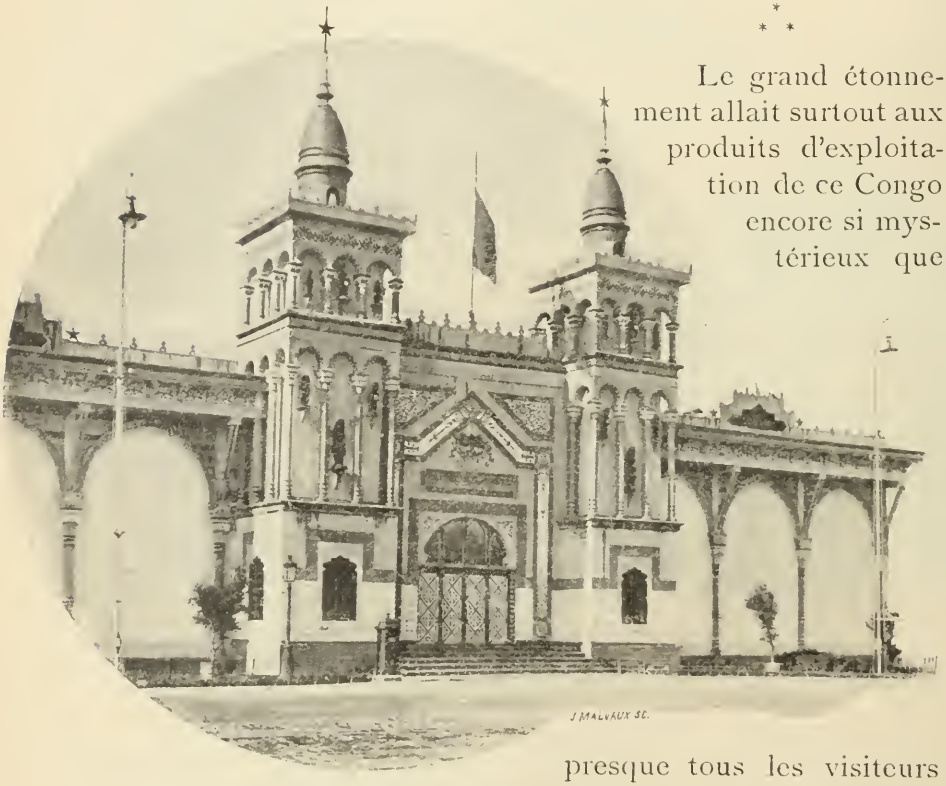

presque tous les visiteurs de l'Exposition d'Anvers, nationaux et étrangers, se rendaient tout d'abord à ce compartiment, au-dessus duquel flottaient des drapeaux

bleus, que semblaient garder et protéger les grandes divinités de bronze, accroupies en des poses hiératiques, durant que le service d'honneur était fait par d'étonnants soldats noirs, venus de tous les points de l'Etat Libre, et dont les yeux, très doux et très expressifs sous les reliefs de bizarres tatouages, gagnaient les sympathies de chacun.

Ah! on les regardait bien, ces Bangalas, ces Basokos, ces Sappo-Zap qui, chez eux, à notre vue, n'ouvraient pas de plus grands yeux!

Puis on entrait et tant de choses s'offraient aux regards interrogateurs que vraiment on ne savait par où commencer; et pour cela je n'ai pas craint de m'offrir comme guide.

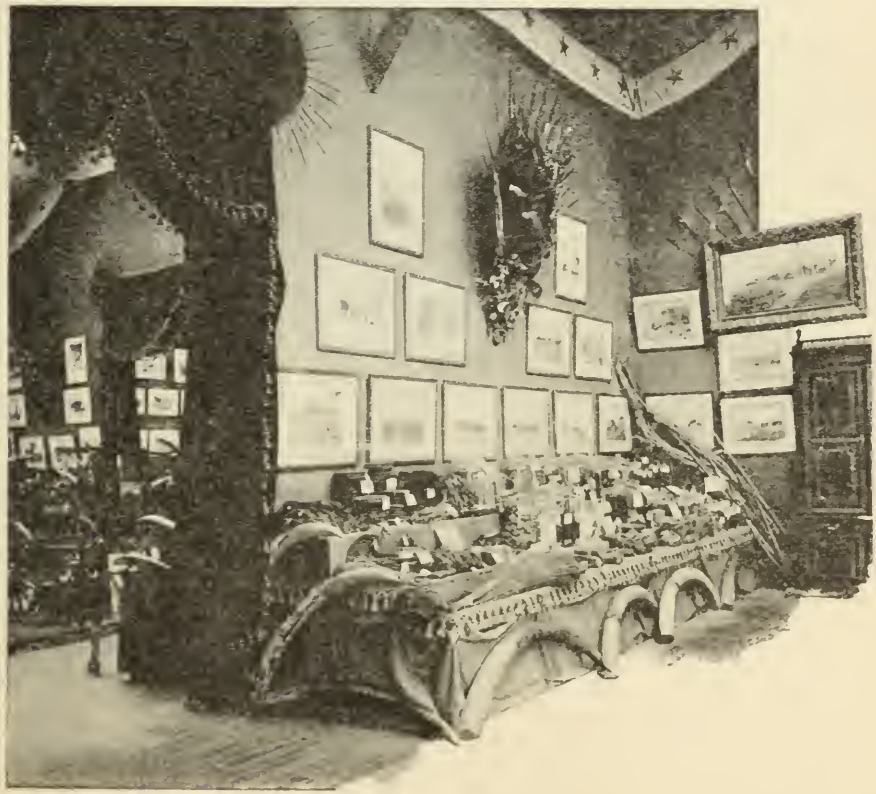

. . . . . .

A tout seigneur, tout honneur!

La meilleure place était réservée aux œuvres de la statuaire chryséléphantine.

Ce joli vocable s'applique à un art négligé jusqu'ici en Belgique, et qui a fait à Dieppe une telle renommée que les historiens géographes de la côte occidentale d'Afrique en tirent argument pour affirmer que ce furent

les Dieppois qui arrivèrent les premiers sur la côte de Guinée, en 1339, pour y rester jusque vers 1413, époque à laquelle la querelle des Armagnacs et des Bourguignons d'abord, puis la guerre contre les Anglais, firent

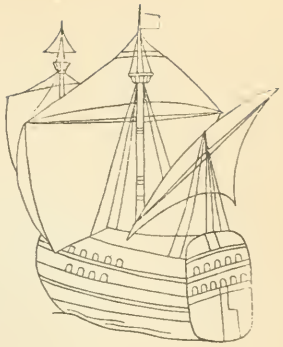

abandonner par les Dieppois leur colonie de la Mine où faisaient escale *Notre-Dame-de-Bon-Voyage*, *la Vierge*, *l'Espérance*, *le Saint-Nicolas*, etc... Ce n'est que plusieurs années après, le passage des Français étant à peine resté à l'état de souvenir, que les Portugais firent leur première apparition dans le pays qu'ils appelèrent El Mina, nom qui subsiste encore aujourd'hui. Or, disent les géographes français, dès les premières années du xve siècle, les habitants de Dieppe étaient déjà renommés pour leur habileté à travailler l'ivoire; et cet ivoire, qui arrivait en quantité suffisante pour alimenter une industrie d'une telle importance, ne pouvait provenir du Portugal, dont les navires n'allèrent pour la première fois sur la côte d'Afrique qu'un certain nombre d'années plus tard.

Quoi qu'il en soit des prétentions françaises et portugaises quant à la priorité de la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, remarquons que l'art de tailler l'ivoire s'est conservé à Dieppe d'où pas un voyageur ne revient sans avoir emporté comme souvenir soit quelque pièce artistique de grande valeur, soit quelque menu bibelot signé « Dieppe ».

Ce travail de l'ivoire se fait aussi en Belgique mais de façon bien restreinte, car je ne puis vous montrer ici qu'un exposant industriel, M. Albert Leroy, dont les statuettes, les christs, les beaux supports de lampe faits d'un olifant d'ivoire, mille fantaisies délicates, ont consacré la réputation. Mais, je viens de le dire, son travail de l'ivoire est industriel.

Et l'idée est venue (1), à l'occasion de l'Exposition d'Anvers, d'attirer l'attention de nos artistes sur l'emploi

(1) Voir l'*Art moderne*, 14e année, n°s 22 et 25 : « La sculpture d'ivoire ».

d'une matière dont les tons chauds, la douceur de travail, la texture spéciale, vivante pour ainsi dire, permettaient d'espérer de nos sculpteurs des œuvres rappelant celles des anciens ivoiriers, des ivoiriers de l'époque gothique ou du commencement de la Renaissance.

Pour donner une idée de l'importance qu'on attachait au travail de l'ivoire dans l'antiquité, rappelons que la statue de Minerve à Athènes, fabriquée en or et en ivoire par les artistes grecs, avait, dit-on, 12 mètres de hauteur, et celle de Jupiter 16 mètres.

Le musée d'antiquités de la ville d'Anvers possède en particulier deux statuettes anciennes, en ivoire de l'époque gothique ou du commencement de la Renaissance, représentant l'une l' « Ecce homo », l'autre la Sainte-Vierge, hautes, la première de 40, la seconde de 42 centimètres; ce sont des œuvres capitales.

C'est surtout le genre religieux que cultivaient les anciens ivoiriers et l'on peut citer : à Namur, un autel portatif, une crosse abbatiale unique en Belgique, des tablettes que les écrivains d'art français se sont plu à reproduire vingt fois, des christs superbes, dont l'un dû au ciseau de Duquesnoy, une boîte à hosties montée en reliquaire offrant la légende de Sainte-Catherine, etc., etc.; — à Bruges : la *Vierge à l'oiseau*, valant 8,000 francs; — à Bruxelles : un Polyptique, scènes de la vie de Jésus-Christ, et La Passion, Renaissance italienne : 10,000 francs.

De nombreux sculpteurs répondirent à l'appel et nous avons pu admirer les œuvres suivantes :

Vision, de Craco; — *Phœbé*, de De Rudder; — *Marie de Nazareth*, de De Tombay; — *Psyché*, de De Vigne; — *Allegretto* et *Minerva*, de Dillens; — *Saint-Jean-Baptiste* et *Saint-François d'Assises*, de Dupon; — *Cupidon*, de

Jespers; — *Buste d'enfant*, de Lagae; — Τύχη (*la Fortune*), de Samuel; — *La toilette* et *Le petit espiègle*, de Van Beurden; — *Méduse*, de Vinçotte; — *Vierge*, de Watson; — *Coffret et Vase*, de Wolfers.

La moitié de ces œuvres ont trouvé acquéreur au cours de l'Exposition, et des commandes nouvelles ont été faites.

La tentative belge de rénovation éburine ne s'en tiendra pas là, et nous avons à signaler l'arrangement conclu par l'Etat indépendant du Congo avec la société anonyme *l'Art*, qui vient de se fonder à Bruxelles; son but : « l'application des arts à l'industrie en général et leur appropriation aux usages de la vie ».

L'Etat du Congo fournira l'ivoire à la société *l'Art*, qui aura la charge d'en tirer parti artistique. Grâce à cette combinaison, nous avons le droit d'espérer qu'avant peu sera assurée la réalisation de l'idée suggérée par l'Exposition d'Anvers : rénovation en Belgique de la sculpture éburine.

*
* *

A côté des ivoires sculptés du compartiment congolais, signalons les ivoires peints de Robert Mols et de Van Engelen, et aussi cette curieuse planche d'ivoire

sur laquelle un artiste indigène de Banane a gravé les signatures des plénipotentiaires de l'acte de la Conférence de Bruxelles.

Le parti artistique tiré des ivoires congolais, dont on a disposé un peu partout les énormes défenses, est, parmi les multiples manifestations de la question congolaise, une des plus originales, et pourrait être une des plus fructueuses.

. . . . . .

Immédiatement à côté de ce travail de l'ivoire, nous avons plaisir à admirer l'exposition des meubles faits en bois du Congo, et les nombreux échantillons de bois de luxe, travaillés, polis et vernis, par MM. Van Poucke, Fichefet frères, Snyers-Rang. J'ai la partie bien belle ici pour insister sur l'avenir de notre quasi-colonie au point de vue forestier, et j'en profite.

Tous les voyageurs n'ont pas manqué de s'étendre complaisamment sur la beauté des colosses de l'Afrique équatoriale. Je n'aurai pas recours à leurs descriptions, car je me place ici surtout sur le terrain économique.

Dès l'arrivée des blancs sur le Haut-Fleuve, la forêt fut mise à contribution pour l'édification des premiers bâtiments : en 1883, à l'Equateur, Van Gèle faisait confectionner des planches d'un bois jaune, signalé par les indigènes comme très résistant et inattaqué par les termites. Dix ans plus tard, en 1893, nous reprimes toutes les planches de Van Gèle pour en faire le plancher d'une de nos maisons à Coquilhatville; ces planches, bien sèches, se travaillaient aussi docilement qu'on le pouvait désirer, et, comme l'avaient assuré les indigènes, elles se conservaient parfaitement. Aussi est-ce à ce bois jaune que le blanc a actuellement grand recours à l'Equateur même, pour ses constructions et pour la confection de tous ses meubles.

A Loukoléla, les missionnaires anglais emploient une essence brun rougeâtre de toute beauté.

Parmi les bois dont les indigènes font leurs pirogues,

nous remarquions des essences aussi belles que l'acajou.

Bref, des échantillons de tous ces bois furent adressés au Gouvernement, qui les fit examiner par des spécialistes dont l'avis fut unique.

Ainsi MM. Westphall et Spiess, de Hambourg, écrivaient le 23 janvier 1893 :

« Pour ce qui concerne l'acajou africain, l'opinion générale sur la place de Hambourg est qu'il est appelé à un grand avenir, bien qu'il le cède en qualité à celui de l'Amérique centrale, qui est introduit ici sous le nom d'*acajou de Tabasco*. »

D'autre part, des fabricants demandaient des échantillons de grandes dimensions, suffisants pour en confectionner des meubles. Satisfaction leur fut donnée : les échantillons de bois, si coûteux que fut leur transport, arrivèrent de partout : du Mayombe, de Léopoldville, de l'Equateur, de Basokos...

Leur examen, leur mise en œuvre, permirent à MM. Fichefet, constructeurs à Bruxelles, d'écrire la note suivante :

« Bruxelles, le 27 avril 1894.

» Notre industrie doit avoir recours à l'importation pour se pourvoir de la plus grande partie des bois employés dans les constructions du matériel de chemin de fer, les constructions navales, l'ébénisterie, etc...

» L'Amérique, les Indes, la Russie, la Scandinavie, nous expédient des bois en énorme quantité.

» Le Congo possède des forêts immenses, boisées d'arbres aux proportions gigantesques; les essences sont multiples; elles peuvent très avantageusement concourir avec celles que notre industrie utilise.

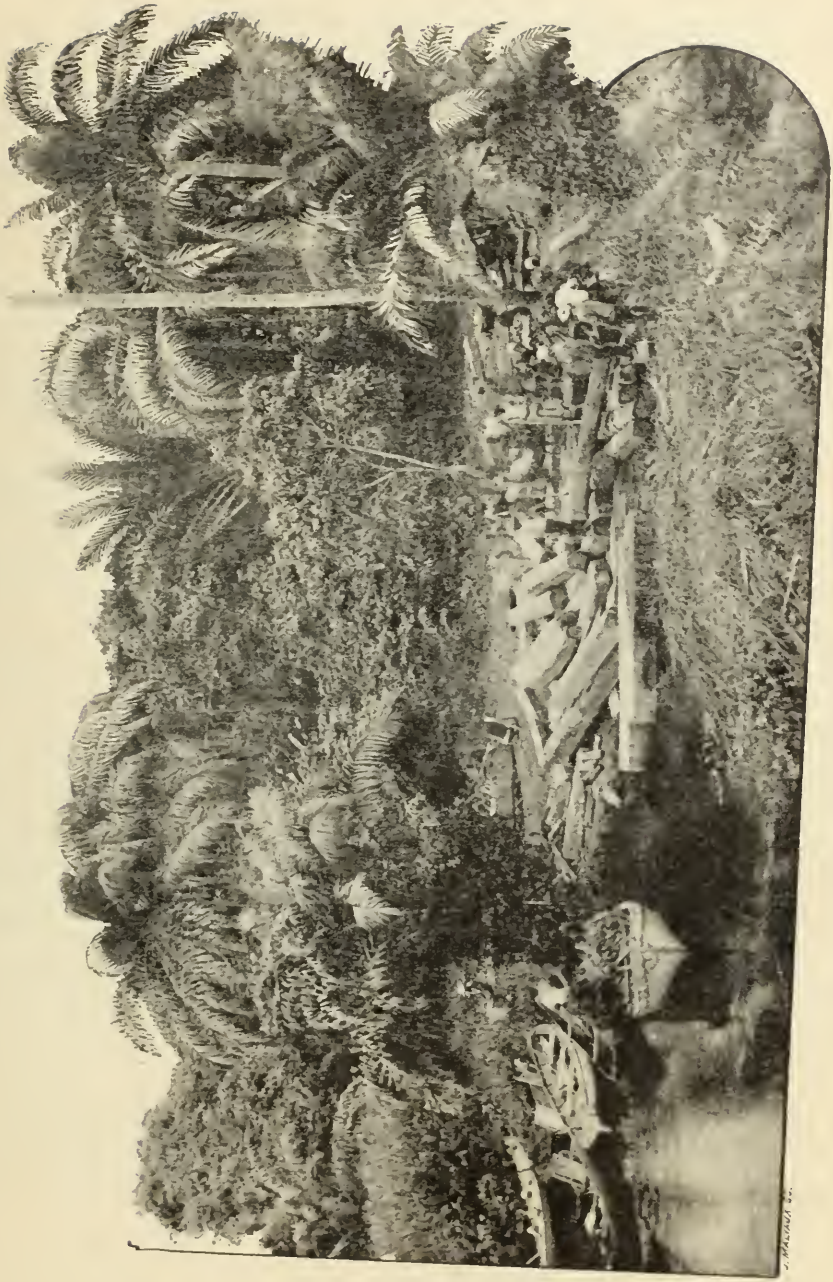

» Un premier arrivage de bois encore verts nous est parvenu il y a quelques mois seulement ; des échantillons des diverses essences ont été soumis à plusieurs épreuves qui devaient fixer leurs qualités.

» En présence des résultats obtenus, nous n'avons pas hésité à faire construire l'ameublement qui figure dans la section congolaise de l'Exposition universelle d'Anvers. Son examen fait constater que les bois du Congo se prêtent parfaitement bien aux travaux d'ébénisterie et de sculpture.

» Nous exposons également une série d'échantillons de bois polis et bruts ; ils accusent les coloris les plus divers et une texture homogène.

» Pour déterminer la qualité de ces bois au point de vue industriel, il a été procédé à des essais au banc d'épreuves de l'administration des chemins de fer de l'Etat, à Malines. Les essais ont porté sur la densité, la résistance à la compression et à la flexion.

» Le tableau suivant donne les résultats moyens fournis par de nombreuses expériences :

DÉSIGNATION DES BOIS	DENSITÉS par tonne, en kilogrammes.	CHARGES de rupture à la compression par centimètre carré de surface, en kilogrammes.	LIMITES de tension à la flexion dans les fibres extrêmes par mm² de section, en kilogrammes.
Sanga	950	600	9,50
Séké	750	500	9,00
Talanti	750	525	8,75
Kafkaf	775	500	8,50
Sambi	725	425	8,25
Vouckou	600	375	5,50

» Pour comparaison nous donnons quelques chiffres concernant les principales essences de bois, généralement employées dans l'industrie :

DÉSIGNATION DES BOIS	DENSITÉS par tonne en kilogrammes.	CHARGES de rupture à la compression par centimètre carré de surface, en kilogrammes.	LIMITES de tension à la flexion dans les fibres extrêmes par mm2 de section, en kilogrammes.
Sapin rouge . . .	575	275	4,00
Orme	525	400	5,75
Chêne du pays . .	725	400	6,00
Chêne d'Amérique .	800	425	6,50
Teck	700	425	6,50
Hêtre	700	500	7,00
Pitchpin	625	500	8,00
Frêne	700	525	8,00

» L'examen comparatif de ces deux tableaux montre que la résistance des bois du Congo, malgré un séchage forcé, est généralement supérieure à celle des bois utilisés dans l'industrie.

» Les échantillons qui figurent à l'Exposition d'Anvers permettent de se rendre compte de la texture et du coloris des divers bois qui ont été soumis au banc d'épreuves de Malines ; les autres échantillons dont les noms ne figurent pas au premier tableau ci-dessus, représentent des essences nouvelles qui nous sont parvenues tout récemment du Congo.

» (*signé*) Fichefet Frères. »

Au document précédent, nous sommes en mesure d'ajouter des renseignements concernant les vingt et

quelques échantillons de bois exposés au compartiment congolais :

I. — Le « *Sanga* » est le hêtre, mais beaucoup plus lourd et beaucoup plus fort.

Bois de charronnage; se sculpte très bien; bon pour les modeleurs.

II. — Le « *Séké* » est l'un des bois les plus résistants trouvés jusque maintenant.

Aux essais de flexion, dès que la charge de rupture est atteinte, le *séké*, au lieu de se briser suivant une section transversale et irrégulière par rupture des fibres, offre une espèce de détorsion des fibres qui s'allongent et qu'on peut, après l'expérience, détacher tout du long de la pièce d'épreuve; les morceaux ont l'aspect de torons de chanvre détordus.

Le *séké* est analogue au noyer d'Amérique.

III. — Le « *Talanti* » a beaucoup d'analogie avec le chêne, sans avoir une texture aussi fine.

IV. — Le « *Kafkaf* » est à peu près l'acacia.

Trouvera son emploi dans la grosse construction du matériel roulant : voitures de chemin de fer, tramways, etc.

V. — Le « *Sambi* » a beaucoup d'analogie avec le teck.

Ebénisterie. Voitures de tout genre.

VI. — Le « *Vouckou* » ressemble au poirier.

Ebénisterie. Voitures de tout genre.

VII. — Le « *Sénonné* ». Bois inconnu dans le commerce, mais de texture et surtout de couleur riches.

Sera très bien accueilli sur le marché, car il est bien supérieur à l'acajou sous tous les rapports : finesse de mailles, facilité de travail, etc.

VIII. — Le « *Gaïac* », ou du moins un bois d'une dureté exceptionnelle, en tout semblable au gaïac.

Très utilisé pour roulettes de pianos, lits, fauteuils, etc.

Trop dur pour meubles. Doit être travaillé au tour.

IX. — L' « *Acajou véritable* ».

Grande valeur. Usages connus.

X. — L' « *Acajou blanc* ».

Beaucoup plus beau que l'acajou rouge.

Très peu connu. Avenir certain.

XI. — Nouvelle essence d'une texture très fine. A l'étude.

XII. — Nouvelle essence d'une texture très fine. A l'étude.

XIII. — « *Bois de Satin* ».

Bois moiré très employé en Hollande et en Angleterre pour chambres à coucher de luxe.

L'Amérique, les Antilles en font d'importants envois.

XIV. — Un bois absolument identique au chêne.

Bois de valeur.

XV. — Le « *Faux Ébène* », employé partout pour l'ébène.

XVI. — Le « *Tèze* », analogue au buis de Turquie, plus fin que le buis d'Amérique.

Très lourd. Employé pour les métiers à tisser, les queues de billard.

XVII. — Un bois dont les branches servent à faire les flûtes, les clarinettes, etc.

C'est peut-être le « *Bois Guitare* » (luteum quadrangulare ou villosum) employé pour la menuiserie fine et les instruments de musique.

XVIII. — Le « *Palissandre* ».

Bois d'un noir violet bien connu.

Ce bois, écrit le capitaine américain Camp, peut être appelé le bois impérissable du Congo, pour tous les usages. Il vient à merveille dans le Haut-Fleuve; les immenses pirogues des Falls sont en bois de palissandre.

XIX. — Le « *Bois de Fer* ».

D'une dureté telle que nos herminettes s'y pliaient et que nos haches s'y émoussaient.

XX. — Le « *Tacoula* ».

Bois de teinture rouge.

Les indigènes de tout le Congo obtiennent, par le frottement de deux morceaux de *tacoula* huilés, une poudre tinctoriale dont ils forment des pains ou des bâtons extrêmement friables, poreux et légers; c'est le fard africain par excellence, utilisé par les coquettes, soit pour s'en couvrir le corps entier, soit pour se garnir la tête de petites boules cliquetantes; les féticheurs emploient également le *n'goula* (nom indigène de cette teinture) comme médicament souverain, et peut-être n'est-il pas plus mauvais de se contenter de mettre le malade au rouge que de lui faire avaler les drogues de nos esculapes blancs.

Le *n'goula* remplace enfin pour les dames noires le camélia rouge des Européennes.

Cette teinture a été analysée par M. E. Hardman Taylor, à Anvers, et estimée de bon rapport tinctorial.

Le *tacoula* poli et verni est d'un ton rouge éclatant remarquable.

XXI. — Le « *Bois à feu des Mongos* ».

Ce bois à feu remplace, chez les populations du centre de l'Afrique, notre briquet à silex.

J'eus souvent plaisir à voir ces ingénieux moricauds réussir en une demi-minute à obtenir du feu par le frottement d'un bâtonnet dans une rainure de ce bois à feu. L'opération exige deux hommes : l'un tient ferme à terre le morceau de bois muni d'une rainure; le second promène la pointe du bâtonnet de même bois dans la rainure, d'abord lentement, puis en accélérant le mouvement autant qu'il peut.

Comme ce bois est excessivement sec et tendre, il se forme dans la rainure une véritable mousse qui s'échauffe au point de bientôt fumer et s'enflammer; on la verse alors dans le creux d'une torche de feuilles-amadou qu'on agite vivement et qui flambe joyeusement, toute l'opération n'ayant pas demandé trente secondes.

Le bois à feu des Mongos, si léger, si inflammable, serait peut-être d'une bonne utilisation dans la fabrication de la poudre.

XXII. — Le « *Golmanda* ».

Bois extrêmement facile à travailler ; sert en Afrique à sculpter quantité d'objets, fétiches, ustensiles, etc.

XXIII. — Echantillon de bois remarquable pour l'ébénisterie.

Possède un grain et un fil très curieux. M. Snyers-Rang expose un meuble où ce bois inconnu figure de façon adorable.

XXIV. — Bois imitant à s'y tromper le « *Bois de Rose* ».

XXV. — Bois analogue au cèdre.

*
* *

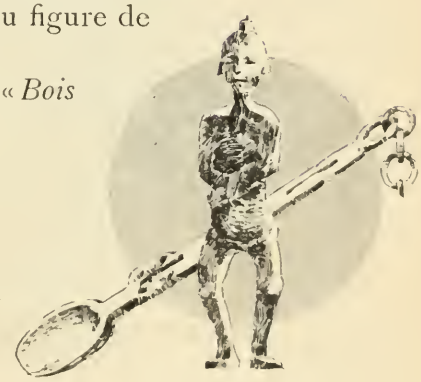

Ces bois si nombreux, si divers ne sont-ils pas une des richesses de l'Afrique? Si.

Voici ce qu'écrit Hutton, le commerçant de Liverpool :

« Actuellement le principal genre de bois exporté d'Afrique est l'acajou, et pendant les années 1891-92 le commerce s'en est étendu énormément.

» Il y a quelques années les exportations étaient virtuellement nulles, tandis qu'en 1892, elles ont monté à environ 8 à 9000 tonnes pour le seul marché de Liverpool.

» Ce bois est si prisé des acheteurs qu'on peut dire que le tout a été mis en consommation.

» L'acajou de Liverpool vient surtout de la Côte d'Or et la meilleure qualité vient d'Axim, Assinie et les environs. »

On a commencé aussi à importer de la côte d'Afrique le cèdre qui, jusqu'ici, venait principalement de la Floride et d'Alabama.

Le cèdre est employé surtout à la fabrication de crayons et de boîtes à cigares, et arrive, soit en blocs, soit déjà débité en petites planchettes larges de 8 à 16 centimètres.

Voici, d'après MM. Westphal et Spiess de Hambourg, un aperçu général des entrées en bois étrangers, à Hambourg, en 1891 :

Cèdre pour boîtes à cigares. .	560	tonnes	
Cèdre pour crayons	230	»	
Noyer	1,763	»	
Buis	237	»	
Acajou	557	»	
Bois de satin	116	»	
Teck	195	»	
Grenadille d'Afrique. . . .	430	»	(en 1892)
Ebène	639	»	
Jacaranda d'Afrique	485	»	

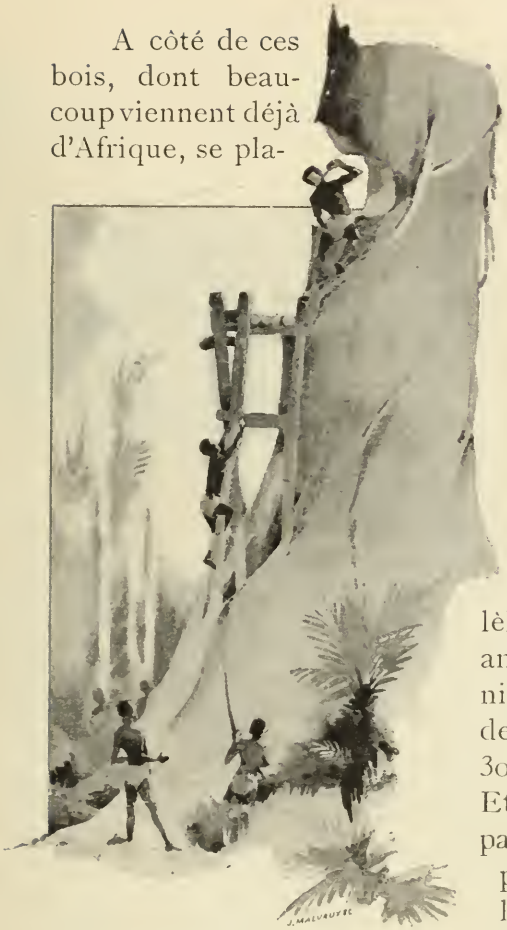

A côté de ces bois, dont beaucoup viennent déjà d'Afrique, se placent quantité d'autres essences : l'olivier ; les bois de violette, de perdrix ; l'écaille de tortue...

Tout fait espérer que les équivalents de ces bois se trouveront au Congo et augmenteront encore l'importance déjà si considérable du domaine forestier.

Un dernier mot : on voit débiter couramment à Loukolèla, par les missionnaires anglais, des arbres fournissant 200 à 225 planches de 3 mètres de long sur 30 centimètres de large. Et encore on ne dispose pas de moyens suffisants pour abattre et débiter les vrais géants de la forêt ; et les arbres auxquels on s'attaque, il faut les aller entamer à 8 et 10 mètres au-dessus du sol, à l'aide d'échafaudages calés entre leurs contreforts.

* * *

13 octobre 1894.

J'ai abandonné ce travail pendant quatre jours, pour aller recevoir Dhanis à Flessingue, et n'eussé-je pas eu, comme raison première, la joie de donner l'accolade au plus tôt au camarade d'école militaire et d'Afrique, que je me réjouirais encore d'avoir pris part à l'émotionnante rentrée du valeureux jeune officier. Je me réjouirais parce que c'était une douceur pour nos cœurs d'hommes, une fierté pour nos cœurs de Belges, une récompense pour nos cœurs d'Africains, que le spectacle de cette foule dont les acclamations enthousiastes emplissaient les airs, dont l'élan spontané disait le sentiment d'absolue sympathie pour ce courageux, en qui tous personnifiaient momentanément la grande œuvre du Congo et qui, à ce titre, avait vu sur son passage, de Flessingue à sa ville natale, s'incliner des pavillons français, anglais, allemands, néerlandais.....

Et ce n'était pas le salut banal de bateau à bateau, car durant que ces pavillons étrangers lentement descendaient très bas, les équipages envoyaient au vainqueur un triple hourrah et des vivats où trois noms vibraient triomphants : le Roi — Congo — Dhanis !

Une œuvre est grande, un pays est sûr du respect des peuples, qui savent par leurs actes aller chercher au

tréfonds des âmes les sentiments de noble fierté, de patriotique reconnaissance, d'enthousiasme national qui viennent de s'affirmer si nettement sur la tête du petit lieutenant belge.

Et nous, nous nous réjouissons pour l'œuvre coloniale réalisée à travers tous les obstacles par le Roi-Souverain, continuateur de la pensée paternelle, dont aujourd'hui le legs redoutable est bien près d'être revendiqué par la nation tout entière.

. . . . . .

Comme je rentrais ayant encore aux oreilles et le chant national et la *Marche Dhanis*, je n'ai pas su me remettre de suite au travail; j'ai ouvert des carnets de notes de là-bas, pour y relire des pages en harmonie avec ce que je venais de voir et d'entendre. Et j'ai lu pour la dixième fois, ces lignes écrites à Lousambo par le commandant Fivé :

« 25 février 1893.

» ..... Cette nuit un courrier arrive annoncer que Brasseur a doublé hier l'étape et qu'il sera sur l'autre rive, en face de Lousambo, à 9 heures du matin.

» Ça n'a l'air de rien, n'est-ce pas? de lire « doubler l'étape! »

» Mais hier après-midi il y avait 40° de chaleur, et je puis vous assurer que c'est dur d'aller dix heures de marche par monts et par vaux!

. . . . . .

» Arrivée des troupes de Loulouabourg!

» Deux coups de feu les annoncent à l'autre rive.

» Le steamer que nous avons fait mettre sous

pression, répond par un long coup de sifflet, et part aussitôt pour le transbordement.

» Un quart d'heure après l'on entend le son des tambours et des flûtes ! A mesure qu'approche le bateau, on distingue l'air ! C'est ma foi la *Brabançonne* qu'ils jouent, ces soldats !

» Pas un de nous qui ne sente ses yeux se gonfler de larmes lorsqu'ils défilent musique en tête ! Rien ne peut donner une idée de la bizarrerie de cette troupe. Dépenaillés, maigres, les bonnets chargés de plumes, secs et les yeux brillants de fièvre comme des gens qui viennent de marcher et de combattre pendant un mois, ils sont malgré tout très crânes, ces loqueteux ! Ils rappellent, avec leur barbe, leurs cheveux incultes, leurs allures de déhanchés, les vieux grenadiers de Napoléon Ier. Leurs fusils sont ornés de mille façons ; ils traînent derrière eux une population de 12 à 1,500 individus. Le steamer doit faire sept passages pour amener tout ce monde, parmi lesquels deux grands chefs noirs : Zappo-Zap et Kanda-Kanda.

» Les blancs sont Brasseur, Doorme, et deux sous-officiers.

» Pendant que cette colonne fait son entrée dans la station, débouchent, venant de l'Est, des gens de Gongo-Loutèté, amenant des prisonniers faits aux Arabes.

» Il y a plus de 5,000 personnes dans la station de Lousambo.

. . . . . .

» Les 125 soldats Elminas et Baloubas manœuvrent, sous la direction du lieutenant Doorme, à faire rougir les soldats belges. Ils exécutent le maniement d'armes, l'école de compagnie, les tirailleurs, avec un ensemble remarquable.

» Leur défilé, musique en tête, est tout bonnement splendide!

» L'entrain est grand! Doorme, qui a déjà prolongé son terme de huit mois, vient encore de se décider à rester. »

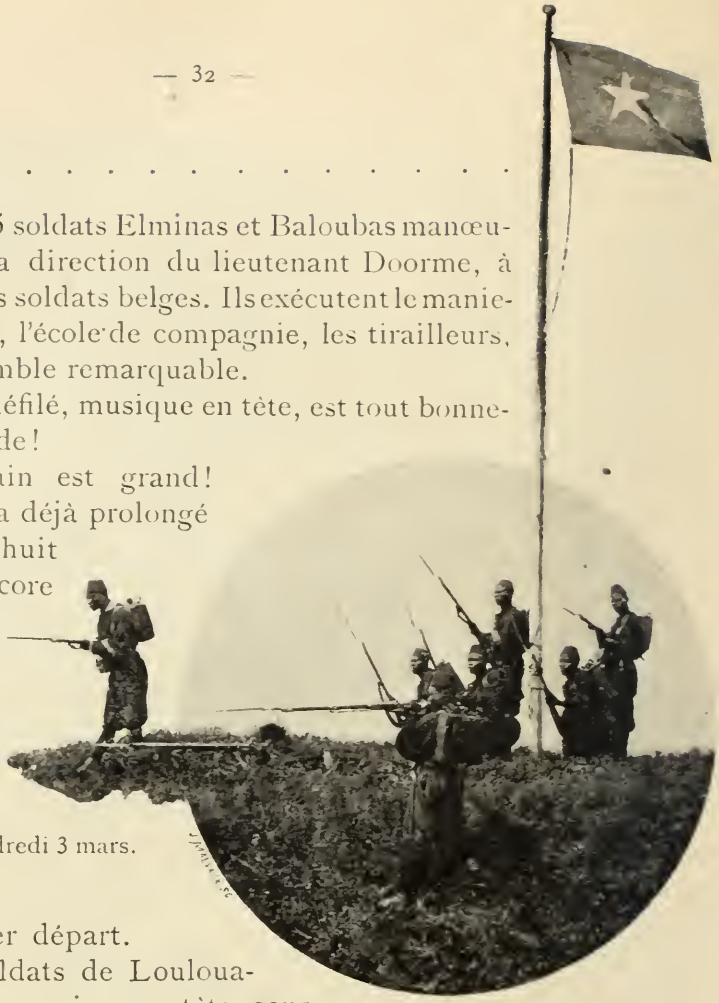

« Vendredi 3 mars.

» Premier départ.

» Les soldats de Louloua-bourg partent, musique en tête, sous le commandement du lieutenant Doorme.

» Très crânes tous ces soldats qui s'en vont en chantant.

» Ça empoigne! Il n'y a pas à vouloir lutter contre ce sentiment!

» Ces gens qui partent avec des airs de casseurs d'assiettes pour aller se faire tuer en chantant, sont tout ce que vous voudrez... des sauvages... des fous... c'est possible, mais ils sont admirables. »

« Vendredi 10 mars.

» La colonne est en route vers Nyangoué. Huit cents personnes!

» Aucune description ne pourrait rendre un pareil départ de sauvages en appareil de guerre : depuis le fusil à pierre préhistorique jusqu'au Mauser, tous les systèmes de fusils, — des couteaux, des lances, des arcs, des flèches, des bâtons pointus, — toutes les coiffures, plus bizarres et plus couvertes de plumes les unes que les autres : chapeaux de paille, de feutre, d'étoffe, de peau, — bords sans fond, les cheveux crêpus mêlés de plumes remplaçant le fond, — bonnets de police en flanelle rouge, bonnets grecs, bonnets de coton.....

» Et tout ce monde part gaiement.

» Et au loin nous voyons la colonne serpentant dans la montagne, le grand drapeau bleu étoilé flottant en tête..... Le steamer a fait demi-tour, et nous redescendons la rivière. Un coup de sifflet prolongé, strident, en signe d'adieu, auquel de la montagne répond un immense cri : « Moyio! » (ami).

» C'est plus émouvant qu'il est possible de le croire,

ces bordées de patriotisme au milieu de ce sauvage paysage.

. . . . . .

» Ah! ces Arabes nous auront donné bien de la tablature, mais quel succès si nous parvenons à en débarrasser le pays.....

» Lorsque ces nouvelles arriveront en Belgique, nous serons ou vainqueurs et alors nous occuperons le Manyéma; ou vaincus, et alors..... gare la casse! »

. . . . . .

Et de fait, nous sommes vainqueurs. Mais lorsque les premiers bulletins de victoire arrivèrent ici, ce fut presque l'incrédulité générale qui les accueillit. Il fallut accumuler les bulletins glorieux; il fallut marcher de victoire en victoire pour convaincre le pays que ses enfants lui conquéraient de la gloire, que plusieurs, hélas! payaient de tout leur sang. Ponthier, de Wouters, de Heusch sont tombés face à l'ennemi, et nous n'oserons pas vouloir désormais qu'ils dorment plus longtemps en terre étrangère!.... . . . . .

. . . . . .

Je reviens à l'Exposition, content d'avoir dit une fois de plus un peu de ce qui me tient tant au cœur.

Une des plus grandes richesses de ces pays, où nous avons trouvé du lustre pour le nom belge, est le caoutchouc.

Le caoutchouc du Congo est fourni actuellement surtout par des lianes du genre *Landolphia*, portant de nombreuses fleurs blanches, de parfum exquis.

Les indigènes n'utilisaient guère de ces lianes que leurs fruits, dont d'aucuns du volume et de la forme de très grosses oranges; d'autres petits, ronds et bruns; d'autres encore allongés en poire et rougeâtres; ces fruits renferment de grosses graines entourées d'une pulpe à saveur acide, très recherchée des noirs.

Il y a trois à quatre ans à peine, le latex des lianes à caoutchouc n'était guère exploité que dans le sud de l'Etat du Congo, surtout dans les bassins du Kwango, du Kassaï, et dans le Katanga ; le commerce du caoutchouc était, dans ces régions, très actif et très rémunérateur. Dans le reste de l'Etat, à peine les indigènes recueillaient-ils, bon an mal an, quelques kilogrammes de la précieuse substance, dont ils n'avaient guère d'emploi, sinon pour garnir les mailloches de leurs tam-tam.

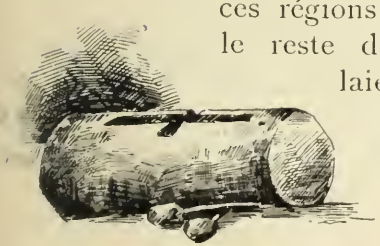

La présence de l'Européen, initiateur d'une exploitation raisonnée, a fait qu'aujourd'hui on peut considérer toutes les populations congolaises comme ayant compris l'immense valeur de cette richesse naturelle.

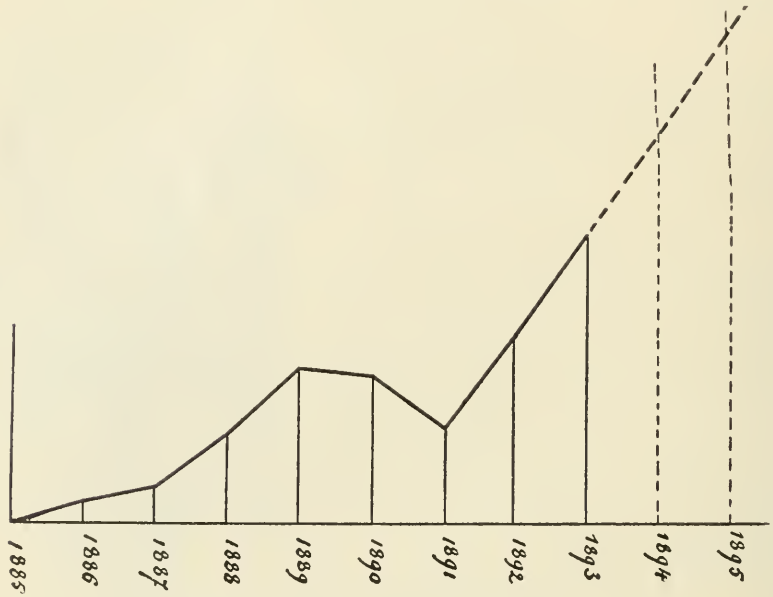

Diagramme montrant le développement de l'exploitation du caoutchouc.

A l'examen de cette courbe, on ne s'étonnera pas d'apprendre que la capacité maximum du portage à dos d'homme, insuffisante depuis longtemps pour l'amenée des marchandises de Matadi à Léopoldville, est devenue également insuffisante pour le transport, de Léopoldville à Matadi, des stocks de caoutchouc envoyés de tous les points du Congo; ce qui n'empêche qu'il y a quelques mois nous avions la grande surprise, le commandant Van Gèle et moi, de nous entendre demander par un

ingénieur électricien, grand industriel très connu à Bruxelles, s'il y avait du caoutchouc au Congo. Nous nous expliquâmes, par cette demande, l'opposition systématique qu'il faisait à l'œuvre du Congo.

*
* *

Il nous paraît intéressant de dire ici un mot des diverses méthodes d'exploitation du caoutchouc au Congo.

L'Exposition d'Anvers met sous nos yeux du caoutchouc portant comme indications les lieux de provenance : Kassaï, Lopori, Kwango, Loulou, Arouwimi, Ouèllé...

Ces divers caoutchoucs, examinés par les courtiers des marchés de Liverpool, d'Anvers, de Hambourg, ont été estimés à des prix divers, allant de 4 fr. à 7 fr. 50 le kilo.

Cette différence de prix, pour autant qu'on puisse se prononcer actuellement, ne paraît provenir que du mode de cueillette et non d'une différence dans les plantes productrices.

Voici les petites boules dites caoutchouc-cerise; elles valent 4 francs le kilo.

Pour les préparer, l'indigène incise la liane, recueille le suc dans le creux de la main, puis s'en barbouille les bras et la poitrine. Sous l'influence de la chaleur, grâce aussi à la grande surface d'évaporation, le latex se coagule; l'indigène le détache alors de sa peau et le met en boules.

Ce procédé est usité presque partout; il est long et fatigant.

Dans le Kwango on coupe toutes les petites branches des lianes, on recueille les racines; on bat le tout après avoir trempé dans l'eau chaude; on obtient ainsi une masse très mélangée de fibres et de débris d'écorce, ce qui en diminue naturellement la valeur.

Actuellement, sous notre impulsion, la cueillette du caoutchouc se fait en pratiquant des entailles dans les lianes (qu'il faut avoir soin de ne jamais couper), et en recueillant le jus dans des récipients où on produit la coagulation par l'addition d'ingrédients divers; ainsi dans le district de l'Equateur on a trouvé récemment qu'il suffisait de quelques gouttes du jus d'un fruit sauvage pour obtenir la coagulation parfaite du latex des landolphia. Ce fruit sauvage est le « ntoundoulou » de la région des cataractes, lequel n'est autre chose qu'une amome, l'*amomum citratum* dont l'aire de dispersion couvre tout le territoire de l'Etat Indépendant du Congo, et dont les fruits, d'un beau rouge brillant, ont une pulpe d'une saveur acidulée et parfumée, fort agréable, qui les fait vivement apprécier des noirs et des blancs.

Selon la forme du récipient, et aussi la quantité de latex recueilli on obtient des blocs de caoutchouc pur, de formes et de volumes des plus variés.

*
* *

A côté des lianes, l'arbre à caoutchouc a été signalé au Congo par Le Marinel dans le Kassaï; une des photographies de l'exposition porte comme mention : *Sanda*, arbre à caoutchouc.

En 1892, étant en reconnaissance dans la Boussira, mes hommes m'amenèrent, au village Boukouti, devant un arbre encore en buisson en me disant : « Voici un arbre dont on tire du caoutchouc ».

Je cassai quelques branches qui laissèrent suinter un latex d'une blancheur parfaite, épais et se coagulant entre les doigts. Heureux de ma trouvaille, je cueillis une ramille pour la rapporter à l'Equateur comme échantillon, mais lorsque je voulus me rembarquer, le chef me pria de ne pas emporter la branche cueillie dans son village : « Mes hommes assurent que tu vas t'en servir pour nous jeter un sort. » Je dus m'exécuter pour ne pas compromettre inutilement l'alliance que nous venions de conclure.

Quoi qu'il en soit, je pense pouvoir avancer l'existence d'un arbre à caoutchouc exploitable dans le district de l'Equateur.

*
* *

Les applications industrielles du caoutchouc sont telles, et s'étendent encore journellement de telle façon, que l'on n'a nullement à craindre d'en inonder les

marchés au point d'en faire baisser la valeur; et le Congo pourrait en envoyer annuellement 10,000 tonnes en Europe qu'on ne lui demanderait qu'une chose : en envoyer le double. Pourra-t-il le faire! c'est-à-dire les essences à caoutchouc ont-elles un assez grand développement pour assurer une pareille production? Je crois pouvoir répondre affirmativement en me basant sur le fait suivant : la factorerie de Bongandanga (Lopori) établie à la fin de 1893, en une région où l'indigène ne connaissait pour ainsi dire pas le parti qu'il pouvait tirer du caoutchouc, rapporte actuellement environ 2 tonnes de caoutchouc par mois. On estime que le rayon d'action de cette factorerie, s'étend à 25 kilomètres en amont, 25 en aval le long des rives. Ces chiffres montrent qu'en un an 24 tonnes de caoutchouc sont actuellement recueillies sur 50 kilomètres de rives abordables aux vapeurs du Haut-Congo. Or, le réseau navigable aux steamers, actuellement reconnu en amont de Léopoldville, est de 30,000 kilomètres, ce qui représenterait d'après les résultats de Bongandanga un total de $\frac{30,000}{50} \times 24 = 14,400$ tonnes de caoutchouc, ce qui, au prix moyen de 5 francs le kilo, représenterait en Europe une somme de 72 millions de francs, tout en assurant aux finances du jeune Etat, à raison de 40 centimes de droit de sortie au kilo, la jolie somme de 5,760,000 francs.

Pour le moment le caoutchouc du Lopori vaut 6 fr. 75 le kilo.

M. Eug. Pavoux, ingénieur et industriel bruxellois expose de façon très intéressante les transformations industrielles et les produits manufacturés du caoutchouc du Congo.

Il est entré en Belgique, en 1893, 854 tonnes de caoutchouc brut et 2,200 tonnes de caoutchouc ouvré.

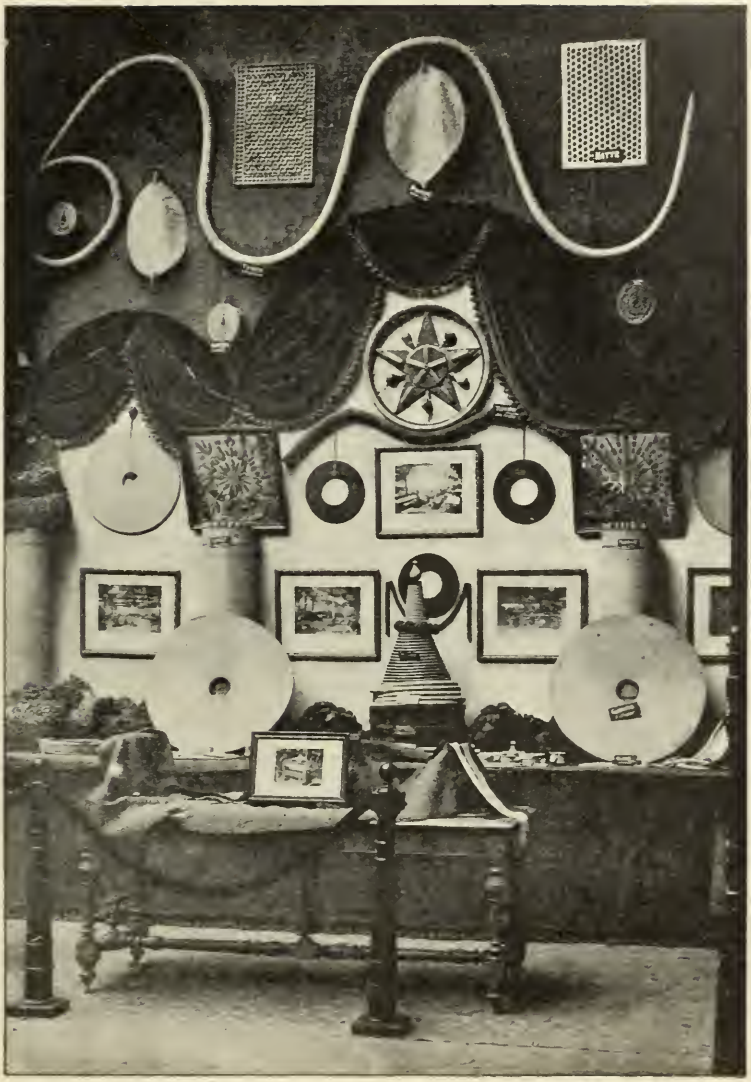

. . . . . .

A l'étude du caoutchouc se rattache une importante question : Y a-t-il au Congo de la gutta-percha?

Je crois pouvoir répondre affirmativement, et je vais tâcher de le prouver.

En 1891 et en 1892 le gouvernement de l'Etat reçut deux échantillons d'un produit d'exploitation, envoyés, l'un par Van Gèle et provenant du Haut-Oubanghi, l'autre de l'Equateur et provenant de la Louâpa (Haute-Boussira).

Je n'ai pas la lettre d'envoi de Van Gèle.

Mon premier échantillon était ainsi présenté :

« Voici un produit dont les indigènes se servent pour fixer les plumes de leurs flèches, les têtes de leurs pipes sur les tuyaux, pour calfater les vases fêlés, etc.

» C'est la première fois que je remarque ce produit. Mes hommes me disent qu'il existe à l'Equateur. »

Un mois plus tard, de retour à Coquilhatville, je pouvais m'assurer que mes noirs ne m'avaient pas trompé, car, en une demi-journée, ils m'apportèrent une trentaine de kilos du dit produit, qu'ils nommaient : « bouloungou ».

C'est une sorte de poix végétale, visqueuse à sa sortie de l'arbre, s'accumulant à terre en gros blocs d'un beau jaune de soufre. Peu à peu leur surface rougit; ils se durcissent et finalement s'effritent en lamelles dures et noires.

Pour dégager cette résine de ses impuretés (terre, écorces, feuilles), les indigènes la font chauffer avec de

l'eau et la malaxent fortement; ils en façonnent des espèces de courtes et grosses saucisses après avoir eu soin de se huiler légèrement les mains.

L'examen que nous en fîmes avec le docteur Charbonnier nous les fit caractériser comme suit :

« Le produit obtenu est dur et d'aspect brunâtre, cassant au marteau, à arêtes nettes et tranchantes; il est amorphe, sa densité est très voisine de l'unité.

» Enfin le *bouloungou* est très peu soluble dans l'alcool froid et complètement soluble dans le chloroforme et l'éther. »

Ces caractères rapprochent considérablement le *bouloungou* de la cire *Carnamba* ou cire du Brésil, utilisée pour durcir la paraffine et en retarder le point de fusion.

Voici maintenant la suite qui fut donnée à l'envoi de Van Gèle et aux miens :

Analyse du capitaine Gody,
professeur de chimie à l'Ecole d'application,
17 janvier 1893 :

« Divers essais faits pour qualifier d'une façon précise la nature de cette substance prouvent que c'est de la gutta-percha mêlée à quelques résines et à un peu de calcaire. »

Analyse faite à Anvers
par les soins de
M. A. de Browne de Tiège :

« Gutta-percha valant de 9 à 17 francs le kilo. »

Analyse faite à Anvers
par M. E. Grisard,
1er février 1893 :

« Ce produit n'est ni du caoutchouc ni de la gutta-percha.

» Il s'agirait là d'une résine laque assez impure employée dans la fabrication des vernis. »

Analyse faite à Hambourg
par les soins de MM. Westphal et Spiess,
8 février 1893 :

« Sorte de cire végétale. Dans l'état actuel nous ne ne savons pas si ce produit touverait acheteurs. »

Recherches
de M. le conservateur Bommer,
du Jardin botanique de l'Etat :

« Malgré de longues et minutieuses recherches dans nos collections et bibliothèques, nous ne sommes pas parvenu à découvrir la nature et le nom de cette gomme. »

A la suite de tous ces avis contradictoires, l'un affirmant que le *bouloungou* était de la gutta-percha, un autre qu'elle n'avait de ce produit que le nom, un troisième qu'il n'avait qu'une valeur minime, un quatrième que c'était un produit inconnu, le gouvernement de Bruxelles a prié Boma de demander de nouveaux échantillons à l'Equateur et dans l'Oubanghi-M'bômou, afin de reprendre et de compléter les premières expériences.

Entretemps, l'attention était éveillée et le Secrétaire d'Etat de l'Intérieur se mit en relations, à l'effet de se

procurer des graines et de jeunes plants pour l'introduction de la gutta-percha au Congo, d'abord avec le directeur des « Royal Gardens » de Kew, près de Londres, ensuite avec le gouvernement des « Straits Settlements, » aux Indes.

Le consul belge de Singapore, M. de Bernard de Fauconval, s'employa très activement à répondre aux vues congolaises. Grâce à lui furent réunis 1,200 plants d'un Dichopsis donnant une gutta aussi bonne que celle fournie par l'*Isonandra Percha* véritable.

Ces plants, après avoir été examinés par M. Ridley, directeur des forêts, furent embarqués à bord d'un bateau allemand quittant Singapore pour Anvers, où M. Van Heurck, directeur du Jardin Botanique, en fit la réception.

Les soins les plus minutieux avaient été pris par M. de Fauconval, qui avait promis une récompense à un des stewards du bateau si les plants arrivaient à Anvers en bon état; les dits plants étaient placés dans des caisses spéciales, au nombre de vingt, mises au départ dans une cabine de 3e classe.

A l'arrivée à Anvers il fut constaté que les vingt caisses avaient été empilées sur trois rangs de hauteur, et qu'au lieu de bien aérer la cabine, ainsi que cela avait été recommandé expressément, elle avait été rendue inaccessible par l'accumulation dans l'entrepont de plusieurs centaines de sacs de riz. Dans ces conditions, les

caisses supérieures ayant seules reçu de la lumière, surtout celles voisines des hublots, contenaient des plantes saines.

Le directeur du Jardin Botanique soigna le mieux possible la centaine de plants arrivés en état de reprendre vigueur, et le 6 décembre 1893 ces plants partaient pour Boma, confiés aux soins d'un agent ayant reçu de M. Van Heurck les instructions nécessaires aux soins à leur donner en cours de route et à la plantation à en faire à Boma, d'où le gouverneur général écrivait à la date du 25 janvier 1894 :

« Une centaine des boutures de gutta-percha envoyées de Singapore par Anvers, sont arrivées à Boma avec quelques chances de reprendre; dès leur arrivée elles ont été plantées avec beaucoup de soins dans le jardin de la force publique.

» L'examen fait après trois semaines de mise en terre a montré qu'une trentaine de boutures seulement reprennent. »

L'envoi de ces boutures a coûté 2,500 francs et causé un échange de correspondance extraordinaire. C'est un des exemples si nombreux montrant les difficultés de tout genre avec lesquelles se trouvent aux prises les colonisateurs belges, et le gré qu'on doit leur savoir de ne jamais se laisser décourager.

En revanche, que ne peut-on récompenser à leur juste valeur les négligences qui compromettent les soins et les efforts des consciencieux !

Pour en finir avec la gutta-percha, signalons que d'après divers renseignements, le « Maloumbo » du Bas-Congo serait si pas l' « Isonandra-Percha » ou gutta de première qualité, du moins la « Balata » qui remplace

dans certaines industries la gutta-percha. J'ignore ce qu'est cet arbre appelé « Maloumbo » dans le Bas-Congo. Il serait intéressant de s'assurer si ce n'est pas le sapotillier (achras sapota), très commun au Soudan français et qui laisse exsuder par incision un suc laiteux qui n'est autre que la gutta-percha.

Ce fait est reconnu depuis peu de temps; les nègres qui apportaient ce produit à la côte se le voyaient régulièrement refuser par les négociants, comme étant un caoutchouc de mauvaise qualité.

Le hasard fit qu'un jour un échantillon tomba entre les mains d'un pharmacien de marine qui le rapporta en France pour l'analyser; le résultat de cette analyse fut que le produit dont il s'agissait n'était nullement du caoutchouc, mais bien de la gutta-percha.

Les graines de sapotillier renferment un corps gras qui prend la consistance du beurre, mais qui n'est pas utilisé. L'écorce est employée en pharmacie; le fruit, la sapotille, est sucré, fondant, et contient un parfum très délicat. (Notice nº V sur les Colonies françaises.)

. . . . . .

De tout ce que nous venons de dire, il nous paraît résulter que l'exploitation de la gutta-percha se fera au Congo dans un avenir qui ne paraît pas éloigné. Or, ce produit peut atteindre 17 francs le kilo : ce prix se passe de commentaires.

*
* *

Arrivons aux gommes-résines et autres produits importants d'exsudation végétale. Les gommes Congo ou gommes copal sont fournies par les « Bursera ».

En 1892, j'envoyais au Gouvernement quelques blocs de gomme-résine recueillis dans le district de l'Équateur, avec la note suivante :

« Gommes-résines très nombreuses dans la plupart des îles. J'en ai trouvé au lac N'toumba et dans le Rouki, particulièrement une résine tantôt blanche, tantôt brune, toujours transparente, brûlant à l'air libre avec une flamme éclairante, fuligineuse, se liquéfiant sous l'action d'un feu modéré et se dissolvant à chaud dans l'huile.

» Une dizaine d'hommes peuvent aisément recueillir en un jour 25 à 30 kilos de ce produit, appelé par les riverains du Congo « *mpaka* », chez les Mongos « *i-tchoua* », et employé partout à l'éclairage du soir; d'aucuns en confectionnent de véritables torches. »

Presqu'en même temps le capitaine Chaltin envoyait de Basokos des échantillons de ces mêmes gommes-résines.

Bruxelles les soumit à l'examen des courtiers de commerce et des fabricants de vernis.

*
* *

Je dois ici entrer dans quelques détails à propos des gommes à vernis, pour donner une idée exacte de la valeur des gommes du Congo.

Les gommes à vernis, quelle que soit leur origine, sont classées en gommes dures, demi-dures et tendres.

Les gommes sont d'autant plus recherchées qu'elles sont plus dures.

C'est une cause de diminution pour elles que d'être laiteuses, car cette particularité indique que la gomme contient de l'eau, ce qui aurait pu être modifié peut-être

par une exposition convenable au soleil avant l'expédition.

La meilleure gomme est brun clair; la trop brune donne des vernis trop colorés.

Mais la différence la plus importante entre les gommes du commerce provient des lieux d'origine.

Voici les principales gommes arrivant sur nos marchés et qu'exposent, du reste, la maison Claessens frères, d'Anvers (importante maison ayant des dépôts et agences générales à Londres, Paris, Lille, Cologne, Francfort, Madrid, Milan), ainsi que la maison De Keyn, de Bruxelles :

1) « *Gomme Kauri d'Australie* », importée par l'Angleterre, moins transparente que la gomme Congo; 1 fr. 80 à 3 fr. 50 le kilo.

2) « *Gomme Manille dure* », venant par la Hollande; 1 fr. 50 le kilo.

3) « *Gomme Niger* », vendue souvent jusqu'ici sous le nom de « *Gomme Congo* », inégale comme dureté, d'où une fusion à feu nu irrégulière et entraînant une réelle difficulté de fabrication : l'une partie se brûlant alors que l'autre n'est pas encore fondue.

4) « *Gomme Benguéla* », très dure, très sèche, brune; bonne gomme, malheureusement recouverte d'une couche terreuse.

5) « *Gomme Angola rouge* », venant par l'Angleterre, très dure et très bonne.

6) « *Gomme Angola blanche* », de valeur moindre que la précédente; 1 franc à 1 fr. 50 le kilo.

7) « *Gomme Caillou* », affectant la forme de cailloux roulés, vient par Hambourg; assez bonne.

8) « *Gomme Madagascar* », très dure et très bonne.

9) « *Gomme Zanzibar* », dite « *Gomme Salem* »,

caractéristique par son aspect extérieur rappelant exactement la chair de poule. C'est la gomme atteignant le prix le plus élevé : 6 à 8 francs le kilo.

Telles sont les principales gommes du commerce, auprès desquelles commencent à prendre place les « *Gommes Congo* ».

MM. Lievens et Bloos, fabricants de vernis à Bruxelles, ont bien voulu me fournir leur appréciation d'usinier sur les gommes Congo.

La voici textuellement :

« La gomme copale du Congo doit être rangée parmi les gommes dures. Elle est bien triée et ne donne pas de perte par le coupage. On ne rencontre pas de morceaux contenant de l'eau.

» Elle fond régulièrement, étant composée de morceaux ayant la même dureté.

» La fusion se fait à un degré assez élevé.

» Le vernis fabriqué avec cette gomme est pâle, séchant en quelques heures et durcissant rapidement.

» La gomme copale du Congo peut être rangée parmi les bonnes gommes copales que l'Afrique nous envoie.

» Sa place est toute marquée dans les annales de la fabrication du vernis, et les fabricants belges ne seront plus obligés, dans un temps donné, de passer par les marchés étrangers pour leurs achats de matière première, à moins peut-être que pour une ou deux espèces, ce que l'avenir nous fera connaître après expérience et mise en usage des vernis Congo. »

MM. Lievens et Bloos ont exposé à Anvers, au compartiment congolais, les vernis Congo fabriqués dans leur usine ; ce sont des vernis gras, à l'huile de lin, pour meubles ordinaires de tout genre, pour portes et pour planchers.

Leurs expériences sur les vernis d'intérieur sont terminées et décisives : les vernis Congo sont de toute première qualité. Quand on passe la main sur un meuble poli au vernis Congo, on ne voit pas trace de la buée terne et désagréable qu'offrent beaucoup de vernis ; c'est un avantage énorme.

Il y a à faire des expériences pour savoir si les vernis Congo se comporteront aussi bien comme vernis d'extérieur. Si oui, ils pourront être employés pour les voitures, le matériel de chemin de fer, etc., ce qui leur assurerait un débouché illimité.

D'après MM. Claessens, les vernis Congo possèdent, après séchage, les propriétés suivantes : adhérence intime à la surface des corps, dureté, brillant ; de plus, ils ne s'écaillent pas, ne se colorent pas et ne présentent pas un aspect gras ou terne ; ils résistent aux changements brusques de température et ne se couvrent pas de brouillard bleuâtre.

Etendu en couche mince sur les objets, ils leur communiquent, après dessication, l'éclat que leur donnerait une plaque de verre.

La gomme Congo est une des plus dures que l'on connaisse. En moyenne, elle entre en fusion à 145°, se liquéfie à 225° et n'est complètement liquide que vers 240° centigrades.

La gomme copale Benguéla jaune est la seule parmi les gommes d'Afrique qui atteigne un point de liquéfaction complète aussi élevé.

La production de gommes dures semble diminuer dans des proportions considérables dans certaines régions qui jusqu'ici en avaient donné à l'Europe de fortes quantités. La conséquence en a été que les gommes dures d'Afrique augmentent chaque année de prix.

L'existence de gommes dures sur tout le territoire de l'Etat Libre est donc une bonne aubaine pour l'industrie du vernis et l'importation de ce produit vient à son heure.

La Nouvelle-Zélande envoie en un an sur les marchés, tant des Etats-Unis que d'Europe, 8,000 tonnes de « *Gomme Kauri* ».

Il faut remarquer que, actuellement encore, on vend sous le nom de gomme Congo une gomme provenant des côtes de Guinée et du Gabon et subissant une perte de 30 p. c. au minimum en poids à cause de l'épaisse couche terreuse y adhérente, ainsi que des éclats de bois, des morceaux d'écorce y mélangées.

Si ces gommes, appelées faussement gommes Congo, ont, dans ces conditions, de la valeur sur les marchés, il est certain que la vraie gomme Congo, qui peut commencer à arriver par tonnes, est aussi un produit de réelle valeur. Son prix a été estimé par les courtiers de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 le kilo. Aussi l'Etat a-t-il eu soin de recommander immédiatement à ses agents de faire recueillir cette gomme copale et de l'accumuler dans les stations jusqu'à ce que le chemin de fer en permette l'évacuation rémunératrice. A Equateurville, nous pûmes recueillir, en deux mois environ, deux tonnes et demie de ces blocs transparents; il suffisait d'envoyer à la cueillette, après l'exercice du matin, une pirogue avec dix hommes, allant fouiller les îles. La récolte d'une journée atteignait facilement 30 à 40 kilos et certains blocs pesaient jusque 4 et 5 kilos.

Les entrepôts de gomme copale conserveront pendant six, sept ou huit ans, un produit de rapport, et ce dans des conditions remarquables, car il n'a rien à craindre de l'humidité ni de la sécheresse et ne demande

pas de manipulations. Et lorsque, dans six, sept ou huit ans, le chemin de fer aura atteint Léopoldville, la sage prévoyance du Gouvernement aura accumulé des milliers de tonnes de copal qui, avec tous les autres produits que nous envisageons en ce moment, assureront à la voie du Congo un trafic dont n'avaient pas l'air de se douter plusieurs membres de notre ancienne Chambre des Représentants.

Signalons que dans son consciencieux travail sur les plantes du Congo, M. le docteur A. Dewèvre dit qu'il existe d'énormes quantités de copal fossile sur le territoire du Congo, mais que malheureusement il est considéré comme produit fétiche que les noirs refusent de rechercher. J'ignore de qui M. Dewèvre tient ces renseignements que je crois erronés.

Et puisque les vernis Congo ont les qualités que nous venons de dire, pourquoi tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre congolaise ne s'efforceraient-ils pas, dès maintenant, d'assurer l'utilisation des produits de notre future colonie, en n'employant plus, par exemple, que des vernis Congo, et, lorsque l'importance de la commande le justifierait, en exigeant l'assurance écrite que les vernis qui leur sont fournis ont été fabriqués avec des gommes copales du Congo?

Dans cet ordre d'idées, il faut espérer qu'avant peu on pourra demander partout du café du Congo, du cacao du Congo, des meubles de luxe du Congo, etc., etc.

*
* *

Nous finirons ce qui concerne les gommes en disant un mot de la gomme arabique, fournie par diverses variétés d'acacias.

A ma connaissance, on trouve au Congo l'acacia flamboyant, l'acacia blanc, l'acacia ordinaire, etc.

Ces arbres ont été plantés par nous dans nos stations; ils sont pleins de vigueur ; ainsi des acacias ordinaires plantés par noyaux à Equateurville fin 1891, avaient atteint en juin 1893, soit donc en vingt mois environ, huit mètres de haut. Je dis *huit* mètres de haut; le tronc avait quinze centimètres de diamètre.

J'ignore si ce sont ces acacias qui fournissent la gomme arabique; il y a lieu de s'en assurer et, en tout cas, de faire rechercher si ce produit existe au Congo afin de l'y introduire le cas échéant.

C'est, en effet, un article de commerce important.

Voici, à ce sujet, des renseignements extraits de la Notice n° V sur les colonies françaises :

« La gomme arabique est, après le mil et l'arachide, le produit végétal le plus important de la Sénégambie.

» Cette gomme, presque entièrement produite par diverses variétés d'acacias, apparaît sous l'influence de certaines conditions morbides; elle provient d'une maladie de l'arbre.

» Les gommiers se rencontrent, groupés sur des étendues plus ou moins vastes, dans tout le bassin du Sénégal.

» Au mois de novembre, vers la fin de l'hivernage, lorsque le vent sec et chaud du désert commence à souffler, les gommiers perdent leurs feuilles; leur écorce se fendille et laisse exsuder la gomme qui s'épaissit rapidement et atteint parfois un volume assez considérable.

» Ce travail de l'exsudation est souvent aidé, sinon provoqué, par une plante parasite, le *loranthus senegalensis*.

» Au commencement de mai, les Maures se rendent

aux différentes escales du Sénégal, et bientôt Dagana, Podor, Saldé, Matam et Bakel présentent une animation extraordinaire.

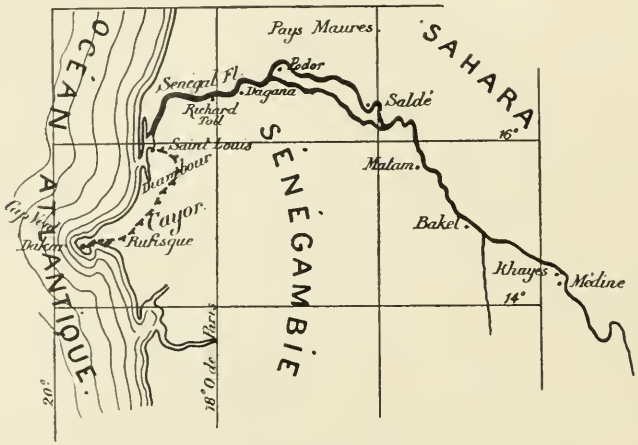

» La gomme est échangée contre de l'argent ou des marchandises de troque. Aux escales, on distingue deux espèces de gommes : la gomme de Podor (du bas du fleuve) et celle de Galam (du haut du fleuve).

» Après un premier triage, très sommaire, les gommes sont mises en ballots de 80 kilos, et expédiées à St-Louis, d'où on les dirige sur Bordeaux; dans cette ville, elles subissent un nouveau triage, très méticuleux, et le contenu de chaque balle est réparti en diverses catégories, répondant chacune à un emploi industriel. Ces catégories sont au nombre de six, plus les grabeaux, résidus provenant du frottement des morceaux de gomme entre eux pendant le trajet de la forêt à l'escale; ces grabeaux se subdivisent eux-mêmes en six catégories.

» Les *gommes blanches* sont employées en pharmacie pour les pâtes, les sirops, etc... ; on s'en sert aussi dans

la confiserie pour les bonbons, dans la distillerie, et dans la lingerie pour apprêter le linge et les dentelles.

» Les *gommes blondes* et les *grabeaux* sont employés en partie aux mêmes usages, mais on les utilise en outre pour les apprêts ordinaires, les impressions sur tissus, la préparation de la colle pour fournitures de bureau, étiquettes, enveloppes, etc...

» Enfin la « *gomme fabrique* » est employée en France, en Angleterre, en Russie, pour apprêter les tissus de laine et de coton.

» La production annuelle de la gomme est, en moyenne, au Sénégal, de trois millions de kilogrammes.

» En 1886, il a été vendu dans les escales 2,141,237 kilos de gomme de Podor (à environ 2 fr. 25 le kilo); 647,197 kilos de gomme de Galam (même prix); 26,061 kilos de gomme friable (à 0 fr. 65 le kilo); et, dans les rivières du Sud, 10,225 kilos de gommes mélangées (à 1 franc le kilo).

» Aujourd'hui les besoins de l'industrie sont tels que la production pourrait être beaucoup plus considérable.

» Il est regrettable, dit la notice française, que personne ne songe à accroître les plantations d'acacias, arbres très rustiques, qui viennent à peu près partout et ne demandent aucun soin. On estime qu'un acacia de l'espèce *vérek*, *tomentos*, *nebouch*, etc., peut donner annuellement de 6 à 800 grammes de gomme.

» Pour des colons ou des industriels une exploitation de ce genre pourrait, au bout d'un certain nombre d'années et sans demander de grands capitaux, donner de sérieux bénéfices. »

. . . . . .

Je ne puis avancer que la gomme arabique existe au Congo. Je puis seulement redire combien l'acacia y pousse vivace; je puis seulement signaler qu'au lac Léopold II les factoreries de la Société anonyme belge ont pu acheter, en un mois, 12 tonnes de gommes diverses à propos desquelles l'agent en chef du lac Léopold II écrit : « Cette récolte pourra continuer dans ces conditions, mais je crois devoir la restreindre jusqu'à ce que nous soyons fixés sur la nature de ces gommes, car, parmi le stock en magasin il y a certainement plusieurs espèces bien distinctes, qui demandent à être déterminées. »

Rien ne dit que parmi ces gommes, considérées toutes comme gommes copales, nous n'allons pas trouver la gomme arabique.

Le capitaine américain Camp, du SS. « *Henry Reed* », me remit un jour un échantillon de gomme recueillie par lui dans une île près de Loulanga, et remarquable par la forte odeur de citron qui s'en dégageait.

L'échantillon était malheureusement fort petit et je ne pus m'en procurer d'autres afin de les faire examiner convenablement.

J'ai dit qu'au lac Léopold II on avait pu en un mois recueillir 12 tonnes de gommes diverses; qu'à l'Equateur il en avait été recueilli en deux mois deux tonnes et demie. Et ces fortes récoltes se font également dans les districts de l'Oubanghi-Ouèllé, de l'Arouwimi-Ouèllé, etc.

En sorte que les marchés belges pourraient être entièrement approvisionnés en gommes par le Congo, en attendant que les étrangers aussi s'adressent à nous.

*
* *

. . . . . .

Passons aux produits oléagineux.

Ici encore le compartiment congolais exhibe de nombreux échantillons :

1° « *Huile*, *Graisse*, *Noix de Palme* » — « *Coconots* »...

Tels sont les produits du palmier « *Elaïs Guinéensis* ». Ce palmier existe en abondance dans le Congo-Maritime, dans le Moyen-Congo, et tous les villages du Haut-Congo le possèdent et l'exploitent; les îles du Haut-Fleuve abondent en élaïs.

Ce palmier porte comme fruits des régimes de noix de palme (dindins); ce sont de grosses grappes pouvant atteindre 80 centimètres à 1 mètre de longueur et formées de noix constituées d'un noyau, la coconot, entouré d'une masse charnue huileuse.

De cette dernière on extrait l'huile dite de palme ou aussi beurre de palme; elle est comestible mais surtout employée dans l'industrie pour la fabrication des savons, des bougies, etc. En Afrique, l'huile de palme joue dans l'alimentation des noirs et souvent des blancs, le rôle de beurre et de graisse.

Les coconots renferment une amande huileuse fournissant une huile industrielle dont l'extraction demande des moyens mécaniques. Aussi cette extraction se fait-elle

fort peu sur place; les « *coconots* » arrivent telles quelles en Europe.

On sait l'énorme commerce de coconots qui se fait à la côte d'Afrique et qui enrichit des villes telles que Lagos.

Après extraction d'une huile de savonnerie et de stéarinerie, le résidu forme un aliment très apprécié pour certains animaux domestiques.

Le prix des coconots est actuellement d'environ 150 à 160 francs la tonne, rendue à Hambourg.

Bien que ce prix ne soit pas élevé, le commerce des coconots est avantageux parce que ces amandes sont d'une manipulation et d'une conservation faciles et peu coûteuses; on ne les emballe même pas pour l'expédition en Europe: on ouvre la cale des bateaux et on y déverse les paniers de coconots à la diable.

Quant à l'huile de palme, on sait qu'elle s'expédie par tonneaux et qu'elle est une des branches les plus importantes actuellement du commerce dans le Congo-Maritime.

Elle vaut en Europe 500 francs la tonne.

Pendant le 1er semestre 1894, il a été exporté du Congo 686 tonnes d'huile de palme valant 357,000 francs; 2,328 tonnes de noix palmistes (coconots) valant 582,000 francs.

Ces chiffres sont relatifs aux produits recueillis dans le Congo-Maritime.

En plus, il est passé en transit par l'Etat Indépendant, pendant le même semestre, 142 tonnes d'huile de palme et 300 tonnes de noix palmistes.

On sait qu'une huilerie a été installée en 1885 dans l'île de Matéba par M. De Roubaix, d'Anvers. Cette huilerie appartient aujourd'hui à la Compagnie belge des produits du Congo.

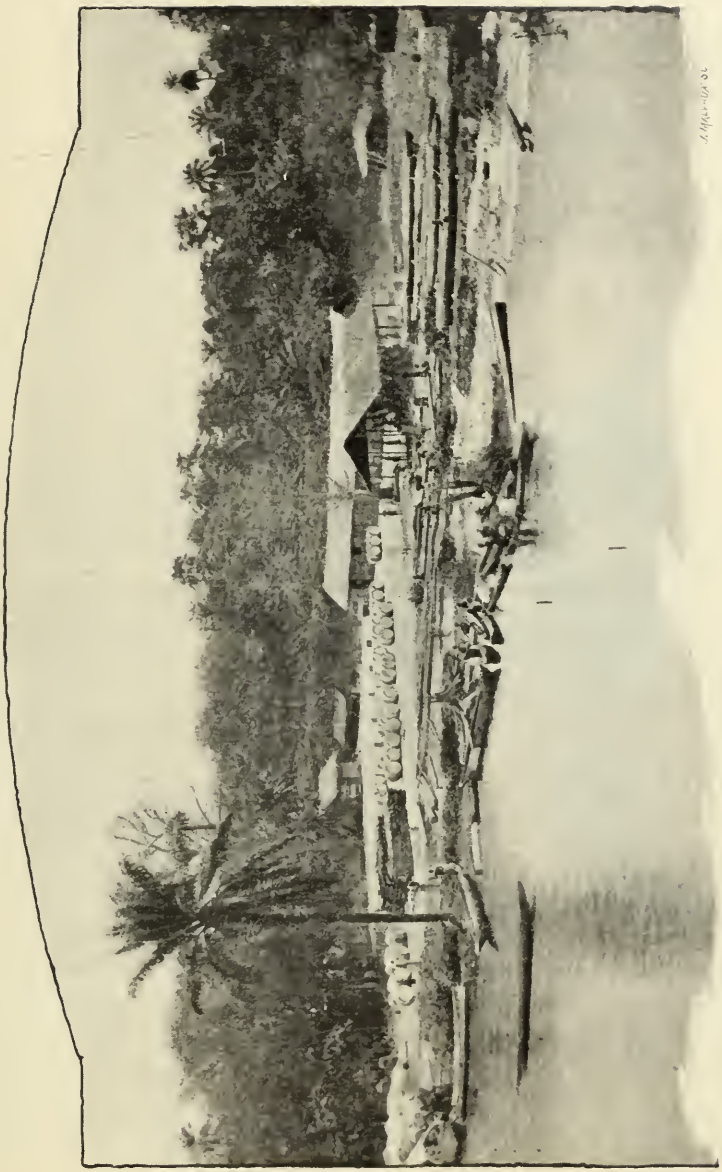

Il est entré en Belgique en 1893 : 11,062 tonnes d'huile de palme, dont 10,377 ont été usinées en Belgique. Dans ces chiffres, le Congo entrait pour 1,287 tonnes.

*
* *

2° Le « *Raphia Vinifera* ».

Ce palmier, appelé « *nsésé* » à l'Equateur, est un des arbres dont le noir tire le plus grand parti ; les îles du Haut-Fleuve ne sont parfois plantées que de raphia, et dans le Lopori, par exemple, des lieues et des lieues de rives ne sont que de ces palmiers à tronc mince, souvent contourné, à allure rabougrie et d'un port peu élégant dès qu'il atteint 4 à 6 mètres de haut.

Son régime fruitier, long parfois de 1m20, est constitué par des fruits ovales, vernissés, rappelant par leurs écailles brunes imbriquées nos cônes de pin. Ces fruits sont entièrement utilisables : l'écorce fraîche est grillée légèrement et mangée telle quelle par l'indigène qui s'en régale malgré son amertume de quinine ; entre l'écorce et le noyau se trouve une couche d'huile de deux millimètres d'épaisseur dont le noir récolte d'énormes pots ; cette huile, dite « huile de bambou » dans le Haut-Congo, est rougeâtre et plus fluide que l'huile de palme ; elle est très utilisable en cuisine et surtout pour le graissage des machines de

steamer. Cette huile sera exportée en grand dès que le chemin de fer le permettra.

Le noyau du *Raphia Vinifera* est utilisable pour cent petits objets de fantaisie; il se travaille au tour et peut donner, comme le corozo, des pommeaux de cannes, des boutons, des fiches à jouer, des porte-cigares, etc...

Ces noyaux d'extérieur brunâtre et vermiculé sont très durs et offrent, après travail au tour, un aspect agréable à l'œil; ils ont des allures d'ivoire veiné, tacheté et coloré.

*
* *

3° Le « *Pentaclethra Macrophylla* ». — Parmi les essences dont la vigueur a su vaincre les incendies annuels de la savane, tous les voyageurs avaient remarqué un arbre atteignant une dizaine de mètres de hauteur, très rameux et feuillé. Les rameaux, ouverts et étalés, sont chargés de grandes feuilles, à folioles opposées. L'arbre ressemble à l'acacia. Les feuilles sont persistantes. Le fruit qui succède aux fleurs attire l'attention par ses grandes dimensions. C'est une gousse légumineuse, à parois ligneuses, mesurant jusqu'à 55 à 60 centimètres de long sur 9 à 10 de large et 3 à 4 d'épaisseur. En général cette gousse a 35 à 40 centimètres de long; sa surface est brun marron, veloutée avant l'entière maturité, puis le duvet tombe.

Un sillon la partage en deux lèvres; à maturité elle s'ouvre avec élasticité et ses deux valves tendent à s'écarter l'une de l'autre vigoureusement et en dehors, projetant les sept ou huit graines contenues dans chaque gousse. Pas un voyageur dont l'attention n'ait été attirée

par ce phénomène, qui n'ait considéré ces grosses fèves recroquevillées, et ramassé les graines qui jonchent le sol à profusion. Il y a pourtant quelques mois à peine que l'on a songé à constater que cet arbre était l' « *Owala* » du Gabon, le « *Moullapanza* » du Bas-Congo, connu des botanistes sous le nom scientifique de *Pentaclethra Macrophylla Boutham*. Nous laisserons à de plus autorisés que nous le soin de décrire l'owala d'une manière complète. Nous n'envisagerons que l'utilisation de la graine. Les graines de l'owala sont très grosses (sept centimètres de long sur quatre à cinq de large), elliptiques, aplaties, minces sur les bords, à épisperme luisant, brun foncé.

L'épisperme coriace et formé de deux enveloppes de couleur brunâtre, entoure des cotylédons très résistants, de couleur brun clair, de saveur sucrée d'abord, puis un peu amère et gorgés de matière grasse.

Au Gabon, les indigènes emploient cette graisse pour la mêler à celle de l'Oba (*Irvingia Gabonensis*), pour la fabrication du fameux pain O' Dika, qui est une des matières les plus en honneur parmi ces populations nègres. A partir de Wéhia, sur le Haut-Lopori, j'eus l'occasion de trouver cette graine utilisée par les Mongos, qui en faisaient des pains appelés « agakao ».

Le commandant Roget, dans l'Arouwimi-Ouèllé, vit souvent des soldats utiliser ces grosses fèves brunes; ils recherchaient celles que contient souvent la bouse d'éléphant, ces graines ayant traversé tout le tube digestif, l'estomac et l'intestin du pachyderme sans y subir d'autre altération qu'une sorte de macération analogue à celle que doivent leur faire subir ceux qui les utilisent pour leur alimentation.

Au camp de l'Équateur, nous recevions des

contingents descendant du Haut-Oubanghi etde l'Ouèllé, dont beaucoup employaient des fèves owala.

Les indigènes de Manoh et de Sulimah (rivière Gallinas) mangent la graine fraîche, dont ils sont très

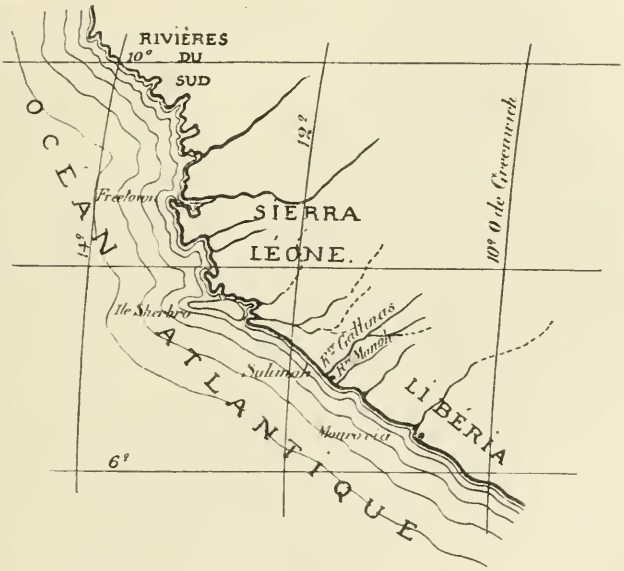

friands, après l'avoir torréfiée en la faisant cuire à l'état naturel dans une marmite avec feu dessus et dessous. Nulle part, dit le docteur Heckel (directeur de l'Institut colonial de Marseille) les nègres n'en extraient le corps gras qui est cependant solide comme le beurre de karité dont ils se servent pour tous les apprêts culinaires. Mais ils emploient le bois de l'arbre producteur de la graisse : ils en construisent des pirogues.

Au Congo, comme au Gabon, comme dans les rivières du Sud (Sénégambie), l'arbre ne vient pas en forêt; les pieds sont isolés; c'est à peine si l'on en trouve

quelques-uns groupés, mais toujours en petit nombre. Ils recherchent les terrains secs.

Le docteur Heckel donne la composition chimique de la partie de la graine qui est gorgée de graisse :

Corps gras, jaune pâle, fusible à 24°8	25,180
Sucre et tanin	4,862
Corps gras et gliadine	2,005
Matières albuminoïdes	30,500
Cellulose	15,043
Sels	2,410

Cette analyse nous révèle la présence d'une quantité considérable de matières azotées, telle qu'on n'en retrouve l'équivalent dans aucune des grandes alimentations usuelles (pois, lentilles, haricots, fèves), sauf le soja hispida et les féverolles.

C'est dire que le tourteau résultant de la pression de cette graine, après extraction du corps gras, constituera un engrais de haute valeur et, même mieux, un excellent aliment pour les bestiaux. Le corps gras mérite une attention spéciale ; il est demi-solide jusqu'à la température de 24° et ses acides gras solides ne fondent qu'à 58°. On sait que l'industrie des bougies stéariques recherche activement de nouveaux acides gras, d'origine végétale, dont le point de fusion serait le plus élevé possible, et les graisses végétales qui donnent la plus grande quantité d'acides gras. Ces deux qualités se trouvent réunies dans la graine d'owala.

Le pentaclethra existe à profusion dans tout le Congo. L'Angleterre en reçoit de San-Thomé qui en produit abondamment.

*
* *

4° L' « *Irvingia Gabonensis* » (*Oba du Gabon*).

D'après Heckel, sur les renseignements du voyageur Fondère, l'Irvingia Gabonensis se trouve dans les forêts du Gabon, où, de ses 25 à 30 mètres de haut il domine la brousse; dans les bassins de l'Ogooué; dans la vallée du Niari-Kwilou disséminé dans la forêt du Mayombé, dans la vallée du Djoué, affluent de droite du Congo, qui coule non loin de Brazzaville. Dans l'Oubanghi on le trouve depuis le confluent de cette rivière jusqu'à 4°30' de latitude nord, au pied des rapides de Zongo.

La graine de l'Irvingia est l'une des matières premières les plus importantes et les plus méconnues de l'Afrique tropicale. Elle se perd actuellement à peu près sans profit, dans l'immensité des épaisses forêts silencieuses du Gabon et du Congo, alors qu'une des premières places dans l'alimentation et dans l'industrie européennes devrait depuis longtemps lui être réservée.

L'Irvingia, dit le docteur Heckel, est un bel arbre ayant l'aspect de notre chêne ; le fruit est une drupe verte, de la grosseur d'un œuf de cygne, recouverte d'une pulpe à saveur térébinthacée très accusée, qui a valu à l'arbre le nom de mango sauvage.

Dans l'intérieur du fruit se trouve, au-dessous d'une enveloppe dure, une grosse graine ayant la forme de notre amande et de goût agréable. C'est cette graine qui sert à préparer le pain O' Dika des indigènes du Gabon et qui contient une graisse solide appelée beurre de Dika.

Voici comment on prépare le pain O' Dika. On brise les noyaux, les graines sont broyées dans un mortier, puis jetées dans une marmite préalablement garnie à l'intérieur de feuilles de bananier. Sous l'influence d'un feu lent et doux, la fusion du corps gras se produit, puis

la substance refroidie se prend en une masse assez analogue au nougat rouge, tachetée de brun et de blanc. Elle est d'un gris brun, onctueuse au toucher, d'odeur intermédiaire entre le cacao torréfié et l'amande grillée; sa saveur est agréable, légèrement amère, comme la graine fraîche, d'une astringence analogue à celle du cacao. Ce rapprochement est frappant, toutefois ce produit ne possède pas l'arôme agréable du cacao; il n'en a pas non plus la composition chimique. O' Rorke, premier auteur d'une étude sur ce produit, avait été conduit à en façonner une espèce de chocolat (qu'il nommait chocolat des pauvres) en y joignant du sucre et des aromates.

Au Gabon les indigènes mêlent les graines d'owala et d'oba dans la fabrication du pain O' Dika, dont les propriétés nutritives se trouvent ainsi augmentées de toute la richesse de l'owala en matières albuminoïdes (30 1/2 p.c.).

Les pains O' Dika pèsent 15 à 16 kilos et valent 16 francs environ. L'O' Dika s'associe à différents mets, notamment aux bananes cuites. Il était d'un réel intérêt de connaître à quel point ce produit est nutritif.

Voici les résultats de l'analyse faite par le professeur Schlagdenhauffen, de Nancy :

Corps gras (acides laurique et myristique) . . .	72,150
Glucose, tanin et matières amères.	2.400
Résine	0,550
Matières gommeuses	0,623
Cendres	0,257
Matières albuminoïdes	10,857
Cendres	3,737
Ligneux et cellulose (différence)	9,425
TOTAL. . .	100,000

En résumé le pain O' Dika est un aliment complet

dont les quatre cinquièmes sont constitués par des corps gras; le cinquième restant donne 10 p. c. de matières albuminoïdes, une petite quantité de sucre et autres éléments qu'on retrouve, en général, dans les graines alimentaires. C'est une matière nutritive éminemment appréciable.

Le corps gras de l'O' Dika est fusible à 40°. Quels usages peut-il recevoir?

D'après les expériences faites sur les indications de M. Heckel, dans la grande stéarinerie de MM. Fournier frères, à Marseille, il ne rendrait aucun service à la fabrication des bougies, mais ce serait une huile concrète de première valeur pour la savonnerie. Les expériences du professeur Leconte l'établissent sans conteste.

D'autre part, ce corps gras peut remplacer avantageusement, en raison de son prix de revient plus bas et de son degré de fusion un peu plus élevé, le beurre de cacao dans la préparation des pommades, cérats, cold creams, et surtout des suppositoires et glycérocones, aujourd'hui si employés en pharmacie.

L'Irvingia Gabonensis existe en quantité dans le Haut-Congo.

*
* *

5° Le « *Sésame* ».

Est suffisamment connu pour qu'il nous suffise de le signaler. On sait qu'au Congo le sésame est surtout cultivé dans la région des graines, c'est-à-dire dans le Nord et dans l'Est.

Grâce au capitaine Chaltin, nous avons pu l'introduire aussi à l'Equateur.

L'huile de sésame est très prisée pour la cuisine par les Arabes et les Hindous de Zanzibar.

*
* *

6° Le « *Ricin* ».

Le ricin au Congo est indigène et l'on a à distinguer le ricin à gros grains et le ricin à petits grains.

A l'Equateur, le ricin pousse merveilleusement et devient arborescent.

Ce produit demeure actuellement sans emploi chez l'indigène, tandis que vers les grands lacs et au nord de l'Oubanghi, les populations savent très bien en extraire une huile de toilette.

On connaît son usage en médecine ; de plus, l'huile de ricin est employée dans la parfumerie et un peu dans la teinture.

*
* *

7° Le « *Pignon d'Inde* ».

On appelle ainsi la fève du « *Médicinier Cathartique* » (« *Jatropa Curcas* », « *Pourguère* » ou « *Noix des Barbades* »), croissant partout à l'état sauvage.

Le pignon d'Inde fournit une huile médicinale analogue à l'huile de crotone.

Dans la région des Cataractes, les indigènes appellent ces fèves « *poulouka* » et s'en servent pour s'éclairer ; à cet effet, il les enfilent sur de longues et minces baguettes, allument la première, et la flamme passe lentement de l'une à l'autre.

Les Yorouba du Bas-Niger s'en servent de façon analogue pour éclairer les caravanes marchant la nuit.

A Lagos et dans toute la région côtière avoisinante, le pignon d'Inde sert à confectionner de grandes quantités de savon.

D'après Moloney (*Forestry of West Africa*), environ 350,000 « bushels » (120,000 hectolitres) de pignons d'Inde sont exportés annuellement des îles du Cap-Vert en Portugal, et de ce dernier pays ces fèves sont en grande quantité envoyées en France, — Marseille étant marché principal, — pour être employées à la fabrication de savon et de bougies.

*
* *

8° L' « *Arachide* ».

L'arachide, ou pistache de terre, est une plante annuelle, de 30 à 40 centimètres de hauteur, velue et touffue. Elle présente cette particularité si curieuse qu'après la floraison à l'air libre, les pédoncules des ovaires s'allongent de manière à permettre aux ovaires de se terrer, de sorte que l'arachide se développe dans le sol; elle donne des cosses longues de 3 à 5 centimètres, à surface gaufrée, renfermant généralement deux amandes, parfois une, rarement trois.

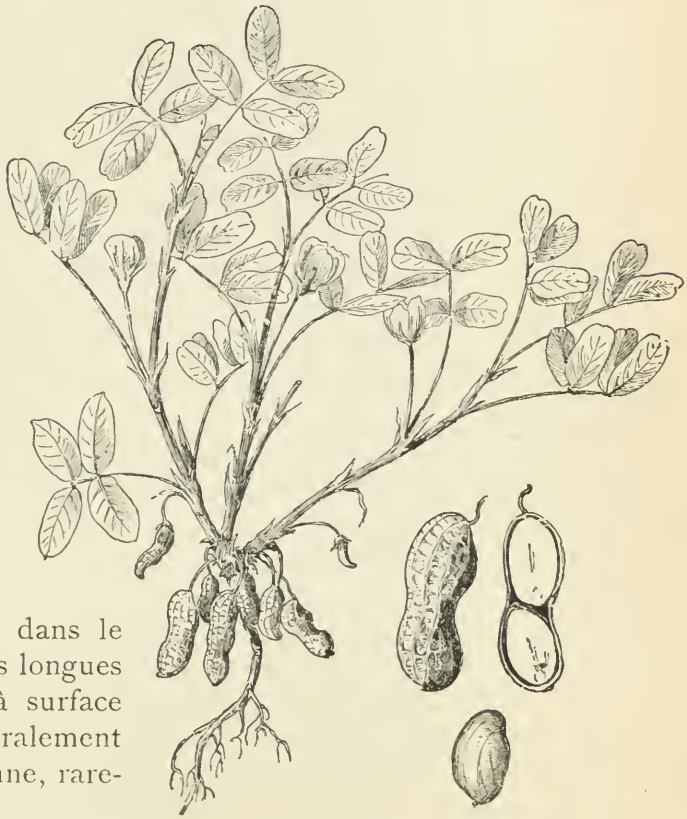

Quand les cosses sont mûres, on arrache les pieds d'arachide qu'on laisse sécher au soleil, puis on sépare les cosses des feuilles et des tiges.

Le rendement de l'arachide varie de 30 à 35 pour 1.

D'après les expériences du lieutenant Richard, au camp de Kinchassa, « un hectare d'arachides donne de 80 à 100 hectolitres de graines ».

La tonne d'arachides vaut à Marseille 300 francs en moyenne.

L'arachide est une des plantes dont, au Congo, on tire les partis les plus variés. La plante entière constitue un excellent fourrage, très nutritif; l'amande mûre se mange crue, bouillie, grillée et rappelle la noisette; on l'utilise en place de marrons pour farcer la volaille; on en fait du nougat; grillée et pulvérisée, elle tient lieu de café; elle donne surtout une huile excellente (45 à 50 p. c.), ressemblant beaucoup à l'huile d'olives.

Dans les régions à saison sèche du Congo-Moyen, les indigènes conservent les arachides séchées dans de grands sacs coniques faits de branches de palmier et suspendus aux arbres du village, pour les soustraire aux fourmis et aux rongeurs.

Nous venons de dire que l'huile d'arachides a beaucoup d'analogie avec l'huile d'olives; aussi, dans le commerce, est-elle souvent fournie comme telle, et l'huile dont nous assaisonnons nos salades en Belgique est presque toujours de l'huile d'arachides. Elle convient aussi très bien pour l'éclairage et est très employée pour la fabrication des savons, ainsi que pour diverses préparations pharmaceutiques. Tout récemment, on l'a proposée pour la confection du beurre à la margarine; la fraude s'en sert pour le chocolat.

Enfin, le tourteau d'arachides, c'est-à-dire ce qui

reste après l'extraction de l'huile, constitue un excellent engrais et un fort bon aliment pour les bestiaux; ces tourteaux sont parfois réduits en farine; la teneur de cet aliment serait de 48 p. c. de matières albuminoïdes et de 8 p. c. de matières grasses.

Il y a une quinzaine d'années, le principal centre de production était l'Inde Anglaise.

Aujourd'hui, la côte occidentale d'Afrique envoie sur les marchés d'Europe, principalement à Marseille, des quantités d'arachides augmentant chaque année, et, à ce propos, nous citerons un exemple frappant et indiscutable de ce que peuvent produire les chemins de fer de colonisation : je veux parler du développement du Cayor depuis qu'on a construit le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis du Sénégal; la région du Cayor, en partie inculte jusqu'à cette époque, s'est trouvée mise en culture comme par enchantement, et, chaque année, au moment de la récolte, la compagnie du chemin de fer est obligée de déployer une activité extraordinaire pour transporter à Dakar, et surtout à Rufisque, les envois d'arachides que toutes les stations de la ligne, sans exception, reçoivent des cultivateurs de la région.

En 1887, la production du Sénégal en arachides a été d'environ 70,000 tonnes, et cette production s'accroit sans cesse.

Il y a là un mouvement d'affaires de 25.000.000 de francs.

Il me semble certain qu'avec l'avancement des travaux du chemin de fer de Matadi à Léopoldville, la région des cataractes de l'Etat Indépendant du Congo suivra l'exemple du Cayor. Et le chemin de fer achevé, tout le Haut-Congo pourra aussi évacuer vers l'Europe la noix de terre qui pousse partout.

En 1893, il est entré en Belgique 10,972 tonnes d'arachides, totalement employées par nos industriels; dans ce chiffre, les Indes Anglaises entraient pour 9,236 tonnes.

*
* *

A côté de tous ces produits huileux exhibés à la section congolaise, existent en grand nombre d'autres essences à fruits également huileux. Cent fois j'ai ramassé, soit en forêt, soit dans les îles, des fruits tantôt petits et rouges comme des cerises, tantôt jaunes et gros comme des poires bien mûres, et dont l'intérieur était une amande bien blanche, éminemment huileuse.

Je ne connais que de nom le N'javè et le Nounegou des Pahouins et peut-être les ai-je foulés aux pieds bien des fois, ainsi que d'autres richesses encore inconnues de la forêt.

En 1893, il est entré en Belgique 242,000 tonnes de graines oléagineuses autres que coconots, sésame, arachides, etc. Presque tout a été usiné en Belgique; ces graines venaient de et par l'Allemagne, l'Angleterre, le Brésil, les Etats-Unis d'Amérique, la France, Hambourg, les Indes Anglaises, les Pays-Bas, la République Argentine, l'Uruguay, etc.

*
* *

Le « *Tabac* ».

Existe partout à l'état de culture. Il paraît y en avoir deux espèces, car je recueillis au lac N'toumba des feuilles longues de 85 centimètres, larges de 45, à surface poilue et tourmentée, et des feuilles de même longueur, mais larges seulement de 25 centimètres, lisses et douces comme la feuille de Manille,

D'après Dybowski, les deux tabacs du Congo seraient le « *Tabac de Virginie* » et le « *Tabac Rustique* » (*Nicotiana Rustica*).

Les noirs du Congo ont de multiples façons de préparer le tabac et l'exhibition est ici très complète.

Les uns laissent le tabac tel quel, et le réunissent pour la vente par cinq ou six feuilles, — d'autres conservent les feuilles à plat dans de grands paniers faits de feuilles de palmier (région des Cataractes, lac N'toumba), — beaucoup font avec les feuilles humides et enroulées des tresses souvent toutes noires (Manyanga, Kwango), — dans le Kassaï, le tabac, mis à sécher quelques heures sur des claies au-dessus d'un feu de braise, est pilé dans des mortiers et malaxé avec de l'huile de palme, de manière à ce qu'on en puisse former des pains coniques qu'on enveloppe dans des feuilles sèches et qui se conservent au moins un an avant d'être mis en usage ; on racle ces pains au couteau pour obtenir de quoi bourrer sa pipe.

Un procédé analogue est signalé par Dybowski chez les Langouassis, au nord de l'Oubanghi : on y fait tremper les feuilles de tabac dans l'eau, puis on les met en masse pour qu'elles fermentent, et enfin, réduites en pâte, on en moule la masse dans un vase en terre. Lorsque cette pâte est sèche, elle ressemble assez à de la bouse d'éléphant.

On casse cela par petits morceaux pour en bourrer la pipe, et la fumée qui en provient est âcre et nauséabonde.

L'un des meilleurs tabacs du Congo est le tabac dit de Loukoléla.

Règle générale, le tabac au Congo est séché lentement selon nos méthodes, mais comme on ne le fait pas fermenter, il acquiert une saveur qui nous est désagréable; le tabac de Loukouléla fait exception.

Ce tabac provient en réalité de l'Alima, rivière française; il est mis en vente sous forme d'une véritable saucisse enroulée sur elle-même; les feuilles tordues

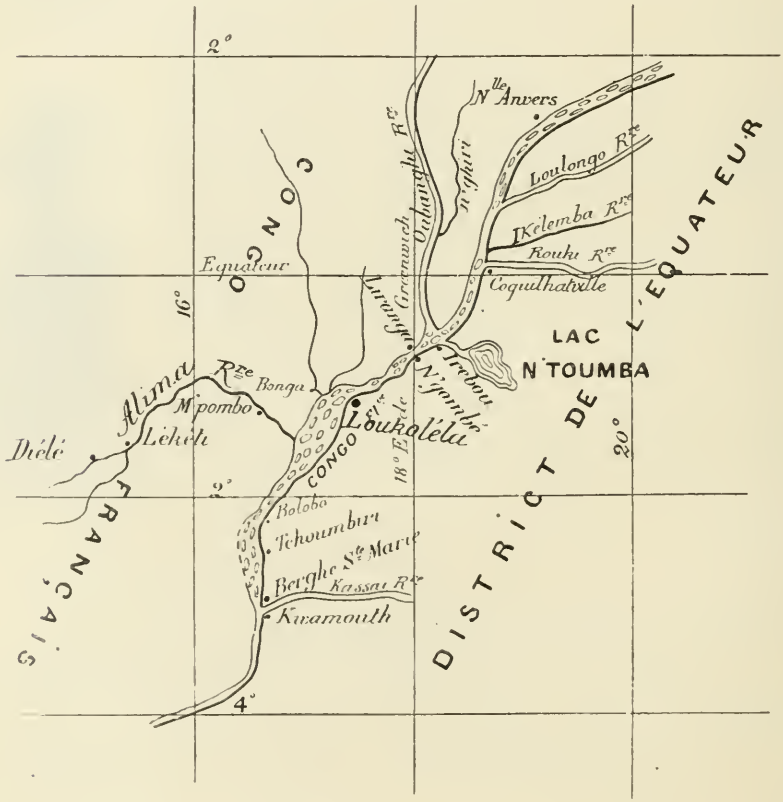

ensemble sont fortement comprimées dans un lacis fait d'une peau souple de liane; puis le tout est roulé en forme de saucisse, traversée par deux croisillons en bambou.

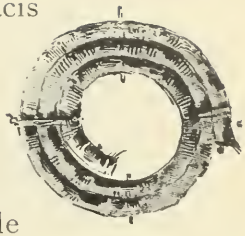

Ce procédé, qui comprime le tabac dans une véritable enveloppe, le fait fermenter et lui communique la saveur de nos tabacs de Belgique.

Aussi ce tabac est-il très recherché des Européens qui se le procurent surtout à Loukoléla, agglomération de l'Etat dont les habitants vont dans l'Alima acheter le tabac en rouleaux; certains de ces rouleaux sont épais comme le poignet et ont un mètre de diamètre.

Au lac N'toumba, les indigènes font aussi des enroulements de tabac, en forme de longs cigares, protégés par des feuilles sèches; mais comme le tabac est séché depuis longtemps avant d'être ainsi préparé, il n'acquiert pas la saveur de l'Alima.

Les N'gombès du Lopori fument un tabac que nous avions qualifié du nom de tabac-foin : les feuilles vertes, aussitôt cueillies, sont mises à sécher, comme dans le Kassaï, sur des claies au-dessus d'un feu de braise; le séchage dure une demi-journée et se fait en plein soleil; les feuilles se recroquevillent; le noir les roule entre ses mains de manière à en faire une espèce de julienne qu'il conserve en paquets dans des feuilles sèches. C'est détestable mais on finit, quand on n'a plus rien d'autre, par le fumer avec frénésie.

Dans nos stations, de nombreux essais ont été faits et ont donné de très bons résultats, ainsi qu'en témoignent les échantillons de Richemond, de Maryland, de tabac turc recueillis au Congo et exposés à Anvers.

Je me souviens d'avoir fumé à l'Equateur des cigares confectionnés avec du tabac Manille dont les semences avaient été apportées par le lieutenant Julien et qui avait poussé vigoureusement.

Les tabacs de Bornéo et de Sumatra ont aussi donné de bons résultats.

*
* *

A propos du tabac, je crois bon de raconter ce qu'il advint d'un « spécialiste », ancien planteur de Bornéo et de Sumatra, venu dans le Haut-Congo afin d'étudier la possibilité d'établir de grands champs de tabac. Le gouvernement de l'Etat, toujours bienveillant à l'égard de telles tentatives, et ne pouvant deviner à qui il avait réellement affaire, nous avait adressé des instructions nous prescrivant de fournir à cet ancien planteur le logement, la table, des outils, des locaux, des travailleurs, des terrains, et un agent de la station devait l'aider à surveiller ses pépinières et ses parcs d'essai s'il venait à s'absenter.

Le monsieur arriva, pestant et jurant contre le trajet de Léopoldville à l'Equateur, trajet qu'il avait dû faire à bord d'une petite chaloupe à vapeur, dont le confort n'atteint pas toujours celui des transatlantiques.

Nous fîmes de notre mieux pour recevoir dignement l'ancien planteur, qui débuta par l'achat de lances et de boucliers à tout prix et occupa ses premiers jours à la chasse aux papillons.

Enfin, il exhiba deux grosses bouteilles, pleines l'une de semences de tabac de Bornéo, l'autre de Sumatra : « Voici, nous dit-il, de quoi ensemencer l'Afrique entière ! »

Et nous nous rendîmes dans les jardins, où il eut bientôt fait de choisir un carré de terrain grand comme une demi-pièce de mouchoirs.

Alors, me priant de tendre les mains, il voulait absolument me verser dans l'une son Bornéo, dans l'autre son Sumatra, afin que, par-dessus tout ce que je devais déjà lui fournir, j'eusse encore le plaisir de semer le parc moi-même.

« Cher monsieur, lui dis-je aussi poliment que possible, cher monsieur le directeur technique, je dois vous fournir le gîte, la table, les hommes, les outils, les locaux et les terrains ; si, après cela, je dois encore semer et récolter moi-même, il ne vous restera plus guère qu'à fumer le Bornéo et le Sumatra du Congo ; moi, je cracherai ! »

Inutile de dire que le brave homme s'empressa de reprendre le premier bateau en destination de Léopoldville. Il avait bien séjourné en tout 5 à 6 mois au Congo, mais si on l'avait cru, du diable si on ne se serait empressé tous de déguerpir.

*
* *

On est parfaitement convaincu que tout nouvel Européen ne commence à rendre des services sérieux au Congo qu'après une période d'acclimatement et d'acquisition d'expérience qu'il n'est pas exagéré d'évaluer à une bonne année.

Il est bien clair que, si savant que l'on soit en Europe, ce n'est pas par des voyages de quelques mois en Afrique que l'on peut étudier ce pays en connaissance de cause.

D'abord on n'en voit qu'une très faible partie,

généralement la moins belle, ensuite on est trop tenu par les inconvénients d'une nouvelle existence.

C'est pourquoi les courts voyages scientifiques faits jusqu'ici par des hommes éminents auxquels, bien entendu, nous rendons justice entière, ne sauraient avoir donné les résultats considérables qu'on doit demander à une expédition scientifique complète, faite par des hommes ayant vécu la vie noire au moins trois ans, et s'en allant pour quatre, cinq ou six ans, autant qu'il le faudra pour avoir vu longuement et patiemment, et non par les yeux de la fièvre.

*
* *

Quant au tabac du Congo, que j'ai l'air d'oublier, voici comment quelques échantillons ont été appréciés en Belgique :

« Les tabacs du Congo sont appelés à un grand succès non seulement pour la coupe, mais aussi pour la fabrication des cigares.

» Les feuilles sont très souples.

» Les cigares fabriqués avec ces tabacs ne laissent rien à désirer au point de vue de la qualité et de la combustion.

» Les tabacs du Haut-Congo sont supérieurs en qualité à ceux du Bas. » (*Le Fumeur*, n° 106. D. Maritz.)

On commence à vendre à Bruxelles des cigares à 10, 15 et 20 centimes, fabriqués avec du tabac de Loukoléla ; c'est M. De Buck, le fabricant bien connu qui a pris l'intelligente initiative de commencer à lancer un produit qui, avec un peu de vogue, pourrait prendre un essor remarquable.

A ce propos, sait-on les chiffres de tabacs et cigares entrés en Belgique en 1893? Les voici :

16,000 tonnes de tabac, dont un peu plus de la moitié a été consommé par les Belges.

345 tonnes de cigares, dont 95 1/2 fumés en Belgique.

Au Congo, le tabac est l'objet d'un grand commerce sur place.

On sait que les troupes françaises reçoivent une ration de tabac; au Congo français le tabac est acheté dans le pays et les Sénégalais en sont très friands.

La maison hollandaise achète presque tout le tabac de l'Alima pour aller commercer dans l'Oubanghi supérieur.

Encore un fait : près de Nyangoué un métis arabe, Mounié Moulenda, s'était établi comme planteur de tabac; il avait un personnel très nombreux, occupé à ses plantations et fournissait le tabac nécessaire aux gens de Nyangoué et de Kassongo.

Je termine en redisant que le tabac existe sur tout le territoire de l'Etat.

. . . . . .

La « *Noix de Kola* ».

Existe en forêt et à l'état cultivé dans le Congo-Maritime et dans la région des chutes; se trouve à l'état sauvage presque partout.

La noix de Kola est la graine d'un arbre analogue à notre châtaignier, nommé *Sterculia Acuminata*, atteignant de 15 à 20 mètres de haut.

Il étend son habitat entre 5° latitude Sud et 10° latitude Nord; est en plein rapport à dix ans et peut donner jusqu'à 45 kilos de noix chaque année. Le docteur A.-S. Dumas signale des productions annuelles de cent kilos par pied.

A côté du vrai Kola femelle (café du Soudan) il faut se méfier du faux Kola (mâle), guttifère, ne possédant guère les vertus du sterculia.

Les graines pèsent entre 5 et 25 grammes, les unes d'un jaune blanc, les autres d'un rouge un peu rosé : de là la distinction entre les Kolas rouges et les Kolas blancs.

Les graines bien emballées peuvent se conserver fraîches pendant 25 à 30 jours. Les Wangatas de l'Equateur les conservent en terre où elles germent sans pour cela devenir impropres à la consommation.

Sur le littoral les deux principaux marchés sont Gorée et les établissements de la Gambie; le prix des Kolas y varie de 225 à 560 francs les 100 kilos.

Le Kola est un anti-dysentérique et un aphrodisiaque puissant; comme le maté et le coca, il calme la faim et permet de supporter de grandes fatigues; la mastication de la noix de Kola permet aux noirs de franchir jusqu'à

80 kilomètres par jour, sous un soleil torride, en résistant à la fatigue et à la soif (Dr Dumas). Le Kola place un sujet neuf dans les conditions d'un sujet entraîné ; chez le sujet entraîné, elle surajoute, comme le dit Parisot, son action propre à celle de l'entraînement lui-même.

L'emploi du Kola en médecine s'étend journellement pour la cure de l'épuisement, de la déséquilibration, de l'affaissement du système nerveux, des céphalalgies violentes et rebelles, etc...

D'une étude très documentée du Dr Rançon, médecin de 1re classe des colonies françaises, il résulte que le *Sterculia Acuminata* n'arriverait à maturité qu'à partir du 8e degré de latitude Nord; à mesure qu'on s'avancerait vers le Sud il deviendrait de plus en plus abondant.

Toutefois il semblerait ne plus être *cultivé* à partir de 6°30' latitude Nord.

Le Kola ne serait donc pas cultivable au Soudan français, dit le Dr Rançon, puisqu'il n'apparaît qu'aux environs du 11° latitude Nord, latitude à laquelle il ne produirait même plus de fruits. Or, le commerce de Kolas qui se fait au Soudan français est des plus importants, et à ce point de vue la colonie française est absolument tributaire des colonies anglaises de Sierra-Léone et de Sainte-Marie de Bathurst.

C'est par balles de 25, 50 et 100 kilos que le Kola est livré aux clients de l'intérieur contre des produits en nature : arachides, ivoire, cire, caoutchouc...

Le Dr Rançon accumule les faits prouvant l'importance du commerce, en gros et en détail, des Kolas au Soudan. Dans certains villages du Bambouc, à Bakel, à Kayes, à Médine, à Bammako, la noix de Kola se paie de 10 à 25 centimes pièce, ce qui met le kilogramme à un prix moyen de dix francs.

Nous ne saurions évaluer en argent, dit toujours le même auteur, l'importance de ce commerce, mais nous pouvons affirmer qu'il est très considérable et doit donner lieu à un chiffre important d'affaires.

Or, ce que le Dr Rançon dit du Soudan on peut le dire de presque toute l'Afrique : le Kola est extrêmement recherché; de temps immémorial, les nègres africains font le plus grand cas de cette noix qu'ils chiquent avec autant de frénésie que les Annamites leur bétel; ils l'utilisent comme monnaie et selon sa couleur ils en tirent un langage symbolique : les noix blanches signifient paix, cordialité, mariage; les noix rouges, guerre, hostilité, désunion.

Dès lorsle Kola deviendra au point de vue congolais un article de commerce remarquable en Afrique même, et dans l'avenir les noix de Kola du Congo (pays couvert par l'habitat de ce fruit) gagneront toutes les provinces musulmanes, non seulement le Soudan français, mais

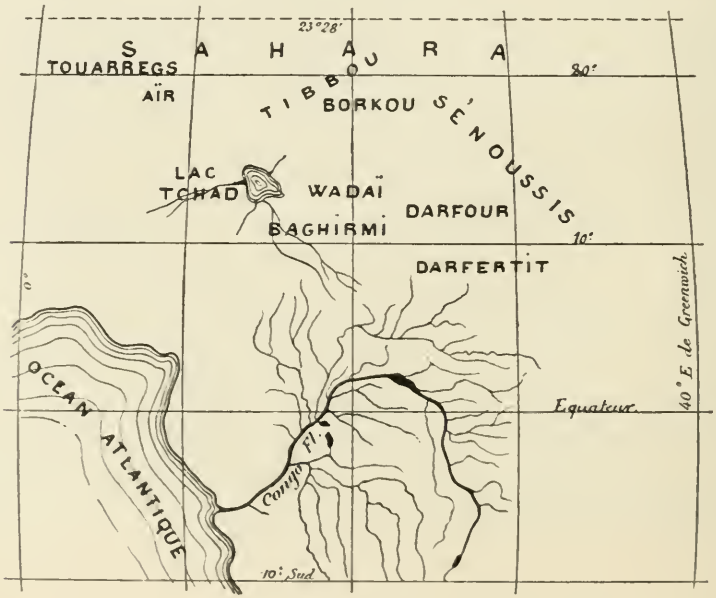

l'Aïr des Touaregs, le Tibbou et le Borkou des Sénoussis, par le Bornou et le Tchad, par le Baghirmi et le Wadaï, par le Darfour et le Darfertit.

*
* *

La « *Piassava* ».

Fibre d'exportation pour corderie, sparterie et brosserie. Est fournie par le palmier Léopoldina du Brésil, dit palmier du commerce et aussi *Attalea Funifera* (qui porte des cordes).

On en fait rouir les feuilles, ce qui amène la désagrégation de la base du pétiole et permet de dégager ces fibres.

On en faisait des cordages peu estimés.

Un marchand, il y a quelques années, s'en servit pour protéger son navire contre les heurts, et, à la fin de son voyage, abandonna ces tampons sur les quais de Liverpool.

Un fabricant de brosses les vit et les acquit pour quelques sous. Il en fit des brosses et des balais excellents.

D'après le docteur Briart, la chose remonterait à environ quarante ans.

Les fibres données par les raphias d'Afrique, dit encore cet observateur, sont plus souples et donnent l'imitation presque parfaite du crin de la queue de l'éléphant.

L'importation de ce crin végétal, sous forme de ligatures, de cordages souples un peu grossiers, remonte à quelques années; il provenait des îles du Pacifique (Manille).

Le raphia à piassava croît dans les îles basses, sur les bords facilement inondés des grands fleuves d'Afrique.

Le pétiole enveloppant de la feuille se désagrège peu à peu quand la feuille meurt et donne à la gaine une enveloppe épaisse de ce crin.

La piassava du Bas-Congo vaut actuellement 70 centimes environ le kilo.

Il est à remarquer que ce produit, comme beaucoup que nous avons signalés jusqu'ici et d'autres que nous allons citer, offre pour le transport l'immense avantage de n'exiger aucun emballage; on le met simplement en bottes et il n'a cure de l'humidité ni de la chaleur.

La piassava n'est pas une fibre textile, mais ce genre est aussi représenté à Anvers, où nous voyons le coton, les fibres d'ananas, de bananier, de bambou m'poussou, de papyrus, d'hyphène, etc.....

*
* *

Le « *Coton* ».

Existe à l'état sauvage et cultivé dans le Congo-Maritime, la région des Cataractes, le Kassaï.

Signalé par Dybowski dans les plaines du Chari, poussant sans soins au milieu des grandes herbes. Il se trouve dans des conditions qui sont tellement favorables à son développement, que là même où il n'est plus cultivé, par exemple sur l'emplacement d'anciens villages, il se multiplie, s'indigénise et produit de belles capsules laissant échapper à maturité des flocons d'une soie très blanche.

A été introduit dans la plupart de nos stations avec un succès complet.

Là où il existe, l'indigène sait très bien le filer et le tisser au moyen de métiers primitifs.

Dans le Moyen-Congo, le fil de coton sert à la

confection de sacs à bibelots et aussi de sacs dans lesquels les mamans noires portent leurs nourrissons.

Les tisserands noirs fabriquent des bandes d'étoffe de 5 à 10 centimètres de largeur, d'une solidité remarquable.

Ces bandes sont cousues les unes aux autres pour la confection; elles représentent des dessins obtenus par le tissage.

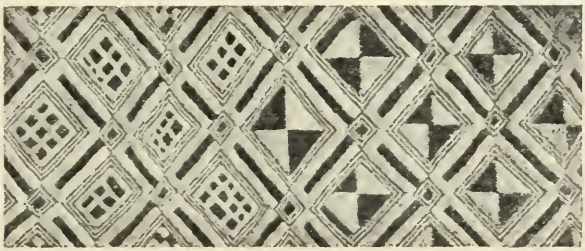

Les cotonniers signalés au Congo sont le *Gossypium Anomalum* dans le Kassaï: le cotonnier herbacé et le cotonnier arborescent, espèce africaine qui croîtrait spontanément au Tanganika.

Devons-nous dire aux intéressés combien il importe à notre industrie nationale de pouvoir s'affranchir de la tutelle des marchés étrangers?

Quelle certitude d'avenir pour l'industrie cotonnière de Belgique si les lieux de production de la matière première étaient belges!

Il est entré chez nous, en 1893, 82,227 tonnes de coton, venant surtout de et par l'Allemagne, l'Angleterre, Brème, l'Egypte, les Etats-Unis d'Amérique, la France, les Indes Anglaises, l'Italie, les Pays-Bas.

De ces 82,227 tonnes de coton, 35,000 environ ont été usinées en Belgique.

Le coton du Congo est l'espèce dite courte-soie et de qualité supérieure.

Les indigènes ne cueillent la coque qui contient la bourre que lorsque cette coque est ouverte; ce sont surtout les femmes et les enfants qui se livrent à ce travail.

Après avoir étendu le coton au soleil, sur des nattes, pour qu'il devienne bien blanc, on en enlève la graine, puis on l'expose à nouveau dans des calebasses.

La bourre textile qui sert à confectionner des étoffes n'est pas le seul produit du cotonnier; les graines peuvent, par compression, fournir une huile d'excellente qualité, et, comme résidu, des tourteaux à donner au bétail.

Il y a lieu d'examiner s'il n'y aurait pas avantage à introduire au Congo les plants de coton de Géorgie, longue soie (*Gossypium Barbadense*).

D'après Moloney, cette espèce est cultivée dans plusieurs régions des tropiques africains, et elle produit le meilleur coton de commerce.

Les chiffres que nous avons donnés plus haut doivent faire réfléchir partisans et adversaires du Congo.

. . . . . .

Les autres fibres textiles (d'ananas, de bananes, de papyrus, d'hibiscus, etc.) n'ont guère encore d'emploi en Belgique, tandis que nos voisins non seulement recherchent toutes leurs applications industrielles, mais tâchent même d'introduire chez eux des plantes textiles nouvelles, telle la ramie en France.

L'alpha, le corossol, la jute, le chanvre indigène, les fibres de plusieurs broméliacées, d'arbres tels que le « *pounga* » du Congo-Maritime, etc., doivent attirer l'attention de nos filateurs, cordiers, fabricants de sparterie, fabricants de papier, etc., auxquels nous conseillons vivement de se livrer à de sérieuses expériences.

L'exposition des colonies françaises de l'Afrique, à Anvers, était, au point de vue textile, des plus complètes et des plus suggestives.

*
* *

Importation de fibres végétales en Belgique, en 1893 :

Chanvre : 10,019 tonnes, dont 9,015 usinées par nous.

Fils de lin ou d'autres végétaux : 1,176 tonnes, dont 237 mises en œuvre en Belgique.

Matières textiles brutes diverses (non compris l'étoupe, la jute, la

laine, le lin, la soie et le coton) : 4,375 tonnes, dont 4,020 utilisées par l'industrie nationale.

Cordages : 1,308 tonnes, dont 395 employées par nous.

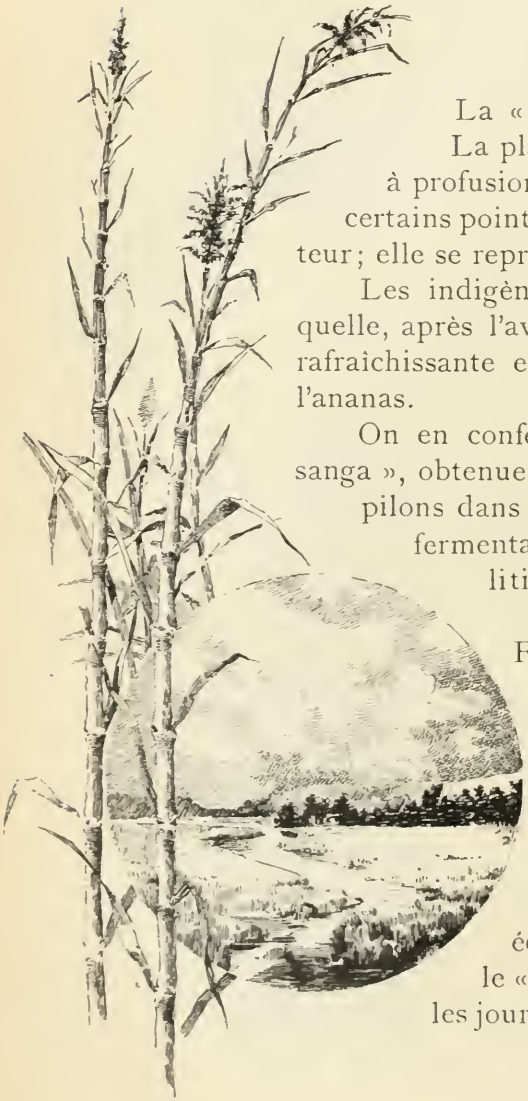

*
* *

La « *Canne à sucre* ».

La plante à sucre par excellence, cultivée à profusion sur tout le territoire de l'Etat; en certains points, la tige atteint 5 mètres de hauteur; elle se reproduit au Congo par boutures.

Les indigènes mangent la canne à sucre telle quelle, après l'avoir simplement pelée; elle est très rafraîchissante et beaucoup de tribus la préfèrent à l'ananas.

On en confectionne une bière appelée « massanga », obtenue en exprimant le jus au moyen de pilons dans des troncs d'arbres évidés; après fermentation, on porte le liquide à ébullition.

Tous les indigènes du Haut-Fleuve et du Kassaï connaissent le « massanga », dont ils sont friands en diable.

A l'Equateur, certaines tribus ont la spécialité de cette fabrication; ce sont souvent des tribus agricoles intérieures, qui se rendent chez les tribus riveraines et échangent leurs produits, — dont le « massanga », — contre du poisson; les jours où les marchands de « massanga »

arrivent, le tam-tam annonce au loin la bonne nouvelle et l'on consacre parfois plusieurs jours aux libations et aux beuveries accompagnées de danses spéciales : c'est la fête du « massanga », qui se renouvelle deux ou trois fois par mois.

Le « massanga » est très prisé des Européens, et dans presque toutes les stations du Haut-Fleuve on en fabrique journellement pour la table des blancs.

Le docteur Charbonnier, du camp de l'Equateur, préférait le « massanga » au vin.

Imitant le procédé de fabrication arabe, beaucoup de chefs de station du Congo-Central obtiennent du jus de canne à sucre un sirop très utilisable pour le thé, le cacao, le riz, les desserts, etc. A Loukoungou, particulièrement, les missionnaires américains (à la tête desquels se trouve le digne et très aimé M. Hoste) sont arrivés à obtenir la cristallisation de ce sirop de canne à sucre : un flacon de cet intéressant produit figurait au compartiment d'Anvers.

Le rendement de la plante en sucre cristallisable est toujours supérieur à 15 p. c. ; la betterave n'arrive à ce taux que dans les très bonnes années. Dans un avenir prochain nous verrons des sucreries s'établir au Congo, et peut-être un jour en recevrons-nous du rhum, qui se boira avec le café Congo, servi sur des tables en bois de rose, en acajou blanc, en sénonné et accompagné de cigares de Loukoléla.

*
* *

Le « *Poivre de Malaguette* ».

Ce poivre est connu depuis les premiers temps des échanges entre l'Europe et l'Afrique.

Villault, sieur de Bellefond, qui, avec Atkins, Snelgrave, Smith, Loyer, Des Marchais, etc., est considéré par l'abbé Prévost comme un voyageur paraissant avoir été plus jaloux de la qualité d'observateur que de celle de marchand, Villault, disons-nous, visita les côtes d'Afrique en 1666 et 1667.

« La côte de Malaghette ou de Maniguette, écrit-il, se nomme ainsi à cause du poivre de Rio-Sestos, que les Français nomment Malaghette.

» Les marchands de Dieppe donnaient le nom de Paris à la ville située à l'embouchure du Grand Sestre, par la seule raison que ce poivre y était en abondance.

» Cette marchandise, dit encore Villault, qui est la plus chère du pays, rapporte plus de profit qu'on ne se l'imagine, surtout lorsque le retardement des flottes de l'Inde la rend plus chère. »

L'ancienne Côte de Malaguette s'appelle aujourd'hui Côte des Graines ou Côte du Poivre. (République de Libéria.)

Le poivre de Malaguette (*Amomum Melegueta*) est dit aussi Graine de Paradis, et ce nom rappelle la faveur dont ce poivre a dû jouir anciennement. Il est fourni par un fruit charnu, rouge, en fuseau, renfermant de nombreuses petites graines brunes, très aromatiques, analogues de forme à des pépins de raisin.

La plante est une sorte de jonc haut de $1^{m}50$ à

2 mètres, à longue feuille étroite, croissant à l'état sauvage, et dont je trouvai surtout des quantités sur la rive droite du Congo en face d'Equateurville.

La fleur mauve poussant au pied de la plante est de toute beauté.

L'indigène enfile les fruits de ce jonc sur des baguettes qu'il suspend au toit de sa hutte où ils se dessèchent complètement ; les graines sont alors utilisées comme condiment et comme médecine.

D'après M. Dewèvre, les Européens utilisent la graine de Paradis en médecine, et on en exporte de grandes quantités de la côte de Guinée à destination de l'Angleterre.

D'après Moloney, la graine de Paradis est fort employée en Grande-Bretagne et dans les Etats-Unis d'Amérique à la préparation de médicaments pour le bétail, pour donner du piquant aux cordiaux, et aussi pour donner une force artificielle aux alcools, vins, bières et vinaigres. Les exportations de la Côte d'Or et principalement de « Cape Coast Castle » et d' « Accra » atteignent annuellement une moyenne de « 2,000 cwt. » (50,000 kilos), dont la moitié à peu près entre en Angleterre.

A propos de ce poivre, signalons que J. Dybowski, dans *La Route du Tchad*, rapporte avoir trouvé en abondance dans les environs de Bangui une espèce de poivre dont les rameaux s'attachent après le tronc des grands arbres, et qui semble très analogue au cubèbe. Ce serait peut-être, dit Dybowski, une plante intéressante à exploiter.

En 1893 je reçus du père Allaire, de la mission de Liranga, un rameau de poivrier desséché venant, me dit-il, de l'Oubanghi ; il portait des grains extrêmement parfumés.

. . . . . .

La « *Muscade de Calabash* ».

Produite par une anonacée, le *Monodora Myristica*, arbre de 15 à 20 mètres de haut croissant au Congo. Son fruit est une grosse baie, renfermant un grand nombre de graines.

Propriétés analogues à celles de la noix de muscade. Saveur un peu plus piquante.

*
* *

La « *Fève de Calabar* » (*Physostigma Venenosum*).

Plante médicinale dont le port ressemble à celui du haricot et dont la gousse atteint jusqu'à 17 centimètres de longueur.

Sous le nom de « *Ésére* », le fruit est employé comme poison d'épreuve par les naturels de « Vieux-Calabar ».

C'est une plante vénéneuse très énergique; les médecins européens l'utilisent pour faire contracter la pupille, pour combattre le tétanos et guérir certaines névralgies.

Le principe actif est un alcaloïde particulier appelé « *Physostigmine* » ou « *Ésérine* ».

*
* *

. . . . . .

L' « *Orseille* ».

En certains points des algues (usnées) croissent sur les branches des arbres qui se couvrent d'une sorte de longs filaments d'un vert très clair; ils pendent en formant comme de longues stalactites. Ces végétaux parasites sont exploitables; ils forment l'orseille employée en teinturerie et fournissent des matières colorantes bleues et pourpres. Il y en a des quantités indéfinies.

Pendant le premier semestre 1894, il en a été exporté de l'État du Congo envion 19 tonnes valant 8,500 francs et passant presque au total en transit.

*
* *

Le « *Rocou* » (ou *Arnatto*).

Le rocouyer (*Bixa Orellana*), bixacée originaire d'Amérique, est un arbuste à fleurs roses ou d'un blanc légèrement teinté de rose, auxquelles succèdent des capsules renfermant de petites graines d'un rouge pourpre.

Voici le résultat d'une analyse faite par M. Hardman Taylor d'Anvers :

« Des graines d'une couleur chamoise on obtient une dissolution rouge jaunâtre dans l'alcool.

» Ces graines sont blanches à l'intérieur, la matière colorante reste dans la coquille. Elles sont très difficiles à moudre à cause de leur dureté.

» Il s'y trouve évidemment une quantité suffisante de matière colorante pour pousser plus loin les essais. »

A l'Equateur, l'indigène emploie le rocou comme fard.

En Europe et en Amérique on l'emploie parfois pour teindre certains fromages, colorer le beurre, principalement le beurre falsifié.

Il en a été exporté pendant le 1er semestre 1894, de l'Etat du Congo, 39 kilos valant 45 francs.

* * *

L' « *Entada Gigalobium* » (*Entada Scandens*). Aveline des Indes occidentales.

Immense légumineuse atteignant la longueur de 1m50 et renfermant de grosses graines rondes de 5 à 7 centimètres de diamètre et de 1 centimètre d'épaisseur.

La décoction de l'écorce est un bon astringent; les graines passent pour alexipharmaques, narcotiques et vomitives.

Dans le liber et autour des graines se trouve une substance mucilagineuse et savonneuse qui sert à laver les cheveux.

La sève sert de boisson à Java.

Les feuilles sont mangées avec du riz.

Certaines tribus sous les tropiques mettent ces graines à détremper dans l'eau, puis les grillent et les mangent; elles en font aussi des boites à priser, des cuillères, etc.

La fibre de cette plante grimpante sert aux îles Ceylan à fabriquer des cordages.

L'entada gigalobium est signalé jusqu'ici dans le Congo-Maritime et dans la forêt du Mayombe.

* * *

. . . . . .

Le « *Café Sauvage* ».

Existe surtout vers le Nord de l'Etat, dans la zone arabe et au Kwango.

La culture du caféier à petits grains croissant sur les bords de l'Oubanghi, écrit Dybowski, devrait être tout particulièrement pratiquée, car le produit obtenu trouvera sur les marchés un prix de faveur à cause de son analogie avec les meilleures qualités, telles que celles de Rio-Nunez et de Moka.

Le même voyageur dit aussi que l'espèce à grande feuille trouvée par lui sur les bords de la Kémo, par les gros rendements qu'elle peut produire, pourra sans doute, elle aussi, présenter un intérêt très réel.

C'est probablement le café à petits grains de Dybowski qui a été signalé dernièrement dans les Sultanats du Nord par le lieutenant Fiévez Achille, résident chez Sémio, et qui sur les marchés est connu sous le nom de petit moka du Soudan.

Peu à peu on dégage de l'enchevêtrement des productions du sol au Congo ces différentes richesses, les plus aisées à découvrir par les occupants actuels de l'Etat, à qui les connaissances botaniques font défaut : l'emploi de la plupart des végétaux, arbres ou plantes, de la grande forêt n'est pas encore bien défini, et par suite l'industrie européenne ignore encore comment elle pourra les utiliser.

Ce n'est ni en quelques mois, ni en quelques années, qu'on atteindra ce résultat, et la patience, qui est la première règle des entreprises coloniales, est ici de toute nécessité.

Le pays est riche; il produit de plus en plus et avec un peu de persévérance, nous en pourrons tirer, avant qu'il soit longtemps, un parti considérable dont profiteront notre commerce et notre industrie. Oui, la brousse renferme toujours des trésors auprès desquels on continue à passer sans s'en douter. J'en citerai un exemple frappant :

Depuis bientôt douze ans, la forêt de Massamba, à l'ouest de la Loufou, est traversée par tous les Européens dépassant Matadi. De plus en plus nombreux ont été les blancs de tout métier qui ont foulé son sol; botanistes, planteurs, agronomes, ont, pendant dix ans, dégringolé les pentes de cette forêt bien connue : aucun n'avait constaté que le café y poussait naturellement. Ce n'est qu'au mois de septembre 1893, donc l'an dernier seulement, qu'un jardinier, rentrant de Loukoungou, et ayant quitté le sentier des caravanes pour pénétrer à quelques cents mètres dans la forêt de Massamba, y trouva, à sa grande surprise, des caféiers sauvages couverts de baies presque mûres. Des mesures ont été prises pour dégager ces caféiers, dont la fève, toute petite, paraît être la même que celle du café sauvage trouvé dans l'Oubanghi et dans les Sultanats du Nord.

Cet exemple n'est-il pas typique?

Dans la zone de Kassongo les troupes de l'Etat consomment en grande quantité le café sauvage.

L'an dernier M. Lehrman, commissaire du Kwango, fit connaître au Gouvernement que son district était à même d'approvisionner en café les autres provinces de l'Etat.

Le lieutenant Fiévez Léon, à l'Equateur, signale la présence dans les iles de l'Oubanghi, entre son confluent et Zongo, d'une multitude de caféiers en plein rapport.

. . . . . .

Le « *Bambou de Chine* ».

Existe dans le Katanga et au Nord de l'Oubanghi. A été introduit par nous dans la plupart des stations et y pousse merveilleusement.

Dybowski signale l'exubérance des bambous de Chine ou plus exactement « Bambous de l'Inde » vers 5° 1/2 Nord. Les tiges, écrit-il, ont de 15 à 18 mètres de haut; ce sont des plantes superbes; les touffes ont 6 ou 8 mètres de diamètre et les brins s'élancent en une gerbe haute et élégante et s'infléchissent en des courbes gracieuses.

En Afrique, on donne improprement le nom de bambous aux rachis d'un raphia. Il serait bon d'adopter la terminologie « Bambou du Congo » pour ces rachis.

Le vrai bambou reçoit en Europe des applications pour ainsi dire indéfinies pour la confection de milliers de meubles, de bibelots, de cannes de tout genre, etc. On en fait aussi des hampes de lances.

Tous les produits végétaux que nous venons d'énumérer et qui ont été exposés à Anvers, sont ou originaires du pays ou introduits dès longtemps avant notre arrivée au Congo.

Leur énumération descriptive aurait à se compléter des végétaux signalés comme existant au Congo, mais non représentés à Anvers.

Nous n'en donnerons que la nomenclature rapide :

Le « *Cubèbe Africain* », qui pourrait peut-être remplacer le poivre noir et est utilisé en médecine.

Le « *Pentadesma Butyracea* » à graine huileuse.

Le « *Manglier* », dont l'écorce peut servir au tannage; bois de construction.

Le « *Borassus Flabelliformis* », magnifique palmier à tronc renflé, dont le bois veiné de noir et très solide est un bois d'ébénisterie et de construction, et dont les feuilles sont employées à la confection de mille bibelots, parmi lesquels les éventails chinois.

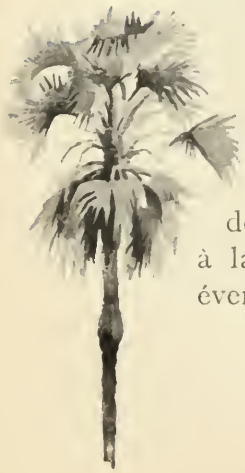

Le « *Palmier-Bambou* » (*Békélengué* à l'Equateur). Pris souvent pour le *Raphia Vinifera*, est le plus beau représentant de la famille raphia au Congo.

Les nervures des feuilles du békélengué sont parfois grosses comme la jambe, et fournissent pour les constructions des matériaux comparables au bambou de l'Inde; ces rachis ont jusqu'à 12 mètres de long, sont droits, réguliers et résistants; aussi sont-ils très utilisés par les noirs et par les blancs; l'épiderme de ces nervures sert à la confection de nasses énormes, de pièges à petit gibier, de paniers de toute sorte, de nattes pour cloisonner les huttes; — l'intérieur fournit les petites flèches de 30 à 35 centimètres de long, souvent empoisonnées : les attelets si dangereux; — les feuilles donnent les meilleurs toits indigènes connus dans le Haut-Congo; — en plaçant ces bambous jointivement sur deux rangées, l'une verticale, l'autre horizontale, on obtient des cloisons propres et suffisantes pour des constructions provisoires à élever rapidement.

Le « *Palmier Calamus* » *(Calamus Secundiflorus)* ou « *Rotang* » : sorte de jonc épineux s'accrochant à tout ce qu'il rencontre; toutes les rives en sont garnies; la feuille est semblable en petit à celle du palmier; le corps peut remplacer le rotang venant des Indes orientales, si employé en vannerie et pour les chaises de jardin, les fauteuils cannelés dits fauteuils de Madère, etc.

Certains rotangs ont l'épaisseur du poignet et sont longs de 6 à 8 mètres; ils sont très résistants et très souples, et pourront faire, avec une autre liane (appelée « *n'godi* » à l'Équateur), l'objet d'un commerce considérable; cette liane n'godi peut servir aux mêmes usages que les joncs dont on fait les fonds de chaises, et surtout donnera, à peu de frais, des paniers d'emballage

légers et résistants pour les expéditions rapides de fruits, poisson frais, etc.

Des fleurs et des plantes ornementales dont l'import en Europe serait une richesse.

Mon ignorance en Botanique m'empêche de mettre des noms sur les très nombreuses fleurs qui parent les rives du fleuve et l'intérieur des forêts; à certaines époques de l'année, des rideaux de lianes, dégringolant du haut des Fromagers et des Saucissonniers, se couvrent complètement de bouquets d'un incarnat violent; parfois des kilomètres entiers de rives fleurissent et l'on ne voit plus de verdure pour ainsi dire : tout est devenu rose; en d'autres points, les arbres sont chargés de fleurs blanches dont je ne sais dire ni les formes, ni les caractères. Je sais seulement combien c'était beau!

Et que d'orchidées partout, plus étranges souvent que belles, et trouvées dans des circonstances parfois curieuses. Exemple :

A certaines époques de l'année et en certains points du camp d'Équateurville, l'air se saturait d'un parfum violent d'héliotrope. On passait humant fortement ce parfum et donnant un coup d'œil interrogateur aux environs. Comme là-bas on est toujours affairé, on ne poussait pas plus loin l'examen de ce parfum et la recherche de ses causes. A la fin de 1893 seulement, mon attention fut attirée par une jonchée de feuilles mortes sous un arbre complètement vert. J'examine ces feuilles et je constate qu'il s'agissait non de feuilles, mais de fleurs brunes d'où émanait le parfum d'héliotrope. Au-dessus de ma tête, la frondaison de l'arbre d'où ces fleurs tombaient; cet arbre était parasite d'une « *Anonacée* » ayant poussé au flanc d'une de ces termitières

monstrueuses de l'Équateur. On eût dit qu'au tronc de l'anonacée à larges feuilles et à gros fruits jaunes, on avait greffé de longues branches flexibles à petites feuilles tendres et délicates, abritant à leur aisselle des fleurs en étoile, teintées de brun et de blanc seulement, mais d'un dessin plus délié, plus transparent, plus capricieux que l'aile des papillons, et d'un parfum rappelant l'héliotrope.

Guidés par ce parfum très marqué, nous trouvâmes immédiatement de nombreux spécimens de cette adorable fleur sauvage que nous montrâmes en vain à tous les passagers, pour en connaître le nom.

Je surveillai nos arbres parasites pour voir si aux milliers de fleurs qui la couvraient allaient succéder des fruits. Il n'en fut rien; toute la floraison se flétrit sans que rien la remplaçât; ou du moins, ce fut seulement deux mois après que nous découvrîmes, en place de toutes ces fleurs, rien que deux fruits et bien bizarres : au bout de deux longs rameaux flexibles et pas plus gros que le doigt, se développaient comme deux pommes à côtes, d'un vert sombre et velouté. Pendant trois mois ces fruits étranges demeurèrent sans changement apparent, sauf qu'ils noircirent un peu; enfin, m'étant décidé à en cueillir un, je le trouvai rempli d'une multitude de petits noyaux gris-brun, semblables à des noisettes. Ces noyaux, secs, prirent une odeur très caractérisée d'angélique confite.

Cette orchidée parfumée serait ici une fleur de grand luxe et de grand prix.

Voici encore une fleur remarquable, signalée par le capitaine Camp :

« *Étoile blanche, Gloire du matin.* »

« La fleur peut n'être pas classée parmi les « gloires du matin », mais certainement elle en a l'apparence,

excepté un léger aplatissement dans la forme. Elle présente cinq pointes d'une belle couleur de velours blanc. Ces pointes sont réunies par de petites raies d'une couleur crême plus sombre, avec de la peluche veloutée. C'est une très belle fleur mais qui n'a pas d'odeur spéciale. Elle croît dans un sol très riche, sa tige grimpant par-dessus les taillis. Elle sera certainement la bienvenue dans les jardins botaniques. »

A propos de fleurs, remarquons que l'Européen en a introduit de nombreuses variétés : roses, pourpier d'ornement, lilas, véritable épine du Christ, immortelles, corail, reines-marguerites, vigne de Chypre, balsamines, etc.....

*
* *

Les plantes médicinales, auxquelles il faut rattacher les plantes toxiques, sont nombreuses à n'en juger que par toutes les drogues qu'en fabriquent les médicastres noirs.

Je pourrais bien parler du « *Strophantus Hispidus* », de la famille des apocynées, dont on empoisonne les flèches, et qui a sur le cœur une action très marquée, ce qui en fait un succédané de la digitale ; — de l' « *Erythrophlaeum Guineense* » ou du « *Tephrosia Vogelii* », qu'on utilise pour l'épreuve de la casque, jugement de Dieu aux pays des noirs, — et de tant d'autres cæsalpiniées, malvacées, rubiacées, etc., etc.....

J'aime mieux dire, à ma confusion, que je n'y connais rien du tout, et m'arrêter ici dans ce que je voulais dire de la flore équatoriale sauvage exploitable, pour vous présenter deux produits introduits et cultivés par nous avec un succès étonnant : le café et le cacao.

. . . . . .

Le « *Café* ».

Dès l'arrivée des Européens à Léopoldville, des essais de plantation de café furent faits. C'était du café de Libéria.

L'expérience réussit, mais les mille difficultés avec lesquelles on était aux prises en ce moment empêchèrent le développement en grand des plantations.

Bien plus, il y eut un moment où la population blanche de Léopoldville ne parut plus se douter de l'existence, dans les jardins, de ces arbres précieux que la brousse menaça bientôt d'étouffer.

Ce fut le lieutenant Liebrechts qui, en arrivant à Léopoldville en 1886, et ayant connaissance des essais précédemment tentés, fit des recherches et découvrit dans les hautes herbes de petits caféiers végétant misérablement, mais heureusement encore vivants. Il s'empressa de les dégager, et, grâce à lui, ils reprirent vigueur.

En 1890, la Chambre de commerce d'Anvers publiait un rapport établissant que le café de Léopoldville est des meilleurs et recommandant sa culture, car sa qualité le plaçait à côté du meilleur « Santos » et de certaines qualités de « Java » et de « Haïti », le prix variant de 95 à 110 francs les 50 kilos.

A la suite de ce rapport, le regretté gouverneur Coquilhat faisait parvenir, le 7 août 1890, aux commissaires de district, des instructions prescrivant l'introduction et le développement de la culture du café dans tous les établissements de l'Etat.

En conséquence, Léopoldville devait envoyer, avec tous les soins voulus, les premiers plants disponibles à Loukoungou et à Bangalas (Nouvelle-Anvers), puis à Lousambo, à Loulouabourg, à l'Arouwimi.

Les instructions du Gouvernement reçurent application immédiate, et bientôt, au lieu d'envoyer quelques jeunes plants, on put envoyer des centaines, puis des milliers de baies mûres, et les résultats furent tellement extraordinaires, qu'on se refusera presque à croire les chiffres que je vais citer.

C'est pourquoi je rappellerai d'abord l'extraordinaire fertilité du sol dans le Haut-Congo; l'immense cuvette qui fut jadis la *Mer Centrale* est en outre plus favorisée par le régime des pluies que les bandes nord et sud de l'Etat; la composition et la profondeur de la couche arable sont presque partout des plus favorables au café. Enfin, disons que cette rubiacée est chez elle au Congo; car elle n'est nullement originaire de l'Arabie, comme son nom scientifique (*Coffea Arabica*) pourrait le faire croire; elle a pour berceau l'Afrique centrale, où on la trouve en abondance à l'état sauvage.

L'exemple de la pousse des caféiers à l'Equateur est typique : les baies, provenant de Léopoldville, furent mises en terre fin novembre 1891; les premières fleurs apparurent juste un an et demi plus tard; quand je quittai la station, en juin 1893, les caféiers avaient $2^{m}50$ de haut et étaient couverts de fruits; depuis mon départ, 40,000 baies récoltées sur ces premiers caféiers ont été plantées en pépinière.

A Nouvelle-Anvers, à Basokos, etc., la puissance de production du sol est identique, et les résultats obtenus sont imposants.

LE BASSIN DU CONGO

L'ancienne mer intérieure
d'après A. J. Wauters.

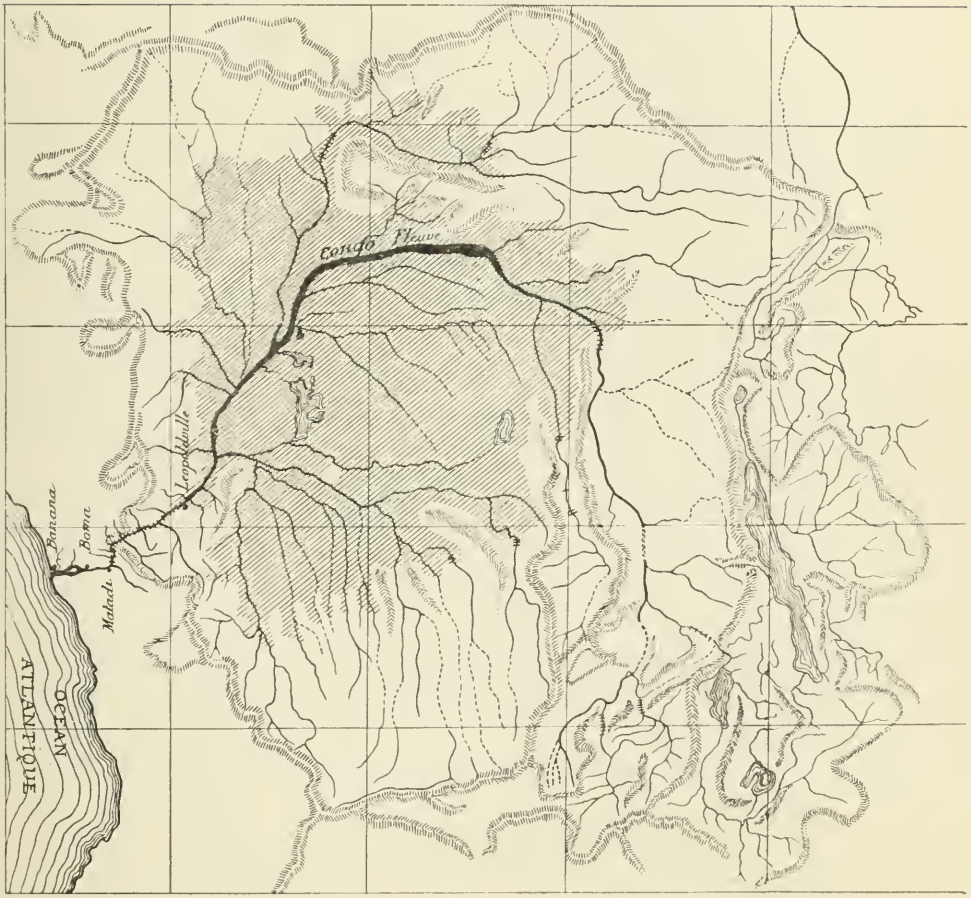

Voici le relevé des caféiers dans quelques stations de l'Etat Indépendant, à la fin du premier semestre 1894 :

Boma	435
Matadi	80
Région des Cataractes	93
Stanley-Pool	14,520
Kwango-Oriental	37
Equateur	4,305
Nouvelle-Anvers (Bangalas)	27,225
Basokos	2,650
Oubanghi-M'bômou	1,200
Total	50,545

Dans les stations précitées, 200,000 baies étaient en terre à la même date.

Je ne possède pas les chiffres de Loulouabourg, Lousambo, Stanley-Falls, etc.....

A côté de l'Etat, les factoreries et les missions créent aussi des parcs plus ou moins étendus de caféiers.

La mission de Bolengui (Equateur) possédait à mon départ (1893), 500 plants de café, dont 150 en pleine force.

Devant ce développement surprenant d'une culture de grand rapport, l'Etat s'est empressé d'envoyer au Congo un certain nombre d'agronomes, et de planteurs noirs recrutés à San-Thomé et à Monrovia.

Une société s'est formée dernièrement pour l'exploitation des produits du sol au Kassaï; son principal objectif est l'établissement de grandes plantations de café.

Actuellement, des essais de culture sont tentés avec des semences de San-Thomé, Guatémala et Java.

Plusieurs fonctionnaires de l'Etat ont été chargés d'aller étudier, à San-Thomé particulièrement, les plantations qui sont une des richesses de cette île équatoriale.

Bref, rien n'a été négligé pour assurer le développement d'une grande ressource.

D'après les rapports de M. Van Buggenhoven, agronome des districts de l'Oubanghi-Ouèllé et de l'Equateur, avant deux ans il y aura à Nouvelle-Anvers (Bangalas) 100,000 caféiers en pépinière ou transplantés.

Si on considère que quatre ou cinq ans après, chaque caféier pourra donner un rendement moyen minimum de 5 livres (ce qui est un chiffre trop faible), on arrive pour la seule station de Bangalas à une récolte annuelle de 500,000 livres, représentant une valeur brute d'un demi-million de francs et un chargement de 30 wagons pour cette unique station.

Les districts « Equateur », « Stanley-Pool », « Arouwimi-Ouèllé », le « Manyéma », les « Sultanats du Nord » auront, avant deux ans, au moins chacun 50 à 60,000 caféiers en pépinière ou transplantés, soit, avec l'hypothèse de tantôt, une récolte annuelle pour chaque région, à partir de 1900, de 250 à 300 tonnes de café.

Un coup d'œil sur le tableau donné tantôt des caféiers existant en station à la fin du premier semestre 1894 montre, en ce qui concerne le café, la pauvreté du Congo-Moyen à côté du Haut-Congo; il en est ainsi pour plus d'un produit, et c'est une des causes qui assurent au chemin de fer du Congo un trafic pour ainsi dire indéfini.

. . . . . .

Il est entré en Belgique, en 1893, 41,847,957 kilos de café, dont 23,608,334 ont été bus dans le pays. Valeur moyenne 2 fr. 15 à 2 fr. 80 le kilo.

. . . . . .

Le « *Cacao* ».

Les merveilleux résultats obtenus avec le café, l'ont été également avec le cacao, à propos duquel j'aurais à redire tout ce que j'ai dit pour le café.

Ci le tableau des cacaoyers en station au 1er mai 1894 :

Matadi	18
Stanley-Pool	2450
Equateur	769
Bangalas	2790
Basokos	910

Je n'ai pas les chiffres des autres districts.

Il est entré en Belgique en 1893 :

1,877.084 kilos de cacao, fèves et pelures, à 2 fr. 20 le kilo, dont 1,035,294 kilos pour notre usage ;

204,596 kilos de beurre de cacao à 3 fr. 20, dont 85,215 employés en Belgique ;

747,481 kilos de cacao préparé à 3 fr. 50, dont 348,799 kilos consommés ici.

A Equateurville les premiers cacaoyers furent mis en terre en 1891.

Les fruits apparurent en deux ans et demi et aujourd'hui ce sont ces premiers plants qui assurent les plantations du district.

Au camp de Basokos, du temps du capitaine Chaltin, on buvait du cacao qu'on pouvait bien qualifier de congolais, car il y entrait la poudre obtenue par la torréfaction et la pulvérisation de graines recueillies dans la station, le lait des chèvres et des moutons du

camp, et enfin le sirop de canne à sucre fait par des femmes noires.

Le café et le cacao sont surtout les deux « denrées coloniales » dont le développement est aujourd'hui assuré; d'autres produits sont à l'essai, tels la vanille, l'indigo, et ces essais se compléteront progressivement avec le gingembre, le poivre, le cinchona (quinine), le thé, etc., etc.

*
* *

Je passe aux produits alimentaires dont plusieurs seront à signaler pour l'exportation.

L'exposition d'Anvers nous a montré des légumes, des graines et des fruits.

*
* *

Les légumes étaient une quinzaine de variétés de *haricots*, du *petit piment*, des *patates douces*, des *ignames*, et enfin du *manioc*.

Ces produits ont été souvent décrits et je n'y reviendrai pas, sinon pour dire que le manioc, la plante nutritive par excellence des nègres, fait l'objet d'un trafic considérable en Angleterre pour pâtes alimentaires; on en fait le tapioca, et la farine de manioc est la base de la fameuse Revalenta-Arabica. Un hectare de manioc peut fournir au bout de deux ans 50,000 kilogrammes de tubercules.

. . . . . .

Les graines alimentaires exhibées étaient : le *maïs*, le *riz*, le *sorgho*.

Du maïs, je dirai seulement qu'on en peut faire trois récoltes par an sur le même terrain, et que le rendement peut atteindre par hectare 10,000 kilogrammes, soit trois fois environ les rendements d'Europe.

Le riz cultivé au Congo est le riz de montagne, pour la culture duquel il ne faut nullement les terrains humides et marécageux que réclame le riz chinois.

Le riz vient en tous les points du territoire de l'Etat et constitue un aliment des plus précieux pour le blanc comme pour le noir.

Au cours de l'Exposition un officier de l'état-major russe, le colonel Léonide d'Artamonoff prit des échantillons de ce riz sec, afin de le signaler dans son pays pour la culture dans l'Askabad Transcaspien.

Le sorgho entre surtout dans l'alimentation des peuplades musulmanes et arabisées, qui en font des bouillies, de la farine, de la bière et même de l'alcool.

On le trouve actuellement dans la plupart des stations. A ce propos, son introduction à l'Equateur mérite d'être racontée.

En 1890, étant sous-commissaire de district à Loukoungou, je profitais des heures si rares de loisir que nous laissait le transport pour courir les environs en compagnie d'un état-major noir composé d'un Zanzibarite, d'un Houssa, d'un Sierra-Léonais, d'un Bangala, d'un Bas-Congo.

Ces gens avaient pour mission de me donner le nom et l'usage de tout ce que nous rencontrions de plantes et d'arbres.

Par un de ces amusants jours de promenade, nous

avisons, au milieu des herbes ordinaires, une touffe de graminées plus hautes et dont la tige, analogue à celle du maïs, était terminée par un gros épi formé d'une multitude de petites graines, à épisperme brun noirâtre, à intérieur farineux et blanc; des bandes de bengalis becquetaient à même ces épis.

— What is that? Enké ïaye? Kitou gani? O yo n'di? Qu'est cela?

— « *Diadia* », me dit le Zanzibarite ou le Houssa.

Et dans mes notes, je transcris le nom et l'aspect de la plante, avec cette mention : « C'est peut-être le sorgho. »

Puis je fais cueillir les épis mûrs et, en rentrant à la station, on les suspend sous notre vérandah. Les femmes zanzibarites me disent qu'elles connaissent cette graine dont, chez elles, on fait du pain.

J'en fais faire de suite, et le 1er juillet 1890 ce pain noir est goûté par nos invités.

Avis unanime : trop lourd.

Je gardais les derniers épis pour semailles, attendant la saison des pluies, lorsque je reçus l'ordre d'aller organiser le district de l'Équateur, resté jusqu'alors sans administration propre.

Je n'eus garde, en quittant Loukoungou, d'oublier d'emporter avec moi deux des épis que je croyais bien être du sorgho. En arrivant à Équateurville, j'en remis un au lieutenant Baert, qui commandait alors les Bangalas, et je semai le mien immédiatement.

Les essais de Nouvelle-Anvers et de l'Équateur réussirent complètement.

C'était bien le sorgho que j'envoyai plus tard aux camarades Chaltin à Basokos, et Simon dans le district de Banane, qui m'avaient demandé ces envois.

On voit de quelles circonstances fortuites peut dépendre l'introduction dans ces pays neufs de produits précieux, car parmi ses différents usages, voici l'immense parti que nous tirions du sorgho : chaque jour des femmes le réduisaient en farine ; celle-ci, employée seule, donnait, je l'ai déjà dit, un pain trop lourd, bien qu'un agent de la Société belge lui ait trouvé assez de ressemblance avec le pain bavarois pour s'en faire confectionner par plaisir.

Ajoutée à quantité égale de farine d'Europe, la farine de sorgho donne un fort bon pain ; mais la proportion qui nous parut la plus avantageuse était : 2/3 de farine d'Europe pour 1/3 de farine de sorgho.

Nous obtenions ainsi un pain gris, léger, extrêmement sapide, levant parfaitement, tandis que la farine venant d'Europe, restant enfermée dans des boîtes en fer blanc soudées, parfois pendant plus d'un an, devient insipide et donne un pain mal levé, malgré l'excellente levure que fournit le malafou.

Nous faisions donc, grâce au sorgho, un pain gris goûté de tous. Pourtant, ne voulant pas que mes agents perdissent absolument le goût du pain blanc, j'avais donné ordre d'en faire une fois par semaine, le dimanche. Ce furent mes agents eux-mêmes, sans exception, qui demandèrent que, le dimanche comme les autres jours, il y eut du pain gris, du pain de sorgho. C'était un critérium certain de la valeur de ce produit, qui offrait de plus cet énorme avantage d'augmenter de moitié nos ressources en farine, car à deux caisses de farine d'Europe, si nous ajoutions une caisse de farine de sorgho, nous obtenions trois caisses de mélange à faire notre pain. Et certes, nul ne s'est jamais mal trouvé de cette heureuse augmentation.

. . . . . .

Les fruits du Congo offrent aujourd'hui une variété des plus avantageuses. Anvers n'en expose qu'une partie, savoir :

La « *Banane* » grande et petite ;
L' « *Ananas* » ;
La « *Papaye* » ;
Le « *Corossol* » ou « *Cœur-de-Bœuf* » ;
Le fruit de l' « *Arbre à Pain* » ;
La « *Barbadine* » (« *Maracoujas* »);
La « *Pomme Cannelle* » ;
La « *Pomme d'Acajou* » (« *Anacardier* »);
La « *Goyave* » ;
L' « *Avocat* » ;
L' « *Amomum Citratum* » ;
Les « *Fruits de la Liane à Caoutchouc* » ;
Le « *Sapho* » ;
La « *Mangue* ».

*
* *

La « *Banane* ».

Fruit d'une grande plante herbacée et vivace qui peut atteindre de 4 à 6 mètres de haut. Les fruits, disposés en grappes ou régimes, ont une chair blanche, riche en amidon. Les bananes sont un des éléments importants de l'alimentation dans les régions tropicales ; après les avoir fait cuire sous la cendre, on les mange comme du pain.

La banane est susceptible de servir avantageusement à la fabrication du sucre.

Une des meilleures manières d'accommoder les bananes bien mûres est de les cuire dans la poêle, avec de la graisse fondue. C'est une préparation excellente et qui mériterait d'être mise en conserve pour l'expédition en Europe.

Deux préparations ont déjà été imaginées pour la conservation et l'expédition des bananes. L'une est la farine de banane, l'autre est constituée par la banane mûre, séchée au soleil ou au four. La première se prépare avec les bananes vertes, la seconde avec des fruits bien mûrs.

Les bananes vertes sont coupées en tranches minces, séchées au feu sec, puis pulvérisées en farine. Cette farine est connue en Angleterre sous le nom de « *Conquin Tay* ».

Les bananes mûres, pour l'autre préparation, sont pelées, fendues en long, cuites et séchées en partie au feu, puis séchées au soleil dans les pays où l'on a un soleil assuré, ou au feu ailleurs. On les appelle dans les colonies espagnoles « *Platano pasado* », et dans les colonies françaises de l'Océanie « *Piere* ». Le Piere de Tubuaï a une réputation océanienne bien établie; cette préparation est d'ailleurs excellente.

La banane donne, sur place, un vin très agréable dont la distillation fournit un alcool savoureux.

Nous avons signalé parmi les fibres textiles la fibre de bananier.

Certaines espèces, le bananier abaca par exemple, se cultivent pour la matière textile fournie par les feuilles; le chanvre de Manille, qui nous vient des îles Philippines,

est fourni par cette espèce ; les cordages en chanvre de Manille sont très résistants.

Enfin dans nos climats on cultive certaines espèces de bananiers comme plantes ornementales ; ce sont surtout les musa coccinea, ornata et rosacea et aussi le magnifique bananier à feuilles entièrement rouges, à nuances métalliques superbes, qui est bien la plante la plus ornementale qu'on puisse voir.

Le bananier pour végéter bien et facilement demande un climat chaud, égal et humide, exempt de grandes sécheresses et de grands vents ; il veut un sol fertile, un peu frais mais point inondable. C'est en se rapprochant de l'Équateur qu'on trouve en général les meilleures conditions pour sa culture en grand.

En grande culture, le bananier peut produire de 30 à 50,000 kilos de fruits à l'hectare, et un poids extraordinaire de tiges et feuilles fraîches qui, hachées grossièrement peuvent se donner à quelques animaux, notamment au porc.

Dans l'emploi des fruits, la peau et l'axe du régime représentent un quart de déchet environ.

L'entretien des bananiers ne demande, dans les pays pourvus de pluies suffisantes, que quelques sarclages et la suppression d'une partie des rejets. Le régime met environ 2 1/2 à 3 mois à prendre son développement.

On coupe la tige et on cueille le régime lorsque le fruit a acquis sa grosseur, mais qu'il est encore vert et ferme, sauf la première couronne supérieure qui doit commencer à jaunir. Il mûrit promptement à la maison, surtout dans l'obscurité.

Si l'on recherche exclusivement une grosse production, un fort rendement, il faut planter de préférence le bananier de Fernambouc (Brésil), le Purohini, le bananier de Chine et le Djernang de Malaisie.

Un hectare planté des deux premiers peut donner dans les meilleures conditions 200,000 kilos de substance alimentaire.

De Humbolt avait calculé que sur la même superficie de terre, le produit du bananier est à celui du froment comme 133 est à 1, — à celui de la pomme de terre, comme 44 est à 1, — et qu'un quart d'hectare de terrain qui, en Europe ne suffirait pas à nourrir une personne, en entretiendrait 25 s'il était planté de bananiers.

Le bananier plantain du Congo peut fournir 26,000 kil. de fruits à l'hectare. Certains régimes de cette variété atteignent le poids étonnant de 40 à 45 kilos, la plante ayant 10 à 12 mois. (Lieutenant Richard.)

Pour en finir avec le bananier, signalons qu'il y a quelques dizaines d'années un planteur, Brésilien je crois, se servait du bananier pour ombrager les lignes de cafés dans ses plantations. Longtemps on se contenta de couper ces bananiers et de les jeter au rebut jusqu'au jour où

notre homme eut l'idée d'en lester des steamers en destination de New-York.

Aujourd'hui le marché de cette ville reçoit annuellement des bananes fraîches pour une somme de 2,000,000 de francs.

*
* *

L' « *Ananas* ».

Pourra, avec la banane et bien d'autres fruits, arriver sur la place d'Anvers, dès que le trajet d'Anvers à Matadi sera réduit à une quinzaine de jours et qu'une ligne régulière belge sera établie.

Le roi des fruits d'Afrique, dit le docteur Paul Briart.

Existe actuellement dans tout l'État du Congo.

Dans les îles Philippines et à Singapore on retire des feuilles une matière textile très forte qui sert à faire des filets et des cordes; on peut aussi en faire d'excellent papier.

Les Congolais tissent avec la fibre d'ananas une étoffe très solide et très recherchée.

L'ananas se propage par bouturage et sa propagation est presque spontanée; qu'un noir rejette au hasard le collier de jets de l'ananas qu'il vient de cueillir, ainsi que l'aigrette de feuilles qui surmonte le fruit, ces jets et cette aigrette rouleront de-ci de-là au gré des vents et des pluies, finiront par se fixer et par prendre racine.

Voici encore ce qu'en dit le docteur Briart :

« Le jus de l'ananas, très abondant et très sucré, est fermentescible à un haut point et donne un alcool très pur, très agréable de goût, possédant un arôme qui rappelle son origine, et qui semble exempt des produits empyreumatiques qui gâtent les alcools extraits de la

patate douce, du topinambour, de la pomme de terre et d'autres tubercules. Les missions françaises distillent le jus de l'ananas depuis plusieurs années. »

Ajoutons qu'aujourd'hui beaucoup de stations de l'État font de même, et appliquent aussi la distillation à la papaye tout particulièrement.

L'alcool d'ananas distillé à Nouvelle-Anvers s'appelle « la Bangaline ».

« Cette distillation de l'ananas, qui ne se fait encore aujourd'hui que sur une petite échelle, pourrait devenir la source de réels profits; la facilité avec laquelle il se reproduit n'exige pas beaucoup de main-d'œuvre; il couvrirait rapidement de vastes espaces (il couvre déjà actuellement des milliers d'hectares à l'état sauvage), qui ne demanderaient guère de soins que ceux que nécessiterait une production trop touffue; partout où les Européens ont pris le soin de le planter, il s'est reproduit très aisément; ne donnât-il que la quantité d'alcool nécessaire aux besoins de chaque station pour l'alimentation propre du blanc, pour les usages thérapeutiques, pour les besoins des collections diverses et pour suffire aux échanges avec les tribus indigènes voisines, il permettrait déjà une exploitation très rémunératrice. » (Briart.)

Pour l'exportation, l'ananas du Congo pourra aussi se mettre en boites.

*
* *

La « *Papaye* ».

Fruit charnu, jaune, ovale, de la grosseur d'un petit melon d'eau, de saveur douce et sucrée, très prisé des Européens et des indigènes. Le papayer donne ses fruits en moins d'un an.

On en obtient un excellent alcool dont un flacon était exposé à Anvers. C'est la « Lirangine » fabriquée à la mission française de Liranga (confluent de l'Oubanghi et du Congo).

Une particularité très curieuse du papayer est de laisser couler de sa tige, et surtout de son fruit mûr, un latex dont on extrait la papaïne, dont les propriétés, analogues à celles de la pepsine, favorisent la digestion de la viande, en transformant celle-ci en peptone.

Aussi la papaye est-elle tenue à juste titre pour un fruit sain et éminemment digestif.

A signaler aussi qu'en enveloppant de feuilles de papayer un vieux coq aussi dur que savent l'être ces gallinacés, on le ramollit et on l'attendrit au point de pouvoir encore le préparer au riz.

*
* *

Le « *Corossol* » ou « *Cœur-de-Bœuf* » donne ses fruits au bout de trois ans; on en fait avec un peu de rhum des sorbets naturels exquis.

*
* *

Le fruit de l' « *Arbre à Pain* » se cuit sous la cendre et se mange comme pomme de terre.

*
* *

La « *Barbadine* », « *Maracoujas* » ou « *Pomme-Liane* » est le fruit de la « *Passiflora Quadrivalvis* ».

Cette liane, originaire de l'Amérique intertropicale,

porte des vrilles oppositifoliées lui permettant de s'accrocher au fur et à mesure qu'elle grimpe en se développant.

La partie comestible est une arille très aqueuse qui entoure les petites graines ; on avale le contenu du fruit comme une gelée sucrée, très juteuse, d'un parfum très délicat.

On multiplie la pomme-liane de rejets du pied, de marcottes ou de boutures. Elle entre en fruits très rapidement. Ainsi à l'Equateur la barbadine porta en 9 mois certains fruits atteignant le volume de la tête d'un homme, pesant 5 kilos et renfermant 2 litres de jus.

L'écorce de la barbadine fournit avec un peu de sucre une compote aussi délicate que nos compotes d'Europe.

La barbadine se mange dans le fruit même ; pour cela on la coupe en deux et on la mange à la cuillère telle quelle ou en ajoutant un peu de madère.

Le plus bel exemple de multiplication spontanée est offert par la barbadine introduite à Tahiti (Polynésie) il y a une vingtaine d'années. Cette liane a tellement envahi la presqu'île qu'elle est devenue un véritable danger, car elle étouffe les arbres sous le poids de ses tiges d'une longueur extraordinaire. Tahiti ne possédant guère d'oiseaux, la dissémination a été due aux rats ou aux porcs.

*
* *

La « *Pomme Cannelle* », pomme-flanc des anglais possède une chair douce, sucrée, d'un parfum délicat.

*
* *

La « *Pomme d'Acajou* est le fruit de l'Anacardium Occidentale, introduit d'Amérique au Congo probablement par les Portugais. L'anacardier est un bel arbre

cultivé pour son fruit dans toutes les régions tropicales. Au Congo on le trouve depuis la côte jusqu'à Léopoldville. Il commence à se développer dans les stations d'amont : il a une vague ressemblance comme port avec nos figuiers. Son fruit est une sorte de gros citron porté par un pédoncule charnu, en forme de rognon; ce pédoncule renferme une amande comestible qui se mange crue ou grillée, mais le péricarpe du pédoncule est chargé d'un principe corrosif très violent employé en médecine, et connu sous le nom de « *Cardol* ».

Le cardol est employé contre les verrues, les cors, les ulcères; protège les planchers contre les fourmis blanches; s'emploie dans la reliure des livres pour les mettre à l'abri des insectes.

On mange surtout le fruit, dont la saveur acide, un peu astringente, est très agréable.

*
* *

La « *Goyave* ».

Deux espèces au Congo : la « *Grosse Goyave* » et la petite « *Goyave-Fraise* ».

Bon fruit, antidiarrhéïque.

Cultivé par l'indigène jusqu'à Léopoldville, ainsi que dans la zone arabe; introduit dans toutes nos stations.

*
* *

L' « *Avocat* », corruption du caraïbe « *Aouaca* », est le fruit de l' « *Avocatier* », « *Persea gratissima* », arbre d'un port étendu et d'une grande puissance végétative. Son fruit est une sorte de très grosse poire d'abord verte,

puis violet foncé à maturité, renfermant un gros noyau ovoïde.

On mange le fruit en légume ou en dessert. A cet effet, on le coupe par le travers et on y ajoute soit du poivre, du sel, du vinaigre, de la sauce anglaise, etc., soit du sucre et du vin, ou un alcool parfumé.

Avec les premiers condiments, l'avocat rappelle l'asperge froide ou le chou-fleur au vinaigre; avec du sucre, ce fruit donne un sorbet naturel des plus délicat.

*
* *

L'« *Amomum Citratum* » pousse dans toute la brousse de l'Afrique Centrale. Nous l'avons signalé à propos de l'exploitation du caoutchouc, quelques gouttes d'amomum citratum produisant la coagulation immédiate du caoutchouc recueilli dans des récipients indigènes.

Ces fruits, de la grosseur d'une toute petite banane d'argent, et d'un beau rouge brillant, ont une pulpe d'une saveur acidulée et parfumée fort agréable (Dybowski).

*
* *

Les « *Fruits de la Liane à Caoutchouc* » sont très prisés de l'indigène; l'Européen les trouve trop acides.

*
* *

Le « *Sapho* », fruit d'une térébinthacée, est recherché par noirs et blancs avec une véritable passion, malgré ou plutôt à cause de sa saveur bizarre de térébenthine. C'est plutôt un légume qu'un fruit; se mange bouilli ou cuit sous la cendre, avec du sel; les Anglais le mangent aussi avec du sucre.

Le sapho s'appelle parfois « *Prune Bleue d'Afrique* », à cause de sa forme, de son volume et de sa couleur.

On le rencontre sur toute la surface de l'Etat.

*
* *

La « *Mangue* ».

Fruit du manguier, grand arbre à feuillage épais de la famille des anacardiacées. Ressemble à un très gros abricot, dont il a la couleur à maturité; possède une chair très consistante, juteuse, à saveur de térébenthine; renferme un énorme noyau couvert de fibres.

C'est un des très bons fruits tropicaux.

N'existe chez l'indigène que dans le Congo-Maritime et dans la zone arabe.

On en trouve dans toutes nos stations.

. . . . . .

Tels sont les produits alimentaires exhibés au compartiment congolais. Mais quoique nombreux déjà, ils sont loin de représenter toute la richesse du Congo; nous compléterons leur série par une nomenclature sèche.

. . . . . .

Légumes indigènes :

Citrouilles, *Mbika*, *Bété*, *Calebasse*, *Boangila*, *Aubergines* et *Tomates amères*, *Choux*, *Feuilles de moutarde*, *Yembé*, *Oignons*, *Epinards*, *divers Piments*, le

Mfoumbou, le *Kéfo*, le *Champignon*, l'*Asperge*, le *Pourpier*, le *Mankwentanou*, le *Mansoulou*, le *Moussa*, les *Bokabou*, etc.

. . . . . .

Légumes cultivés par les blancs :

Pommes de terre d'Europe, *Pommes de terre de Madagascar*, *Choux rouges et verts d'Europe*, *Choux de Chine*, *Haricots d'Europe*, *Radis*, *Ramelaces*, *Betteraves rouges*, *Navets*, *Carottes*, *Laitues*, *Chicorées*, *Ail*, *Persil*, *Pourpier doré*, *Poireaux*, *Thym*, *Épinard tétragone cornu*, *Cresson aléneis*, *Cresson du Para*, *Tomates*, *Aubergines*, *Moutarde blanche*, *Cornichons*, *Concombres*, *Courges*, *Gros piments doux d'Espagne*, *Hibiscus*, *Cerfeuil*, *Céléri*, etc., etc.

Tout ce que nous venons d'énumérer donnait des résultats complets, du moins à l'Equateur, où ne réussirent pas d'autres nombreux légumes qui réussissaient très bien autre part, et pour lesquels on a probablement trouvé aujourd'hui aussi les conditions de culture à l'Equateur.

Ainsi nos petits pois ne donnaient que de maigres plantes produisant une maigre cosse ne renfermant qu'un maigre pois; les fèves de marais atteignaient $1^{m}20$ de haut, fleurissaient et brusquement charbonnaient et tombaient; les choux-fleurs avaient 1^{m} 50, mais s'en allaient tellement en feuilles et en tige, que le cœur ne se formait pas; l'artichaut arrivait à 30 centimètres, puis s'étiolait. D'autre part, le capitaine Chaltin, à Basokos, obtenait de magnifiques choux-fleurs, et des fèves de marais.

. . . . . .

Graines indigènes :

Le *Mil*, le *Coracan*.

. . . . . .

Graines introduites par l'Européen :

Le *blé*, essayé dans la Loulongo par le lieutenant Lothaire, poussait d'abord bien, puis charbonnait; les pères français de Liranga ont réussi avec du blé venant de leur mission algérienne de Biskra; les pères blancs du Tanganika récoltent de l'orge et du seigle.

. . . . . .

Fruits indigènes :

Citron, Orange amère, Manchéché, Cocotier, Malolo,

M'filou, M'fingwa, Fouta, N'kwizou, Kimbombo, Kandisansékè, Tamarinier, Mangwengué, Bon' dingui, M'bimbo, Noix du Congo, un petit fruit rouge, à saveur de réglisse si sucrée et si persistante, que pendant plusieurs heures elle couvre le goût de tout ce que l'on mange.

. . . . . .

Fruits introduits par l'Européen :

Noix d'Amérique, Pomme de Rose, Tamarinier des Indes, Néflier du Japon, Dattier, Cerisier de Cayenne, Limonier, Mandarinier, Oranger, Grenadier, Figuier, Groseillier du Cap, Figuier-cactus, Mûriers, Vigne, Pain Saint-Jean, etc.

Le *Fraisier* fut essayé à l'Equateur, apporté par M. Banks, missionnaire anglais; les fraisiers se développèrent avec une vigueur digne du pays, mais dès que les fraises se formaient, des légions de fourmis en faisaient leur régal.

Les *Melons* devenaient gros comme nos petits melons d'eau, mais l'intérieur était régulièrement dévoré par des quantités de vers.

Les missionnaires de Liranga peuvent revendiquer l'honneur d'avoir les premiers introduit le *Raisin d'Europe* dans le Haut-Congo; leurs essais n'ont pas encore été couronnés du succès désirable, mais, tels quels, ils ont prouvé que notre raisin pouvait mûrir à l'Equateur. J'eus l'occasion, en 1892, de manger, chez les pères de Saint-Louis de l'Oubanghi, un grain de raisin noir, cueilli à l'unique grappe produite par une des vignes venues d'Algérie, et qui avait 4 mètres de long, mais fort peu de feuillage. Malheureusement, cette vigne mourut;

des drageons furent repris, qui venaient bien à mon départ.

Comme la *vigne sauvage* est signalée en de nombreux points du Congo (Berghe-Sainte-Marie, Coquilhatville, Equateur-Camp, Oubanghi, etc.), donnant des grappes dont le poids atteint parfois 4 à 5 kilos, des essais de greffe pourront être avantageusement tentés.

La vigne sauvage de l'Equateur porte de grandes feuilles d'un vert foncé, profondément incisées. Les grains mûrs sont de la grosseur du chasselas, d'un noir violet et d'une saveur assez agréable, astringente. Certes, ils ne valaient pas notre raisin, mais, tels quels, nous en mangions avec plaisir de grandes grappes.

L'indigène néglige le raisin sauvage, comme d'ailleurs bien d'autres fruits comestibles.

Les longues énumérations de produits d'alimentation que nous venons de faire, sont caractéristiques; l'utilisation de jour en jour plus grande des ressources du pays pour la nourriture des blancs, est un des facteurs sanitaires importants du séjour au Congo et explique, en grande partie, ce fait significatif et consolant qu'à chaque bateau, partant le 6 du mois pour le Congo, on voit de plus en plus de partants à 2me et 3me terme.

A bord de l'*Akassa* du 6 août dernier, il y avait

16 passagers dont 5 ayant accompli déjà un terme de service.

Le 6 septembre, à bord de l'*Edward Bohlen*, s'embarquaient 37 Belges, parmi lesquels MM. Biermans et De Reyghere, partant pour la troisième fois au service du chemin de fer, et 8 agents allant accomplir un second terme.

Le 6 octobre, ont pris place à bord du *Coomassie* 36 passagers; parmi eux, le Dr Bourguignon, 4me départ; M. Schoü, Danois, 3me départ, et 9 agents à leur deuxième départ.

Départs du 6 novembre par l'*Akassa* : 22 passagers belges, 8 à leur deuxième départ.

Enfin, parmi les 22 premiers partants annoncés pour le 6 décembre, je trouve : MM. Wall, 5me départ; Vleminckx, 4me départ; Weins, 3me départ, et 7 deuxièmes départs.

*
* *

Où donc est le temps où les premiers explorateurs de l'Afrique Belge étaient plutôt considérés comme de mauvais génies voulant entraîner le pays dans des entreprises néfastes?

Où donc est le temps où l'on regardait avec curiosité soit, mais aussi avec un sentiment de commisération mêlée de dédain ceux qui avaient le courage et la foi d'aller conquérir à la patrie une vie plus féconde? (1)

Combien de temps pourra-t-on encore constater une différence entre notre jeunesse belge et celle d'autres pays, non même plus grands et plus encombrés que le nôtre, et qui ont, par tradition, établi des courants vers les contrées d'outre-mer? A côté d'eux il en existe d'autres,

(1) D'après V. Arnould.

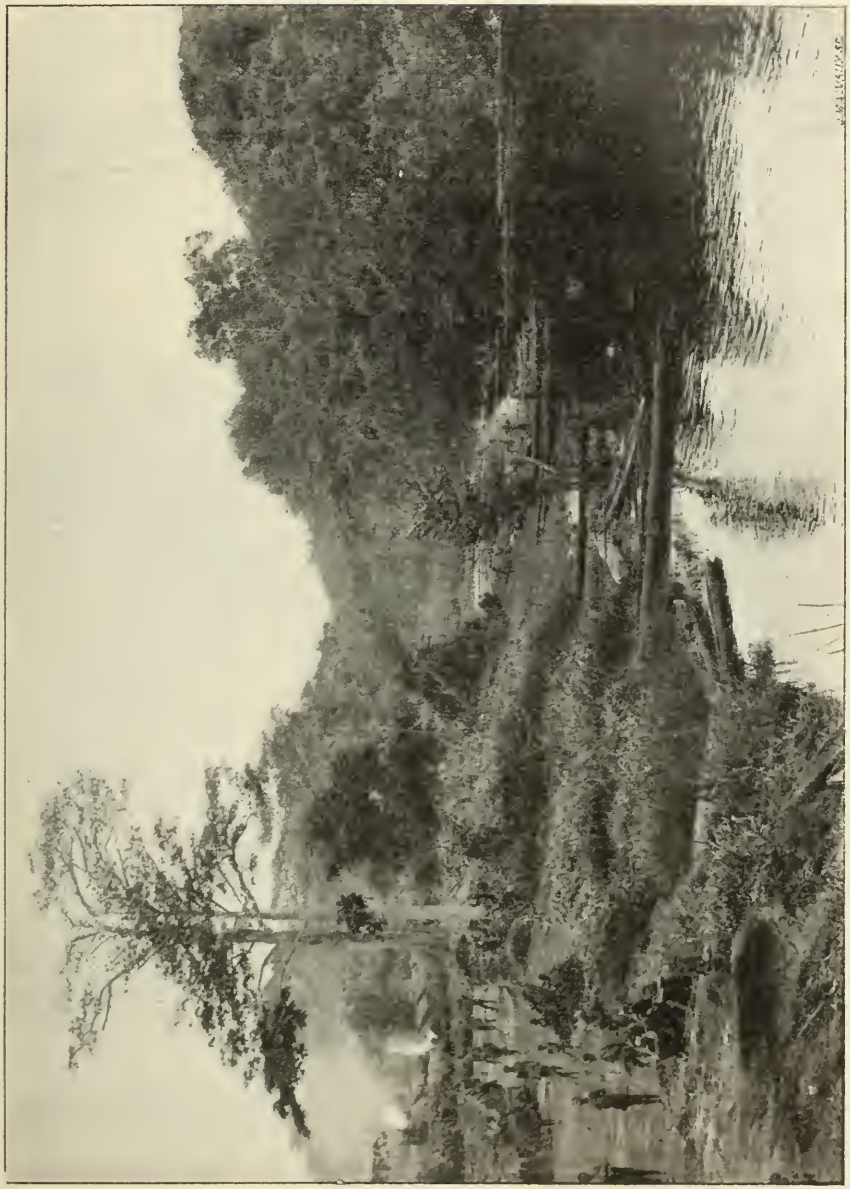

l'Italie, la Suisse, le Danemark, la Suède, comme nous non préparés à des exodes coloniaux par les traditions anciennes; et chez ces peuples, restés sans colonies jusqu'ici, une partie de la jeunesse, avide de plus grands horizons, n'en obéit pas moins au viril appel vers les champs d'activité et d'audace qui commencent à manquer en Europe. Le vent du large les attire et ils s'y confient d'une âme que ce grand souffle fortifie et soutient : il y a au Congo des Italiens, des Suisses, des Danois, des Suédois.....

Et nous voyons avec bonheur la jeunesse belge, longtemps casanière et timide, n'entendre plus l'Océan rouler le long de nos côtes sans comprendre enfin que là désormais est le grand chemin de la richesse et de la vie.

Les océans sont maintenant les routes communes de tous les peuples, et celui d'entre eux qui se refuserait de les pratiquer, serait condamné bientôt à une irrémédiable déchéance et réduit à s'épuiser dans une lutte stérile contre lui-même. Nos jeunes gens commencent à prouver que notre vieille race belge, qui opposait jadis Bruges à Venise, qui oppose aujourd'hui Anvers à Liverpool et à Hambourg, n'est pas dégénérée et qu'elle sait conquérir les mers autrement que du fond de ses bureaux.

Il y a là-bas, au Congo, à trois semaines de mer seulement, des fleuves et des bassins, aujourd'hui ouverts aux Belges, et si nous hésitons à y aller, demain occupés par toutes les activités européennes qui auraient bientôt fait de nous en fermer l'accès. La Belgique s'en détournera-t-elle par amour du repos, rendant ainsi stériles pour nous tant de grands et héroïques efforts que l'Europe admire, et qui profiteraient à tous, hors à nous?

Nous ne pouvons le croire, et notre jeunesse prouvera que par soixante années de paix profonde, la

Belgique n'a pas vu décliner les qualités viriles qui seules font les grands peuples et seules restent les sauvegardes vraies de leurs destinées. Aucune nation ne s'est faite et ne s'est maintenue que par l'énergie de ses enfants, et la nôtre ne sera pas inférieure à la fortune qui nous échet, et que l'Europe nous concède en même temps qu'elle nous l'envie.

. . . . . .

Je n'ai décrit jusqu'ici que les productions du sol congolais; elles suffisent pour assurer la richesse de ces territoires neufs, mais à côté d'elles nous devons signaler les ressources minéralogiques et zoologiques.

Le Congo subvient à ses propres besoins en outils, armes et ornements, grâce à ses *minerais de fer et de cuivre*. Nous ne nous étendrons pas sur ce sujet.

Nous ferons remarquer seulement, une fois de plus, que les moyens primitifs dont disposent les noirs pour la réduction de leurs minerais, exigent que ceux-ci soient très riches.

Les Européens n'ont pu que rarement se faire montrer les lieux d'extraction des minerais; ce n'est guère qu'aux mines de cuivre de M'boko-Songo (Niari-Kwilou), visitées, en 1887, par le géologue Dupont, et aux mines du Katanga, visitées par le Dr J. Cornet, que des blancs ont pu étudier de visu une exploitation nègre. Presque partout ailleurs, la méfiance des noirs nous a empêchés de visiter leurs mines et leurs hauts-fourneaux.

En ce qui me concerne, je puis signaler l'abondance du minerai de fer dans toute la boucle équatoriale du Congo.

Je rapportai de la Haute-Boussira, du village N'sombo-N'kété, un bloc de minerai réduit, ayant encore des allures de scorie et séparé par deux larges entailles en trois fragments, prêts à être travaillés par le forgeron pour être transformés en couteaux, lances, flèches, harpons, haches, outils divers.....

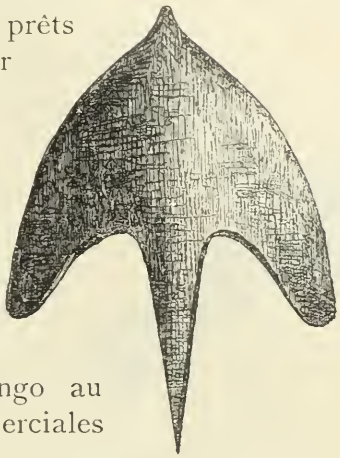

Dans toutes les rivières de l'Equateur, l'abondance du fer est rendue évidente par le bon marché des armes et des outils qui en sortent constamment, achetés par les riverains du Congo au cours de leurs expéditions commerciales dans ces rivières.

Au nord de l'Oubanghi, Dybowski signale l'existence de l'itabirite, riche minerai de fer, réduit par les N'gapous et les Dakouas.

A côté du fer existe aussi abondamment le cuivre, particulièrement sous forme de carbonate, beau minerai verdâtre, constituant l'une des richesses du Katanga : c'est la malachite bien connue.

Les lances, les couteaux sont presque toujours ornés de spirales en cuivre rouge ; dans le Kassaï, les haches en cuivre rouge repoussé ont un absolu cachet artistique ; les femmes se parent, au cœur du Continent noir, de gros anneaux de cuivre brun.

Disons à ce propos que les forgerons Mongos (Equateur) signent, pour ainsi dire, toutes les belles armes qui sortent de leurs mains en y incrustant un certain nombre de rivets en cuivre rouge (4 à 8), souvent peu

apparents. C'est un point ethnographique intéressant et curieux.

A remarquer les croix de Saint-André en cuivre rouge du Katanga et les immenses fers plats en forme de fer de lance du Manyèma, échantillons des monnaies de ces deux régions.

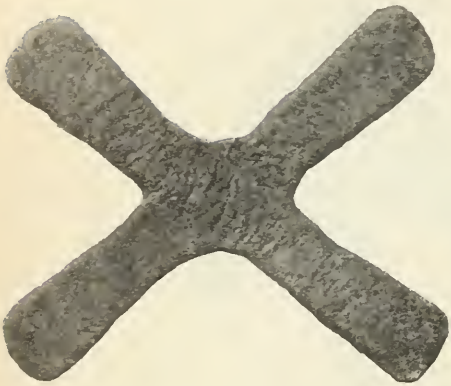

On a signalé aussi l'existence de métaux plus précieux, ainsi l'étain et l'or dans le cuivre des ornements de l'Oubanghi.

A ce propos, voici ce qu'écrivait, en 1893, le capitaine américain Camp, à Léopoldville :

« J'ai trouvé dans de l'argile d'alluvion, à deux pieds sous la surface, un petit vase employé comme creuset; il doit y avoir été déposé depuis bien des temps par les hautes eaux. De tels vases ne se voient plus aujourd'hui ni ici ni ailleurs. Devant sa petite dimension, il faut croire qu'il a été employé pour les métaux supérieurs.

» J'en trouvai trois dans l'excavation susdite. L'un, qui doit être très ancien, car je le trouvai sous une ancienne cavité sur laquelle s'élèvent des arbres ayant au moins 400 ans de croissance.

» J'ai de bonnes raisons de croire que même la géologie de la région a été modifiée par des soulèvements dans le même district, ce qui en constituerait un vase des plus anciens âges de l'humanité.

» J'en trouvai un autre à quatre pieds sous un banc d'argile mêlée à un dépôt de vieux vases brisés, présentant des formes et des empreintes différentes de tout ce qu'on peut voir aujourd'hui en aucun point du Congo.

» J'ai, à la mission américaine de Léopoldville, une enfant d'environ 7 ans, venant de l'Ouèllé, qui parle d'or pur, le reconnaissant à une de mes bagues, et assurant qu'il s'agit bien du même métal.

» Elle parle d'une tribu qui porte ce métal en ornements de tête, d'oreilles et de nez, et dit qu'on se le procure de pierres venant des montagnes. Elle dit encore que cette tribu ne se laisse pas voir par les autres lorsqu'elle affiche ces ornements. Sa mère lui a conté que le précieux métal existe en abondance près de leur village.

» En remontant aux sources de l'histoire ancienne, je trouve que les premiers Egyptiens tiraient l'or, l'argent et leurs pierres les plus précieuses d'une région qui, aussi près que je puis arriver, est cette même région, c'est-à-dire celle comprise entre 22° et 26° longitude Est de Greenwich et entre 3° et 7° latitude Nord.

» Ce doit être à proximité ou en ce point même, et ce devrait faire l'objet de recherches, parce qu'il est bien possible que ce creuset peu lourd soit venu de là.

» Sinon nous n'aurions aucun doute que des métaux précieux existent à proximité du point où furent trouvés les creusets, métaux qui pourraient être découverts aux eaux basses ou dans les terres plus élevées. »

On remarquera que le capitaine missionnaire Camp ne spécifie pas le point où il fit sa trouvaille; il désire probablement, à juste titre, éviter que quelqu'un ne s'empare de ses découvertes à son détriment.

Le même voyageur a signalé d'assez nombreux échantillons minéralogiques parmi lesquels des pierres qu'ils pensent pouvoir être des rubis, des améthystes, des sardoines, des agates, etc.

Quoi qu'il en soit, on peut se demander si la découverte de mines d'or et d'argent serait si avantageuse pour l'État du Congo ? Beaucoup pensent que les grandes cultures feront plus pour ces régions privilégiées que la découverte des mines d'or ou d'argent : les premières assureront leur développement humanitaire; les secondes les feraient exploiter sans merci ni vergogne.

*
* *

Quelques produits du règne animal autres que l'ivoire et dont l'exportation pourrait faire son profit ont aussi été représentés à Anvers : on y trouvait des *onglons de tortue* provenant des criques de Banane, quelques *peaux de léopards, de serpents et d'iguanes,* des collections de *papillons*, de *coléoptères* et d'*oiseaux*.

Les « *onglons de tortue* » sont la partie arrière de la carapace des grandes tortues de mer productrices de l'écaille.

A côté des léopards, des serpents et des iguanes, il existe au Congo plusieurs animaux dont les dépouilles sont utilisables en Europe : le *chat-civette*, le *crocodile,* pour leur peau; l'*aigrette* et l'*ibis sacré* pour leurs plumes...

Quantité d'animaux peuvent être emportés vivants ou mis en peau pour les musées : *singes*, *perroquets*, *veuves*, *bengalis, foliotocoles*, *oiseaux à miel* (*Indicator Sparrmanni*), *cardinaux*, *merles métalliques*, etc.....

Enfin des collections de grande

valeur peuvent être réunies de *papillons, coléoptères, mygales*, mille insectes divers, parmi lesquels le *phasme géant* ou *chevalier du diable*, dont un spécimen remarquable, trouvé à l'Equateur, a été exposé à Anvers.

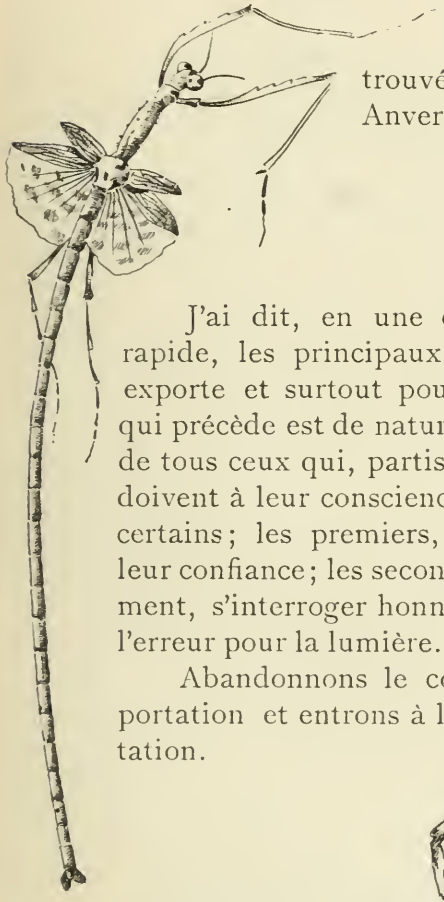

*
* *

J'ai dit, en une énumération descriptive trop rapide, les principaux produits que la mère-patrie exporte et surtout pourra exporter du Congo. Ce qui précède est de nature à fixer très nettement les idées de tous ceux qui, partisans ou adversaires de l'œuvre, doivent à leur conscience de l'éclairer par des documents certains; les premiers, pour sentir grandir leur foi et leur confiance; les seconds, pour pouvoir méditer longuement, s'interroger honnêtement, et s'honorer en abjurant l'erreur pour la lumière.

Abandonnons le compartiment des produits d'importation et entrons à l'exposition des fabricats d'exportation.

. . . . . .

Le commerce du Congo se fera longtemps encore principalement par l'échange, c'est-à-dire que le nègre, contre les produits qu'il nous livrera, demandera surtout des produits manufacturés, savoir :

Les *Tissus*,
Les *Vêtements confectionnés* (même et surtout les plus baroques),
La *Bonneterie*,
Les *Couvertures*,
L'*Alcool*,
Le *Sel*,
Les *Sonnettes*,
Les *Grelots*,
Les *Miroirs*,
Les *Fourchettes*,
Les *Cuillères*,
Les *Couteaux*,
Les *Machettes*,
Les *Ciseaux*,
Les *Canifs*,
Outils divers,
Les *Hameçons*,
Les *Aiguilles*,
Le *Fil*,
Les *Allumettes*,
Les *Perles*,
Le *Corail*,
Les *Cauries*,

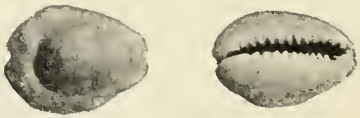

La *Chapellerie*, surtout les *Fez rouges* et les *Bonnets grecs*,

Les *Chaussures*,
Les *Parapluies* et *Ombrelles*,
Le *Cuivre*,
Les *Serrures*,
Les *Cadenas*,
Les *Malles fermant à clef*,
Les *Fusils de traite*,
La *Poudre de traite*.

*
* *

Les *Tissus*.

Les tissus de la troque congolaise sont :

1° Des *Tissus de Coton* : les *Tissus écrus*, *Américani* ou *Grey domestics*,
Les *Sheetings*,
Les *Rayures*, *Riscades* ou *Stripes*,
Les *Carreaux* ou *Checked*,
Les *Guinées communes* ou *Blue baft*,
Les *Indiennes ordinaires*,
Les *Mouchoirs imprimés*, *à fond rouge*,
2° Des *Velours* et *Soies à trame de coton*,
3° Un *Tissu de laine*, appelé *Savedlist*, espèce de *Baie rouge* ou *bleue* très commune,
4° Les *Couvertures unies*, à *fleurs* ou *imprimées*,
5° La *Bonneterie*, comprenant surtout les « *Singled* », *Bonnets divers*, etc.....

Les tissus sont de largeur variable; les pièces doivent, en général, être de longueur déterminée et disposées en un certain nombre de plis.

L'indigène mesure les étoffes par brasses valant environ deux yards.

Les tissus d'échange pour l'Afrique doivent être apprêtés, et d'autant plus que leur qualité est inférieure.

Cette question de l'apprêt joue un grand rôle dans le choix des tissus pour l'Afrique en général, et pour le Congo en particulier.

Au début de l'œuvre africaine, l'industrie belge se trouva dans un état d'infériorité flagrante, vis-à-vis des industries étrangères, et notamment de l'Angleterre; nos fabricants n'expédiaient guère en Afrique qu'une partie des tissus écrus, et cela tenait pour beaucoup à ce que la manière d'apprêter les tissus laissait beaucoup à désirer en Belgique, de sorte que l'Angleterre l'emportait presque toujours pour les tissus à bon marché : le tissu anglais, clos par l'apprêt, avait du corps, de la main; le tissu belge, au contraire, se présentait mal, et ressemblait à de l'étamine.

Aussi à l'Exposition d'Anvers en 1885, la collection de tissus servant au commerce avec l'Afrique, exposée par le Musée commercial de Bruxelles, se composait d'échantillons, dont la plupart étaient de provenance anglaise.

Mais à la même époque pourtant, sous l'impulsion surtout de l'Administration du Congo, quelques-uns de nos fabricants avaient essayé de fabriquer les mêmes tissus, et ils avaient parfaitement réussi; leurs fabricats figuraient dans le compartiment Belgique-Congo de 1885, et pouvaient parfaitement soutenir la comparaison avec les tissus anglais.

L'exemple fut suivi et aujourd'hui, dans le vaste hall congolais, c'est l'industrie belge qui a pris le dessus; 3 grandes maisons anglaises seulement : Fallows et Keymer, — Haardbleicher et Reiss, — James et

Hutton, — toutes trois de Manchester, ont exposé leurs produits d'exportation à côté de 13 firmes belges :

Parmentier, Van Hoegarden et Cie,	Gand
Goris,	St-Nicolas
Vanderhaegen et Cruyplants,	Gand
Baertsoen et Buysse,	Gand
Société anonyme de	Waerschot
D'Heygere,	Gand
Société anonyme Lousbergs,	Gand
Moerman Achille,	Gand
Société anonyme Union textile,	Alost
Roos,	Termonde
Cranleux,	Bornhem
Philips-Glazer,	Termonde
De Smeth,	Bruxelles

Aussi actuellement l'Etat du Congo n'a-t-il plus à recourir à l'étranger pour ses achats de tissus, si ce n'est pour les tissus imprimés, que l'industrie belge saurait fournir également, si elle voulait créer l'outillage nécessaire; de ces tissus imprimés, il entre 7 p. c. dans les achats de tissus faits par le Gouvernement congolais.

Ci-dessous, un diagramme indiquant d'année en année, les proportions dans lesquelles ces achats ont pu se faire auprès de l'industrie belge :

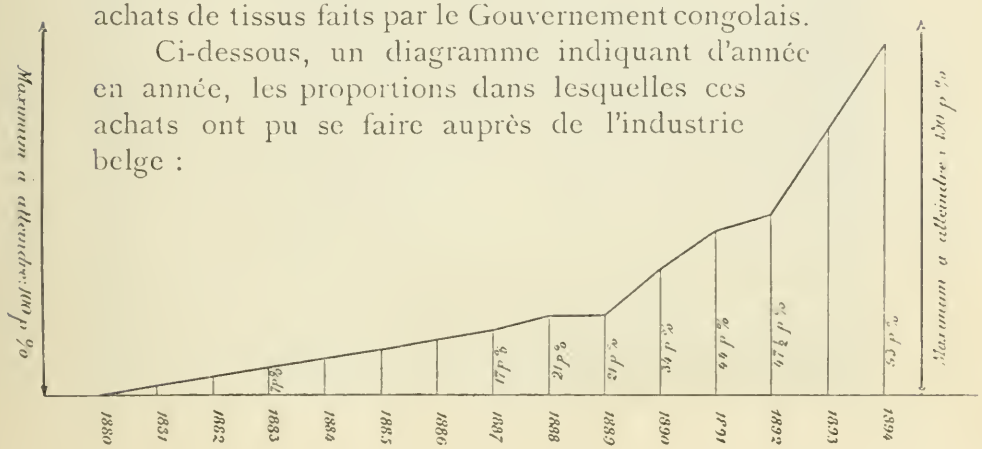

Voici au surplus le mouvement commercial de 1893, en ce qui concerne les exportations de tissus, de Belgique vers le Congo :

Tissus de coton blanchi : 15,921 kilos (valeur 61,906 francs), dont 1,368 kilos (valeur 3,694 francs) de fabrication belge, le reste venant surtout d'Angleterre et de Suisse.

Tissus de cotons teints : 765,494 kilos (valeur 3,300,285 francs), dont 517,991 kilos (valeur 1,864,768 francs) de fabrication belge.

Cotons imprimés : 9,646 kilos (valeur 44,626 francs), dont 3,604 kilos (valeur 14,416 francs, de fabrication belge.

Tissus de laine : 12,240 kilos (valeur 116,298 francs), dont 12,235 kilos (valeur 116,233 francs) de fabrication belge.

Quant à la bonneterie, j'ai le regret de dire que 60,040 kilos en ont été envoyés au Congo en 1893, en transit par la Belgique, mais que pas un seul article n'a pu être fourni par nos industriels.

*
* *

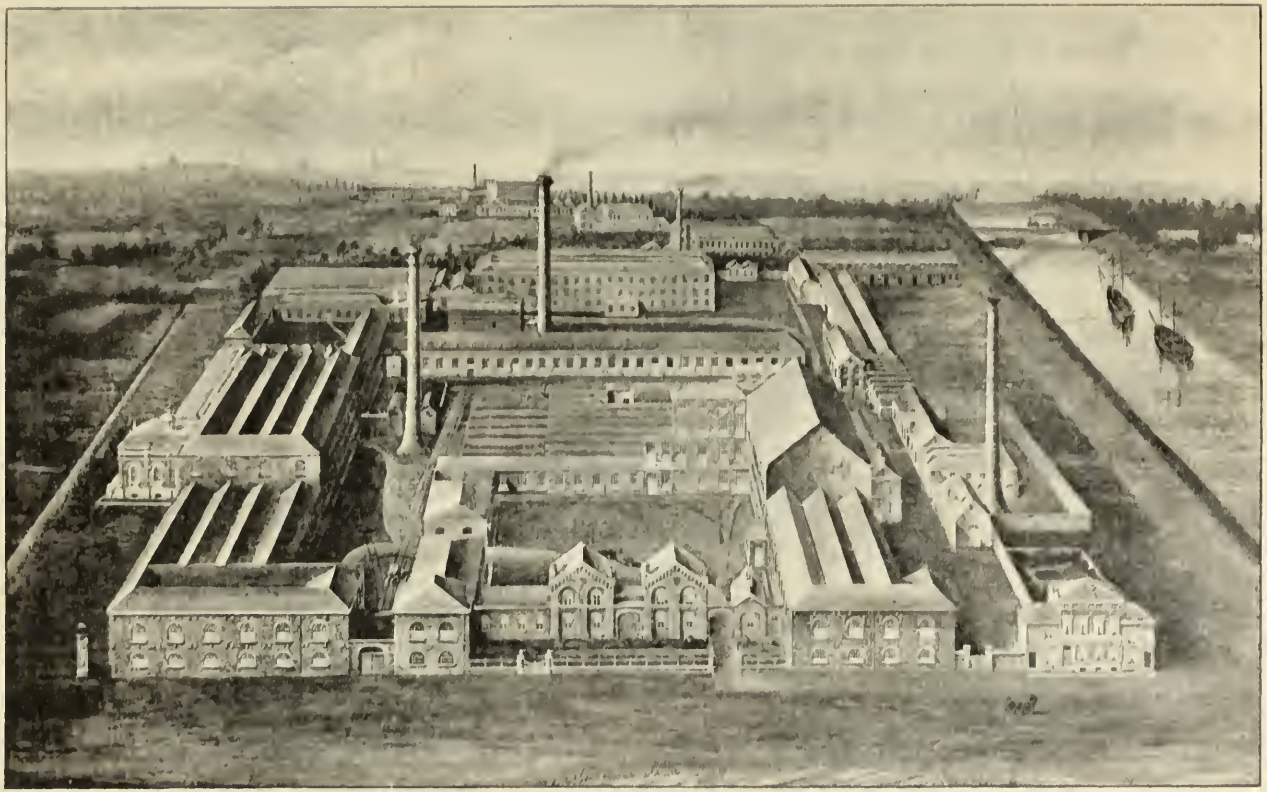

. . . . . .

L'*Alcool*.

L'alcool s'expédie en Afrique sous forme de rhum de traite appelé tafia, et sous forme de genièvre ou gin de traite.

Bien que l'industrie belge des spiritueux soit très perfectionnée, elle ne peut pas lutter sur les marchés africains avec l'industrie similaire hollandaise ou hambourgeoise.

En voici la raison, telle que la signalait déjà à l'Exposition de 1885, le major Thys :

« Lorsqu'un produit manufacturé, fabriqué en » Belgique et qui y a payé des droits d'accise est destiné » à l'exportation, le Gouvernement Belge fait au fabri- » cant la ristourne d'une partie des droits d'accise. Cette » ristourne s'appelle drawback. Elle est en Belgique » trop faible pour que nos fabricants se trouvent sur un » pied d'égalité vis-à-vis de leurs concurrents de l'étran- » ger qui ont des droits moins élevés à payer.

» Il y a là — disait encore le major Thys — un » point important à examiner, sur lequel nous nous » permettons d'attirer respectueusement l'attention du » Gouvernement. »

La situation ainsi signalée, en 1885, n'a pu encore se modifier considérablement, ainsi que le montrent les chiffres ci-dessous :

Il a été expédié de Belgique vers le Congo en 1893 :

Alcools en fûts : néant;

Eaux-de-vie en bouteilles : 128 hectolitres, valant

28,000 francs, dont 30 hectolitres seulement fournis par la Belgique, le reste venant surtout de France et des Pays-Bas;

Liqueurs en bouteilles : 70 hectolitres valant 20,900 francs, dont 18 hectolitres environ fournis par nous, le reste principalement par la Suisse.

Ces chiffres sont extraits des statistiques dressées par le Ministère des Affaires Etrangères.

Ils ne tiennent compte que des alcools ayant passé par la Belgique.

Voici, extraits du *Bulletin Officiel* de l'Etat Indépendant, les chiffres totaux des entrées d'alcool en 1893 :

Eaux-de-vie de traite à 50° et moins : 1,247,719 kilos, valant 448,106 francs.

Eaux-de-vie à plus de 50° : 338,823 kilos, valant 161,297 francs.

Liqueurs diverses : 92,275 francs.

*
* *

Le *Sel*.

Il est entré au Congo en 1893, près de 50,000 francs de sel pour le trafic, envoyé principalement par l'Angleterre et les Pays-Bas, qui participent au total de 50,000 francs respectivement pour 15,000 et 17,800 francs, la Belgique y figurant pour 8,000 francs (commerce de transit).

*
* *

Sonnettes, grelots, miroirs, fourchettes, cuillères, ustensiles de cuisine et de ménage, couteaux, machettes, canifs, etc.

Ces articles, désignés sous l'appellation de quincaillerie, sont articles de pacotille, pour la fabrication

desquels l'Allemagne surtout est beaucoup mieux outillée que nous.

Aussi 40 p. c. des commandes de l'Etat doivent-elles encore être faites à l'étranger, en attendant que quelque fabricant belge, bien avisé, se décide à installer l'outillage spécial qui lui permettrait de réaliser un chiffre d'affaires conséquent, car il est entré au Congo en 1893, pour 287,725 francs de quincaillerie, et la Belgique ne figure dans ce chiffre total que pour 89,000 francs.

Quatre fournisseurs belges sont exposants :

La Société anonyme « Emailleries bruxelloises ».

La manufacture royale de coutellerie Licot et Cie, de Namur.

Simon, H., ferblanterie industrielle, Bruxelles.

Van den Broeck, F., quincaillerie et coutellerie, Bruxelles.

*
* *

Allumettes.

8,750 francs d'allumettes sont entrées au Congo en 1893; la Belgique y figure pour 3,000 francs, l'Allemagne pour 2,765.

*
* *

Habillement et lingerie, chapeaux, fez, bonnets grecs, chaussures, vêtements, etc.

Le chiffre des entrées en 1893 a atteint : 272,532 francs, dont 122,166 pour la Belgique, 100,445 pour l'Angleterre, 35,000 pour les Pays-Bas.

. . . . . .

Faïencerie et poterie.

Entrées au Congo en 1893 : 77,655 francs; de Belgique : 5,855 francs; d'Angleterre : 44,556 francs; des Pays-Bas : 24,000 francs.

*
* *

Verroterie et verrerie.

Il est entré au Congo, l'an dernier, 260,000 francs de perles, verrerie, etc., la Belgique figure dans ce total pour 22,000 francs, presque tout en transit.

Il y a donc là un quart de million de francs, dont profite seul le commerce étranger, particulièrement celui de l'Italie et de la Bohême.

L'Etat du Congo a envoyé à lui seul, l'an dernier, des perles pour une valeur de 160,000 francs.

Il est regrettable que pas un industriel belge, surtout parmi nos maîtres de verrerie, ne trouve pas suffisamment d'initiative pour créer en Belgique cette fabrication de perles de verre, pour laquelle les installations sont si simples, et qui aurait l'avantage d'utiliser pour la main-d'œuvre, des enfants, des vieillards, comme à Venise, fournissant ainsi un travail facile à une classe si intéressante de travailleurs.

Voici comment on opère pour la fabrication des grains de bracelets, de colliers, de toute couleur :

Des tubes de différents calibres, variant avec la grosseur des grains à obtenir, sont coupés par paquets en cylindres, d'une hauteur égale à leur diamètre. Ces tubes

sont incolores ou colorés, selon qu'il s'agit d'obtenir des grains blancs ou de couleur.

Les petits cylindres vitreux ainsi découpés, on les introduit avec un mélange, soit de graphite et de plâtre, soit d'argile et de charbon de bois pulvérisé, dans un tambour pyriforme de fer battu, traversé par un axe en fer.

Le tambour étant placé sur un fourneau convenablement disposé, l'ouvrier lui imprime un mouvement de rotation continu. Par l'action de la chaleur les cylindres se ramollissent, et par le frottement incessant ils prennent une forme sphérique, de même que les galets incessamment roulés les uns sur les autres par les eaux des fleuves, perdent leurs arêtes et prennent la forme de lentilles ou de boules.

On laisse refroidir le tambour, puis, par le tamisage, on sépare les matières pulvérulentes, qui ont eu pour effet d'empêcher les tubes de se souder les uns aux autres. *Histoire d'un morceau de verre*, de Jules Magny.

Voilà certes une fabrication que ne devrait pas continuer à dédaigner l'industrie belge.

Quelque maître de verrerie entreprenant n'aura-t-il pas l'idée d'envoyer quelqu'un à Venise et en Bohême, étudier sur place une fabrication dont le chiffre d'affaires atteindra pour le Congo seul, en 1894, le demi-million ?

Exposants à Anvers :

Weberbeck et Cie,	Venise.
Ceresa Millin,	Bohême.
Rost,	Venise.
Shwister,	Paris.

*
* *

. . . . . .

Cuivre et laiton.

Le fil de cuivre et de laiton s'exporte en Afrique en rouleaux et en paquets oblongs de 30 à 35 kilos; partiellement aussi en bracelets tout préparés, surtout pour l'Equateur.

Lors de l'exposition de 1885, le major Thys signalait que le fil de cuivre et de laiton était de provenance anglaise.

Aujourd'hui, nous avons la grande satisfaction de dire que ce sont les usines de cuivre de Liège qui ont pu acquérir la fourniture complète de cet important article d'échange, du moins pour ce qui concerne les commandes de l'Etat Indépendant du Congo.

Il est entré au Congo, en 1893, du fil de cuivre et de laiton pour une valeur de 238,733 francs, dont 176,000 francs fournis par la Belgique, 46,000 francs par l'Angleterre (introduits par les missions anglaises surtout), et 10,000 francs par les Pays-Bas.

Sous diverses formes autres que le fil, il est entré, la même année, du cuivre et du laiton pour 7,696 francs, savoir : 3,167 francs venant de Belgique, 2,499 francs venant d'Angleterre et 2,030 francs venant des Pays-Bas.

Exposant : Société anonyme des usines à cuivre et à zinc de Liège.

*
* *

Armes de traite.

Sont essentiellement de fabrication belge; ce sont surtout des fusils à silex et une certaine quantité de fusils à capsules.

4,768 fusils à silex, valant 42,620 francs, sont entrés au Congo en 1893; 2,569, valant 23,555 francs, étaient de fabrication belge, le reste étant surtout allemand et anglais.

4,764 fusils à capsules, de fabrication belge, valeur 45,893 francs, sont entrés au Congo la même année.

Enfin, sur 13,186 francs de capsules, entrées en 1893, la Belgique en a fourni pour 12,055 francs.

Exposants à Anvers :

Riga, Liège,
Mahillon, Bruxelles.

*
* *

Poudre de traite.

La poudre de traite belge est fort appréciée sur le marché africain, où elle était connue d'ailleurs longtemps avant la création de l'Etat Libre.

Entrées de 1893 au Congo : 292,279 kilos valant 240,949 francs et fournis principalement par la Belgique, l'Angleterre et les Pays-Bas, dont les chiffres d'envoi ont été respectivement de 110,380; 114,923; 63,926 kilos, valant 85,799; 97,035; 54,945 francs.

*
* *

Complétons ces quelques données relatives aux principaux produits d'échange par l'indication d'un certain nombre d'articles trouvant actuellement leur débouché soit dans la zone maritime et la partie construite du chemin de fer Matadi-Léopoldville, soit dans la zone arabe et les provinces du Nord. Nous donnerons les chiffres des entrées en 1893.

Bijouterie et horlogerie (en or, argent et métaux inférieurs) : près de 20,000 francs, dont un tiers pour la Belgique.

Bougies : 15,000 francs, dont près de la moitié de commerce belge.

Mercerie et parfumerie : 48,000 francs, dont un tiers de commerce belge.

Savons : 21,675 francs, dont 6,926 francs de commerce belge.

Cigares et cigarettes : 22,077 francs, dont la moitié de provenance belge.

Tabacs : 25,238 francs, dont le quart de provenance belge et les deux cinquièmes de provenance hollandaise.

Exposants :

De Roubaix, Oedekhoven et Cie, bougies, Anvers.

Eeckelaers, savons et parfums, Bruxelles.

Brûlé, Léon, articles pour fumeurs, Bruxelles.

De Curte, Henri, bijouterie, Bruxelles.

Waldack, savons, bougies, Gand.

* * *

Mais l'industrie européenne n'a pas à fournir que des articles de traite. L'entretien des non indigènes; la création du chemin de fer; le développement de la marine du Bas et du Haut-Congo; l'outillage des stations; le matériel de construction et de culture; les travaux de défense; les fournitures de bureau; les instruments scientifiques; les fournitures scolaires, etc..., tout cela représente un chiffre d'affaires qui a atteint, en 1893, cinq millions, dans lesquels le commerce belge entre pour 2,800,000 francs.

Au total, le chiffre des entrées au Congo, en 1893,

a été de 10,148,418 francs, la part belge y étant de 4,482,969 francs.

Mais ces 4 millions et demi sont loin de représenter le mouvement commercial et la circulation de capitaux créés en Belgique par les affaires congolaises.

Tout d'abord, il est rare que les déclarations en douane ne soient pas inférieures d'environ un dixième à la valeur réelle des produits déclarés. De sorte que l'on peut porter à 5 millions la valeur réelle des entrées belges au Congo en 1893.

En second lieu, il faut ajouter à l'actif de ce bilan tout ce que reçoivent soit en salaire, soit en bénéfices industriels et commerciaux, les employés, négociants, agents de toute catégorie qui, partis de Belgique, vivent au Congo sans grandes dépenses personnelles, et réservent leur avoir au fonds commun qui constitue la richesse nationale de la métropole.

Il faut, enfin, y ajouter les dépenses relatives aux services fonctionnant en Belgique.

Je n'ai comme documents officiels que les chiffres relatifs au gouvernement de l'État du Congo. Ils me permettent d'établir comme suit l'actif du bilan congolais pour un an :

Entrées belges au Congo . . . . . fr.	5,000,000
Département de l'Intérieur :	
Services d'Europe	112,000
Gouverneur général et Inspecteurs d'Etat. .	101,450
Administration centrale à Boma : traitements	30,860
Administration des Districts : traitements .	317,450
Force publique : traitements personnel blanc	423,400
Marine : traitements	228,525

Service sanitaire : traitements	84,240
Travaux publics; artisans de divers métiers : traitements en numéraire	116,250
Agriculture; personnel : traitements . . .	20,950
Missions diverses	110,000
Frais de voyage entre l'Afrique et l'Europe .	189,250
Frets et assurances	171,300
Dépenses imprévues	25,000
Total. . . fr.	1,930,675

Département des Finances :

Services d'Europe . . . . . fr.	68,500
Services d'Afrique	183,500
Dépenses diverses	33,250
Total. . . fr.	285,250

Département des Affaires étrangères et de la Justice :

Service d'Europe . . . . . fr.	43,500
Postes	11,000
Navigation : traitements du personnel. . .	26,500
Justice : traitements du personnel	73,000
Cultes	11,200
Frais de voyage des agents se rendant en Afrique ou en revenant	7,300
Bulletin Officiel	1,600
Dépenses imprévues	6,000
Total. . . fr.	180,100

Total général. . . **7,396,025** francs.

En établissant de même les chiffres relatifs aux compagnies commerciales et aux missions, il est certain que l'on arrive au moins à 8 millions et demi pour le total représentant « le mouvement commercial et la circulation de capitaux créés en Belgique par les affaires congolaises, en un an ».

On voit que si la Belgique fait au nouvel Etat, pour l'aider pendant quelques années à se développer, une avance annuelle de 2 millions, cet argent ne quitte pas en réalité le pays, et, qu'à compte logique, on peut dire que c'est la Belgique qui y trouve son avantage.

Aussi pouvons-nous, pour finir ce chapitre, citer une longue liste d'exposants de toutes catégories, presque tous belges :

Baudoux, clouterie, Fontaine-l'Evêque.

Société anonyme des forges d'Aiseau.

Dutry-Colson, construction navale, Gand.

Mateyssen, Aimé, construction navale et chaudronnerie, Jemeppe.

Delsa, matériel de chemin de fer, Liège.

Usine de Baume et Marpent, wagons.

La Métallurgique, matériel de chemin de fer, Bruxelles.

Aciéries d'Angleur, matériel de chemin de fer.

Société anonyme de travaux Dyle et Bacalan, matériel de chemin de fer, Louvain et Paris.

Société anonyme de Saint-Léonard, matériel de chemin de fer, Liège.

Société anonyme des usines de Jumet, constructions métalliques, chaudronnerie.

Legrand, Achille, voies ferrées, wagonnets, Mons.

Cristoph et Unmack, habitations, Copenhague.

Compagnie des constructions démontables et hygiéniques, Paris.

Lassinat, pavillons, églises, Braine-le-Comte.

Humphreys, pavillon, Londres.

North's Portland Cement Works, Anvers.

Semal, Emile, meubles, Nivelles.

Société anonyme John Cockerill, bateaux, canons, Liège.

De Koning et Cie, aciers, limes, métaux, Bruxelles.

Malevez, Eugène, outils, Rouillon-Annevoie.

Van den Abeele et Cie, outils, Anvers.

Ricard, artificiers, Bruxelles.

Crosse et Blackwell, conserves, Londres.

Buquet, conserves, Bruxelles.

Delacre, biscuits, chocolats, etc., Vilvorde.

De Kuyper et Cie, farines, Anvers.

Joveneau, chocolats, Tournay.

Peleheid, conserves, Bruxelles.

Société anonyme des eaux minérales de Spontin.

Stauffer et Cie, conserves, Enghien.

Grande vinaigrerie nationale, Molenbeek-St-Jean.

Belleau, Désiré, champagnes, Reims.

Delgouffre, Eugène, vins, Bruxelles.

Deymann-Druart, liqueurs, Bruxelles.

Fourcade et Cie, vins, Bordeaux.

Blandy frères, vins de Madère.

Helk, Schulde et Cie, liqueur anticholérique.

Blockhuis, conserves, Hollande.

Delacre et Cie, produits pharmaceutiques et instruments de chirurgie, Bruxelles.

Kalcker-Wielemans, antiseptiques, instruments de chirurgie, Bruxelles.

Cartuyvels-Defacqz, reliure, Ixelles.

Van Campenhout, imprimerie, Bruxelles.
Nestor d'Argent, graines, Bruxelles.
Pieters, fours portatifs, Bruxelles.
La Visserie belge, Bruxelles.
Charles Toulet, billards, Bruxelles.
Bouvy, Fontaine, Olinger et Hap, équipement, Bruxelles.
De Bruycker et Cie, équipement, Bruxelles.
Guillon et Cie, Magasins de la Bourse, Bruxelles.
Licoppe, Alexis, équipement, Bruxelles.
Moray, Victor, équipement, Bruxelles.
Sneyers, Jules, équipement, Bruxelles.
Lefebvre, Eugène, Maison de blanc, Bruxelles.
De Smet-Troch, chaussures, Bruxelles.
Mulbach, chaussures, Bruxelles.
Libert, chaussures, Bruxelles.
T'sas, chapellerie, Bruxelles.
Bosmans, sellerie, Bruxelles.
Mathys-Declercq, malles, Bruxelles.
Ribauville, malles, Bruxelles.
Simon, malles, Bruxelles.
Van Neck, matériel d'explorateur, Bruxelles.
Snyers-Rang, tentes, Bruxelles.
Edgington, tentes, Londres.
John Proctor, tentes, Anvers.
Mahillon et Cie, tambours, clairons, Bruxelles.
Fisch, instruments de précision, Bruxelles.

*
* *

Je signale avec plaisir ici, qu'il y a environ huit mois, un officier français ayant fait partie d'une grande expédition en Afrique, et désigné pour aller occuper à la

côte occidentale un poste important, vint s'équiper presque complètement à Bruxelles, où, me dit-il, il « trouvait bien mieux son affaire ».

*
* *

Nous avons dit ce que nous savons actuellement des produits que la Belgique peut tirer du Congo, et ce en échange de fabricats dont la liste et l'importance continueront à se développer.

Mais à côté de ces deux grands facteurs commerciaux, nous devons en envisager deux autres d'une importance capitale : la main-d'œuvre, les voies de communication.

. . . . . .

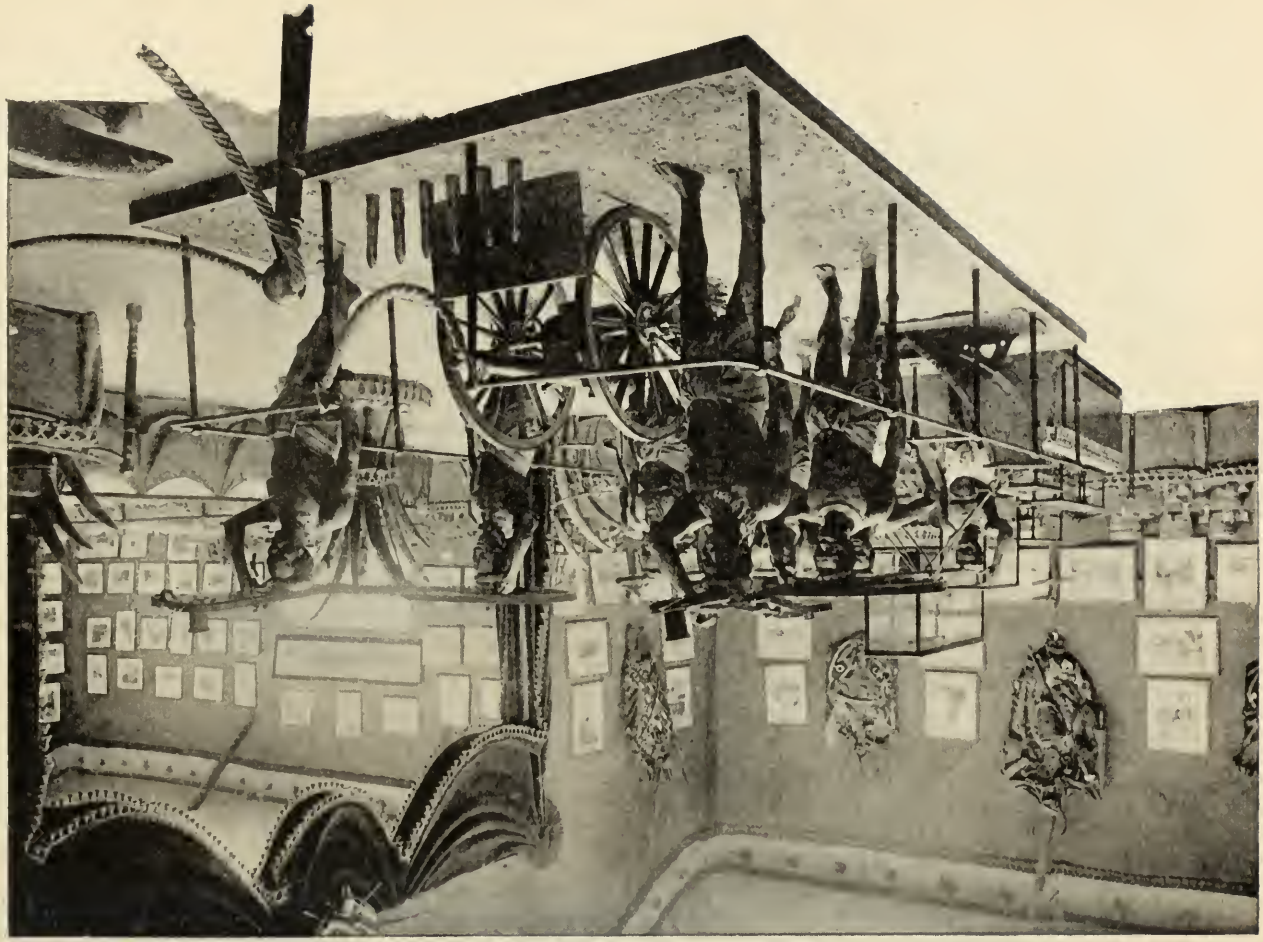

. . . . . .

La Société Cockerill nous montre dans une troisième salle du compartiment congolais, une caravane de noirs portant les pièces d'un canon et d'une embarcation démontables.

Tels sont en effet les seuls moyens de transport en beaucoup de points de l'Etat du Congo, et c'est particulièrement ce remarquable exemple de la main-d'œuvre indigène qui va me permettre de montrer tout ce qu'on peut attendre des autochtones mettant en rapport leur pays fécond.

Les steamers de mer, on le sait, amènent à Matadi les articles d'échange et autres, qui, pour se pouvoir répandre au cœur de l'Afrique, le long de l'admirable réseau fluvial du Haut-Congo, doivent arriver à Léopoldville, sur le Stanley-Pool, à tête d'homme, à travers la région des Cataractes, les sentiers de caravanes Matadi-Léopoldville ayant un développement de 350 à 400 kilomètres.

Le voyageur qui a couru de Matadi à Léopoldville en regardant la pointe de ses pieds, est parfaitement en droit de déclarer qu'il n'a pas vu de populations dans la région des Cataractes, bien qu'il ait traversé des marchés où grouillaient des centaines d'indigènes et qu'il ait croisé

constamment des caravanes allant et venant, et faisant défiler à certains jours plus d'un millier de porteurs en un même point.

Les agents établis à demeure dans cette région, et qui la parcourent en tous sens aujourd'hui, sont seuls à même d'essayer une évaluation de la population. Nous n'avons pas essayé de l'estimer avec nos seules données pour ne pas fournir des chiffres peu sûrs.

Mais nous fixerons les idées sur la capacité de travail des Bas-Congos à l'aide de précieux renseignements.

En 1893, donc l'année dernière, l'Etat a transporté à tête d'homme :

1° De Matadi vers Loukoungou, Louvitoukou, N'toumba-Mani et Boulou : 31,217 charges ;

2° De ces stations intermédiaires vers Léopoldville et Popocabaca : 25,193 charges.

Au total 56,410 voyages, en appelant voyage un transport de charge par un seul homme.

La moyenne des voyages d'un porteur par an étant de six, les 56,410 voyages signalés ont été effectués par $\frac{56,410}{6}$ = 9,401 porteurs. Mettons 9,400.

Or, les caravanes sont accompagnées d'un gamin porte-nourriture par 10 hommes environ, d'un capita par 20 hommes, et de plus le portage met en jeu un chef par 20 hommes.

Ces chiffres moyens montrent que le chiffre global de la population s'occupant du portage pour l'Etat s'élève à. . . . . 11,280 hommes.

La Société belge en a employé environ.	9,000	»
Les missions et autres particuliers environ	5,000	»
Total général :	25,280 hommes.	

Le commerce indigène, surtout vers le Sud de la région, paraît mettre en mouvement au moins autant d'hommes ; on le croira aisément, si l'on considère que certains marchés réunissent jusqu'à 2,000 indigènes.

Un chiffre non moins intéressant que celui des porteurs, c'est le chiffre des soldats et travailleurs Bas-Congo recrutés en 1893.

Matadi a fourni 79 volontaires, Loukoungou 84, dont 47 engagés pour Boma et 21 pour le Haut-Ouèllé, ces derniers comprenant plusieurs anciens soldats de Van Kerckhoven rengagés spontanément.

Quant aux travailleurs indigènes assurant tous les services des stations, cuisiniers, domestiques, lavandiers, bergers, jardiniers, aide-charpentiers, aide-maçons, piroguiers, etc..., des chiffres extraits des situations du personnel noir du district des Cataractes, fin 1893, montrent qu'à ce moment 245 Bas-Congos remplissaient les services confiés jadis aux auxiliaires étrangers : Houssas, Zanzibarites, Loangos, etc...

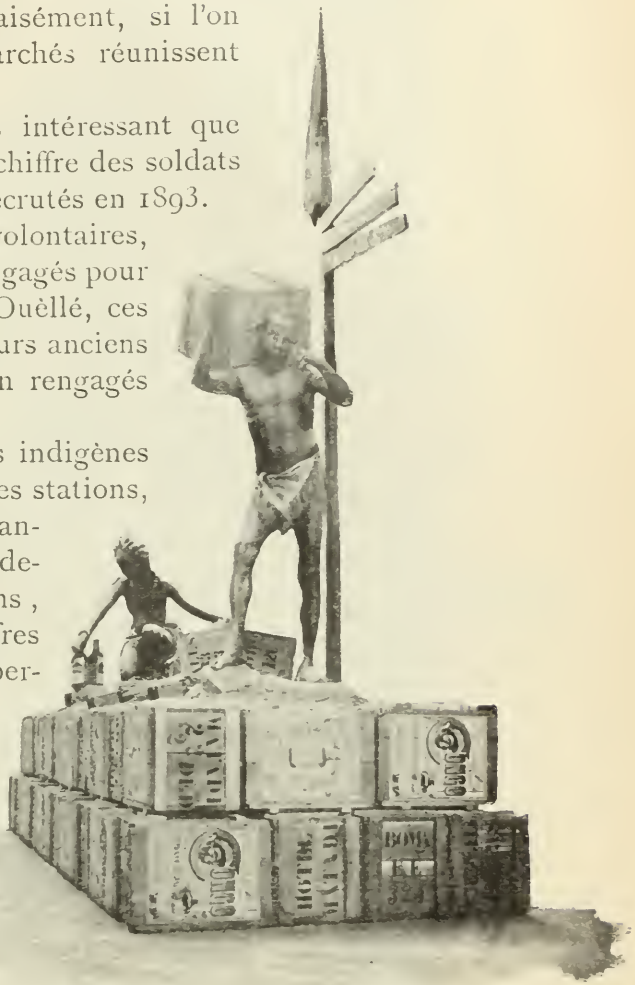

Soldats et travailleurs se sont donc engagés au nombre de plus de 400 l'année dernière dans la région des Chutes.

Le personnel noir des particuliers (commerçants et missionnaires) dépasse ce chiffre.

*
* *

L'énorme population qui seconde ainsi dans la région des Chutes les efforts de l'Européen, a souvent été représentée comme inapte à toute autre besogne que le portage.

Quel bizarre procédé que celui d'émettre ainsi, sans nulle preuve, des considérations si importantes, et qui malheureusement font trop souvent foi chez les esprits superficiels!

Il est vrai que rien n'est plus facile, puisque ce procédé ne demande ni recherches, ni études, ni statistiques, ni méditations, ni réflexion, ni bon sens.....

Que l'on s'arrête seulement à considérer l'ingéniosité des « ponts de singe » ou ponts de lianes que construisent partout ces « nègres inaptes à toute autre besogne que le portage », et l'on se demandera si, ces ponts brisés, nous serions à même de les rétablir nous-mêmes sans le secours des noirs?

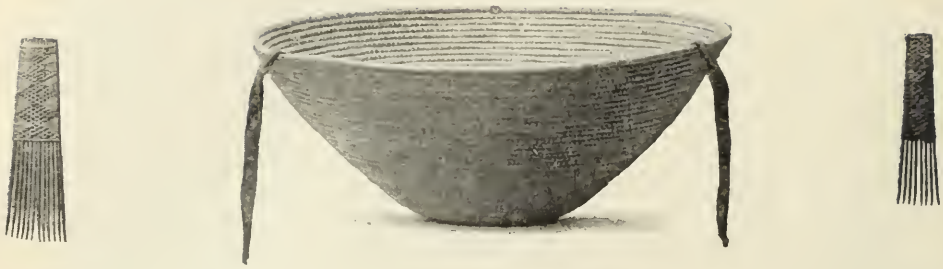

Que l'on considère encore la vannerie délicate, les poteries élégantes qui se vendent aux marchés, et l'on pensera peut-être qu'en vérité, ces ouvriers méritent mieux que le dénigrement!

. . . . . .

. . . . . .

Le nègre Bas-Congo, que sa tâche de porteur peut faire envisager comme une bête de somme par les observateurs trop légers, est recherché dans toutes les stations de l'Etat. Gai, allant, courageux, relativement honnête, il constitue pour les expéditions un élément de solidité, prenant le premier rang après le Zanzibarite. Ce courageux porte, pendant de longues et dures heures, les charges

de l'expédition, et lorsqu'il faut les jeter bas pour faire face à l'ennemi, le Bas-Congo a oublié toute fatigue ; il est des premiers sur la ligne de feu et marche à l'assaut avec plus d'entrain souvent que le mol Elmina ou le Houssa hébété qui n'ont porté que leur fusil. Aussi des gens d'une compétence incontestable : Van Kerckhoven,

Coquilhat, Van Gèle, Roget, Ponthier, Dhanis, Gorin, etc..., ont-ils toujours choyé de tels auxiliaires.

Non moins précieux en station, c'est le Bas-Congo que l'on charge surtout des constructions, de l'exploitation des palmiers.

Il ne convient guère, il est vrai, pour les services maritimes (exception faite pour les riverains). Mais il va bientôt prendre sa revanche sur les travaux du chemin de fer. Longtemps le recrutement du personnel noir a été pour la Compagnie du chemin de fer un continuel sujet de crainte et d'angoisse pour ainsi dire, jusqu'au jour où le Bas-Congo a commencé à voir que lui aussi pouvait travailler comme ces étrangers, Sénégalais, Accras, Dahoméens, Cafres, Barbades, Chinois, qu'à grands frais, avec d'insurmontables difficultés, il fallait amener sur la ligne.

Il s'essaya par des engagements de quinze jours, puis d'un mois aux travaux de terrassements, et en peu de temps, nos ingénieurs firent de lui un poseur de voie. Les premiers Bas-Congo commençaient à s'enrôler ainsi vers le mois de mai 1893.

Ils s'engagent aujourd'hui pour un terme indéterminé, au salaire journalier de 1 fr. 50 en espèces, et la Compagnie en emploie environ 450.

Ce résultat a été obtenu à l'arrivée de la tête de ligne au delà de Kenghé da Lemba, c'est-à-dire au point où la voie ferrée rencontre les premières populations. Il est hors de doute qu'avec l'avancement des travaux, la Compagnie arrivera à recruter presque tout son personnel noir sur place.

. . . . . .

Que si l'on s'adresse à l'intellect du Bas-Congo, on

reste frappé des résultats obtenus par les missionnaires. Je citerai quelques exemples :

Le 23 juillet 1890, partis le matin de la station de Loukoungou et remontant la vallée de la Loukounga, nous atteignons à 2 heures de l'après-midi le village de Sama.

Le chef Mayala met sa hutte à ma disposition. A l'une des parois un tableau noir avec les ba, be, bi, bo, bu pour les petits sauvages, à qui, chaque samedi, une dame missionnaire de Loukoungou vient donner la leçon.

Le chef est sous sa vérandah, dans une chaise longue, présent de la mission ; autour de lui son m' léké (héritier présomptif), des femmes, des enfants, ayant en mains de petits livres qu'ils lisent attentivement.

Au coucher du soleil, le tambour appelle les fidèles à la prière du soir. Les femmes, les enfants, quelques hommes se réunissent dans la hutte du chef, dont le m' léké entonne des chants pieux que tout le monde accompagne à pleine voix. Entre chaque chant, un sermon pendant lequel tous ont la tête dans les mains. Mes gens se sont joints aux noirs de Sama, et j'entre aussi dans la case-église, le chapeau à la main, très ému devant le résultat obtenu par un missionnaire que j'aime de tout mon cœur, le brave et digne M. Hoste, de Loukoungou. Car, certes, il n'y a dans ce que je vois, aucune affectation; ces cœurs primitifs ne posent pas pour la galerie; j'assiste à une manifestation naïve de la confiance qu'a su leur inspirer un blanc qui est bon pour eux, et il me semble sentir qu'on peut avoir toute confiance aussi en ces aborigènes frustes mais si bien doués.

. . . . . .

A la mission suédoise de Moukiboungou et à la

mission anglaise de Loutété, s'imprime un journal écrit en fiote, composé par le personnel noir de ces missions et lu dans tous les environs. On y imprime aussi, toujours avec des ouvriers indigènes, des livres de cantiques, des abécédaires, un almanach donnant notre calendrier avec une adaptation fiote...

Parmi les curiosités du compartiment congolais à l'exposition d'Anvers, il nous a été donné de voir un modèle de l'imprimerie de Boma, fonctionnant; les protes étaient des noirs, dont deux sont restés en Belgique, pour se perfectionner chez M. Van Campenhout.

Des diverses et nombreuses missions (quinze environ) qui se sont développées dans la région des Chutes, des groupes d'indigènes évangélisés parcourent le pays, disant partout la parole de paix.

Et comme on sent bien là-bas la grandeur de cette parole: « Gloire à Dieu, au plus haut des cieux et paix sur terre aux hommes de bonne volonté. »

. . . . . .

En décembre 1890, je me trouvais chez Makitou, l'un des grands commerçants noirs de la région des Cataractes. J'y vis arriver un noir des environs de Kinguschi sur le Kwango; il apportait à Makitou une lettre d'un de ses fils qui accompagnait Dhanis, à la tête de 50 auxiliaires Bas-Congos. Cette lettre, écrite en fiote, fut lue à Makitou par un autre de ses enfants.

En août 1893, je reçus à N'soungui une lettre fiote, envoyée par le même Makitou, pour annoncer qu'un convoi de porteurs avait quitté le matin son village vers Loukoungou. La formule qui terminait cette lettre équivalait à « votre dévoué camarade ».

Ceux qui écrivaient ces missives étaient des élèves

de la mission de Loutété, qui, sous la direction de M. et Mme Bentley, est devenue le point le plus avancé peut-être de toute la région.

On ne saurait plus douter des résultats que donnera l'utilisation des indigènes dans la région des Chutes. Le développement du travail dans cette région, depuis la fin de 1883, est fait pour désarmer l'esprit le plus prévenu.

Jusqu'à cette époque, le transport annuel vers Léopoldville avait atteint 1,200 charges environ, et se faisait par un personnel étranger de Zanzibarites et de Loangos.

En 1885, 12,000 charges furent transportées par les Bas-Congos.

En 1887, 50,000 charges.

En 1893, 80,000 charges ont atteint le Pool, sur des têtes de Bas-Congos.

En tenant compte : 1° des charges apportées par le commerce indigène et provenant non seulement des factoreries de Matadi, Nokki, Ango-Ango, etc., mais de la frontière portugaise par la route de San-Salvador; 2° des charges partant de Loango par la route du Mayombé en destination de Brazzaville pour le Congo français, les missions françaises et les commerçants, il est certain qu'il arrive actuellement au Pool environ 110,000 charges par an; or, la charge est aujourd'hui de 35 kilos, ce qui représente un total de 3,580 tonnes.

C'est, dans l'histoire générale du travail humain, un exemple remarquable et fortifiant de la prompte assimilation au travail de peuples barbares.

J'extrais du *Congo illustré*, quelques lignes fort bien pensées et fort bien écrites :

« L'homme qui s'astreint, pour un salaire minime,

à une besogne aussi pénible que celle des transports, ne peut-il être amené à participer à d'autres travaux? Cela paraît d'autant moins douteux que les salaires gagnés lui auront permis la satisfaction d'une partie de ses besoins. Pour dire toute notre pensée, nous estimons cependant qu'on réussira moins facilement à entraîner les nègres à travailler sous le contrôle direct du blanc, qu'à transporter des charges en caravanes libres, et cela se comprend aisément. Mais ce n'est là qu'une question de temps. Avec l'avancement du chemin de fer, il arrivera un moment où les porteurs ne seront plus autant sollicités ; puis, ils se présenteront plus nombreux que les charges à transporter, pour voir finalement leur industrie ancienne détruite, le jour où le chemin de fer sera terminé.

» A ce moment décisif de leur évolution, ils devront bien chercher un autre champ d'activité. Mais on peut, dès maintenant, affirmer que ces populations de la région des Cataractes, qui gagnent annuellement près de deux millions à transporter des charges entre le bas-fleuve et le Stanley-Pool, sont aujourd'hui converties au travail. Elles fourniront des bras à l'agriculture quand les transports viendront à leur manquer. »

. . . . . .

Voici encore l'opinion d'un voyageur belge qui eut la dure mission de diriger le transport de lourdes charges de steamer, dont le poids, avec chariot, a parfois atteint quatre tonnes :

« Une fois attelés à ces lourds véhicules, les nègres n'épargnent ni peines ni fatigues pour réussir dans leur difficile entreprise. Ce sont des gens courageux, ardents à l'ouvrage, un peu craintifs peut-être, mais qui gagnent

vite confiance dans le blanc. Ils demandent à être conduits à la fois avec fermeté et avec bonté. Ce sont des hommes qu'il faut conduire comme partout il faut conduire des hommes. Il y a, je crois, peu de races dont on peut attendre autant de services, au point de vue du travail manuel, que de la race noire. Le nègre, comme tous les peuples enfants, est certes imprévoyant, mais il est éminemment perfectible. Mais nous-mêmes, n'avons-nous pas été comme eux? Du temps de César, nos belles Flandres n'étaient-elles pas en friche?

« Les noirs transporteurs traînant les chariots, sans un instant de répit, avec des rires et des chants, confirment l'opinion du bel avenir qui leur est réservé. C'est un spectacle émouvant que la traction de ces énormes véhicules au travers d'une des régions les plus tourmentées qui soient au monde. Les chars escaladent les flancs abrupts des montagnes, descendent dans les fondrières, traversent des cours d'eau et les noirs qui les halent ne cessent de se montrer gais et soumis.

« Le but une fois atteint, ce sont des hourras, des cris d'enthousiasme. »

. . . . . .

J'ai entendu souvent ces hourras, ces cris d'enthousiasme, et particulièrement dans deux occasions dont le rapprochement me frappa vivement.

La première fois, à Léopoldville, un dimanche de soleil radieux. Il était onze heures; sous les vérandahs, les Européens, un peu engourdis, prenaient l'apéritif. De l'avenue qui termine la route des caravanes, une rumeur vint, lointaine, rumeur de foule excitée, grandissant et se résolvant en clameurs, puis en un chant qu'à pleins poumons lançaient cent vigoureux moricauds apportant

aux chantiers de Léo une chaîne lourde et longue de plus de cent mètres.

Nous nous étions tous levés pour nous ranger sur le passage de ce serpent de fer qui venait d'onduler, fantastique, sur une route de 400 kilomètres, meurtrissant de ses trois mille kilos tant de robustes épaules.

D'un geste bien rythmé la chaîne fut jetée bas, et comment dire les gambades, la fantasia, les rugissements de ces travailleurs noirs manifestant en sauvages consciencieux la satisfaction des difficultés si courageusement surmontées ? Pas un Européen qui ne se sentit ému et électrisé...

. . . . . .

En août 1893, j'entendis de nouveau ces clameurs et ces hourras, dans des circonstances inoubliables.

Je descendais du Haut-Fleuve, pressé de revoir Matadi que j'avais quitté quatre ans auparavant, au moment où les ingénieurs chargés des premiers travaux de la voie achevaient de dresser leurs tentes.

La jambe traversée d'un coup de feu, j'avais dû parcourir en hamac la route des caravanes, passant les rivières à califourchon sur des arbres renversés, lorsque nous atteignîmes Kenghé da Lemba, le point extrême où arrivaient à ce moment les locomotives de service. Je ne dirai pas l'impression qui me secoua à la vue du chemin de fer. Je ne saurais l'exprimer. Assis sur le talus que rectifiait une équipe de Chinois, je ne sus que pleurer à grosses larmes, évoquant les âmes de tous ceux qui n'étaient plus, et dont les efforts passés eussent été payés au centuple par la vue du double ruban d'acier qui va permettre au cœur de l'Afrique de battre à coups réguliers et puissants.

La ligne n'était pas en exploitation encore, mais grâce à l'obligeance de M. l'ingénieur Eymard, nous pûmes profiter d'une machine de service regagnant Matadi : bagages, porteurs et nous-mêmes installés pêle-mêle sur trois ou quatre wagons plats. Le jour tombait. Nous approchions de Matadi, ayant franchi à pleine vapeur tant d'obstacles jetés bas par l'énergie de nos ingénieurs, et dans nos cœurs il ne s'était trouvé place pour d'autres sentiments que l'étonnement et l'admiration.

Nos noirs chantaient et trépignaient.

La nuit s'était faite profonde; les feux de savanes l'illuminaient au loin lorsque le train atteignit la M'pozo. Sous un hangar de chaume, près du pont qui franchit le confluent de cette rivière, trois à quatre cents porteurs étaient installés pour la nuit. A l'approche du train, tous s'étaient dressés : une immense clameur, clameur de joie sauvage, brusquement répondit au sifflet strident de la locomotive. Dans ces hourras, qui couvraient le fracas des roues, montait le cri de délivrance de ces bêtes de somme intelligentes acclamant le monstre de fer et de feu, le fétiche béni qui allait bientôt enlever de leurs têtes crépues les milliers et milliers de fardeaux dont elles étaient meurtries depuis si longtemps.

A cent pieds en contrebas, sur ses derniers rapides aujourd'hui dominés, le Congo tordait ses flots écumants; dans les gorges sauvages, qu'incendiaient les herbes embrasées, se répercutaient les assourdissantes clameurs; éblouis, le cœur chaviré, il nous semblait voir flotter des bannières d'allégresse, entendre tonner des salves triomphantes, et nous ne savions que répéter et répéter encore : hourra ! hourra !

L'un de nous manifesta son émotion en lançant aux eaux du grand fleuve dompté, tout ce qui lui tombait sous la main; c'est ainsi que nous arrivâmes à Matadi sans chapeaux, sans cannes et sans pipes : nous avions fait au Congo l'holocauste de ces singuliers *ex-voto*.

Je me rappelai le lendemain la chaîne de Léopoldville, et je sentis nettement que l'enthousiasme des noirs porteurs devant le chemin de fer était vrai, leur reconnaissance légitime, sincère et infinie.

Le chemin de fer achevé élèvera d'un échelon dans leur évolution économique ces peuplades intéressantes : le noir deviendra agriculteur.

Ainsi, progressivement mais rapidement développé par le travail et l'exemple, il se rendra digne de l'avenir qui lui est réservé.

*
* *

Et comme le Bacongo, l'habitant des rives du Haut-Fleuve a fourni la preuve suffisante que nous serons par lui secondés complètement, dans la mise en rapport de la noisette dont parle Stanley.

Comme exemple, prenons à Léopoldville ces milliers et milliers de charges de 30 kilos. Comment vont-elles arriver à 2,000 kilomètres de là ? Par eau, grâce à la

flottille du Haut-Congo, grâce à ces quarante vapeurs venus de la côte par petits morceaux, et que des ouvriers noirs ont aidé à remonter sur les chantiers de Léopoldville, car ce sont des Bangalas, des Wangatas de l'Equateur, des N'gombès de Basokos, des Bakoumas des Falls qui, guidés par quelques mécaniciens blancs,

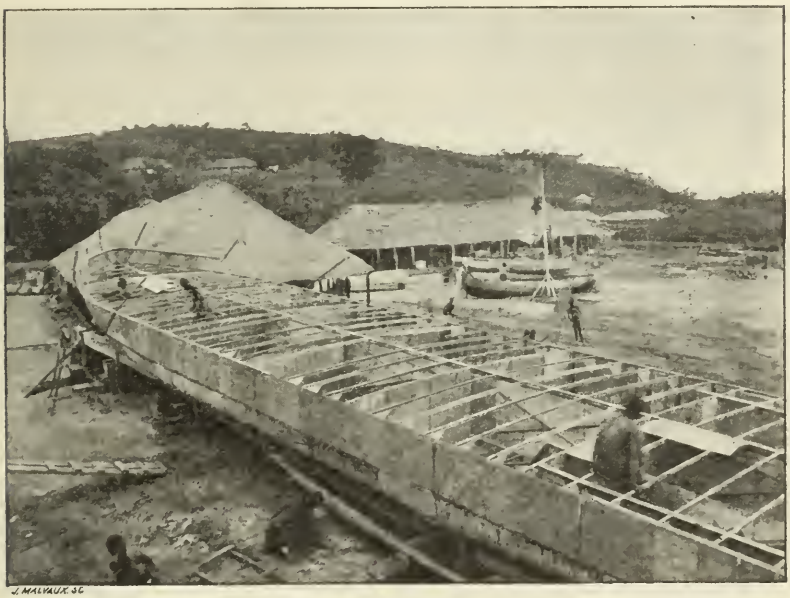

et noirs de la côte, remplissent les chantiers de Léo et de Kinchassa, forgeant, rivetant, tapant ferme du marteau, tout en chantant à pleins poumons.

Chant Wangata

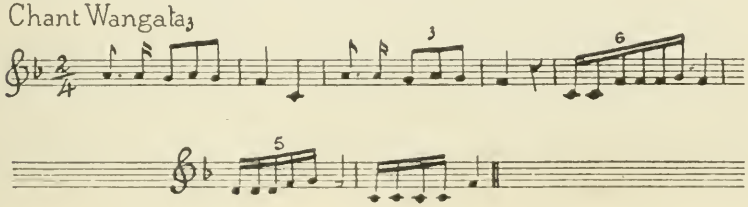

Chant Bangala

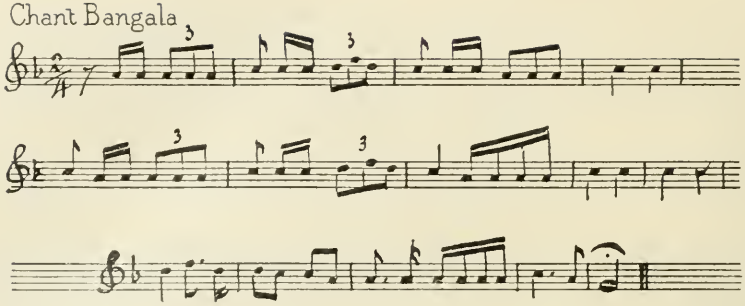

Il fut relativement facile d'initier les noirs aux travaux des chantiers de Léo et de Kinchassa, car ils ont comme forgerons des qualités propres, dont la preuve est fournie par les formes multiples et souvent très élégantes qu'ils savent donner aux nombreux objets en fer et en cuivre qui se fabriquent dans le Congo tout entier.

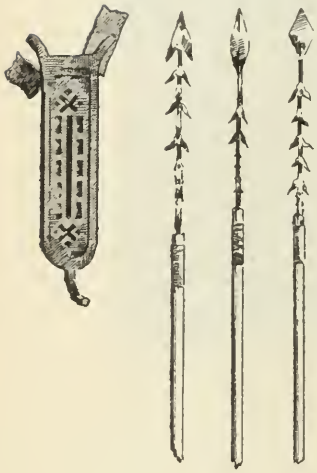

*
* *

A l'heure actuelle, trente-neuf steamers, disons-nous, sillonnent constamment le Haut-Congo et ses affluents; trente-neuf embarcations à vapeur font circuler partout la vie et le progrès, ravitaillent les ports, chargent et déchargent les marchandises, transportent les troupes....

Nous ne signalerons que pour mémoire les steamers desservant le Congo-Maritime; l'un d'eux, l'*Hirondelle*, appartenant à l'Etat, fait le service régulier de Boma à Landana le long de la côte. Une réduction de l'*Hirondelle* a figuré au compartiment congolais, à côté des

modèles si intéressants des steamers du Haut-Fleuve, dont l'énumération détaillée s'impose :

Etat du Congo. — 12 steamers : *Ville de Bruxelles*, *Ville d'Anvers*, *Ville de Bruges*, *Stanley*, *Ville de Gand*, *En avant*, *A. I. A.*, *Ville de Verviers*, *Ville de Charleroi*, *Ville d'Ostende*, la *Délivrance*, la nouvelle *Ville de Liège*.

Congo Français. — 4 steamers : *Oubanghi*, *Djoué*, *Faidherbe*, *Alima*.

Société Anonyme Belge. — 14 steamers : *Archiduchesse Stéphanie*, *Princesse Clémentine*, *Roi des Belges*, *Baron Lambermont*, *Auguste Beernaert*, *Florida*, *Général Sanford*, *Katanga*, *France*, *Ville de Paris*, *Scioute*, *Seine*, *Rhône*, *Daumas*.

Maison hollandaise. — 4 steamers ayant leur port d'attache sur le territoire français: *Holland*, *Frederik*, *Antoinette*, *Wendeline*.

Mission belge de Scheut. — 1 steamer : *Notre-Dame du Perpétuel Secours*.

Mission française du Saint-Esprit. — 1 steamer : *Léon XIII*.

Mission Baptiste anglaise (B. M. S.). — Deux steamers : *Peace* et *Godwill*.

Mission Baptiste américaine. — 1 steamer : *Henry Reed*.

Mission anglaise du Balololand. — 1 steamer : *Pioneer*.

De ces 39 vapeurs, 30 ont leurs ports d'attache dans l'Etat Indépendant du Congo, 9 dans le Congo français.

L'Etat Libre a 11 vapeurs; le Congo français 4, qui ensemble ont un tonnage moindre qu'une des 4 grandes canonnières de l'Etat.

Le commerce dans l'Etat du Congo est représenté par 14 vapeurs et de nouveaux sont en cours de route; dans le Congo français par 4.

Enfin, les missions de l'Etat Indépendant ont 5 grands steamers ; le Congo français a une petite chaloupe, ancienne embarcation à voile transformée après coup.

Je dois à la vérité de dire bien haut que cette petite chaloupe des missionnaires français, le *Léon XIII*, est de tous les steamers du Haut-Congo, un des plus actifs, des plus entreprenants, des plus infatigables : c'est le père Allaire qui le mène et les qualités du *Léon XIII* ne sont que le reflet de celles de son capitaine.

En dix ans il a été perdu 4 steamers : le *Ballay*, steamer français, qui sombra corps et biens dans les chutes de l'Oubangi ; l'ancienne *Ville de Liège*, à l'Etat, qui se perdit dans le Lomami ; le *Baron Weber*, petit vapeur de la Société belge, qui coula en face de la rivière Noire (entre le Stanley-Pool et le Kassaï) ; et le *Courbet*, bateau français, qui vient de couler à pic, devant Tchoumbiri ; la presse française qualifie de « cuirassé » cette petite chaloupe de 10 à 15 tonnes.

Au total 43 steamers sont venus au Stanley-Pool par petits morceaux, sur des têtes de nègres. Le poids moyen de ces petits morceaux étant de 30 kilos, pour les transporter tous en une seule caravane, il aurait fallu mettre en marche une armée de porteurs avec capitas, porte-nourriture, chefs, surveillants blancs, etc..., forte de 100,000 hommes, l'effectif de l'armée belge.

Avec toutes les ressources dont dispose aujourd'hui le portage à dos d'hommes, il faudrait encore plus d'un an pour recommencer la montée de ces 43 vapeurs de Matadi à Léopoldville. Et si l'on songe qu'un seul grand steamer de mer de 3,000 tonnes est capable d'apporter

en une fois dans ses flancs les 43 steamers du Haut-Congo, on aura une fois de plus l'idée des difficultés qu'il y avait à attaquer l'épaisse enveloppe de la noisette dont parle Stanley.

Les steamers du Haut-Congo ont des équipages indigènes, comprenant jusqu'à 50 hommes pour les grands transports, se réduisant à 15 hommes pour les petites chaloupes. En comptant 30 hommes en moyenne par steamer, on voit que la flottille du Haut-Congo emploie $40 \times 30 = 1{,}200$ travailleurs recrutés dans tous les villages riverains. Les plus recherchés sont les Wangatas de l'Équateur, les Loulangas et les Bangalas.

Ils remplissent les fonctions d'aides-mécaniciens, de chauffeurs et surtout de pilotes, et dans ces dernières fonctions ils montrèrent tout dès le début de telles aptitudes, que la circulaire suivante fut adressée à tous les commissaires de district du Haut-Congo, par le Gouverneur Général :

Boma, le 28 août 1889.

Messieurs,

Le nombre de capitaines de steamer étant très limité, il n'y a pas d'inconvénient à ne pas avoir de capitaines de réserve, car les petits steamers tels que l'*A. I. A.*, *En Avant*, *Ville de Gand*, *Ville de Verviers*, etc., peuvent très bien, à la rigueur, être conduits par des pilotes noirs. Cela a d'ailleurs souvent été le cas pour l' *A. I. A.* et l'*En Avant*.

Je recommande donc aux commissaires de district du Haut-Fleuve d'avoir soin de former incessamment de nouveaux pilotes noirs. Les pilotes de rivière sont surtout formés par la pratique ; or, les noirs, avec leur merveilleuse mémoire locale, ont des facultés extraordinairement utilisables dans ces fonctions.

Pour le Gouverneur Général absent,
L'Inspecteur d'État,
(Signé) Cambier.

Ce sont aussi d'excellents chauffeurs, observant très bien le niveau d'eau, le manomètre, les soupapes, réglant sans hésitation le jeu des pompes et du giffard.

Enfin, comme mécaniciens, ils font tout le service courant de la machine. Le mécanicien blanc répare et ajuste sa machine que l'indigène conduit alors parfaitement; et souvent je me suis surpris, absorbé dans la contemplation de ce fils farouche de l'Afrique l'œil sur le cadran du télégraphe, la main sur les leviers de marche !

Je le trouvais très crâne et dans mon esprit subitement pensif je le voyais grandir, se transformer, devenir notre égal.

Parfois le mécanicien blanc tombe malade à ne pouvoir quitter sa cabine; alors c'est un Bangala, un Wangata, un N'gombé qui assure tout le service. Le fait est fréquent; ainsi, en avril 1893, le mécanicien européen de la *Ville de Bruxelles* ayant contracté la variole, son aide noir, un superbe Bangala, ramena le vapeur du fond du Lomami au port de Léopoldville; la distance par eau entre ces deux points est de près de 2,000 kilomètres.

Et pour donner un exemple plus frappant encore de

ce que l'on peut obtenir de l'indigène du Haut-Congo à bord des vapeurs, je citerai un dernier fait :

Un jour de novembre 1891, la table d'Equateurville réunissait trente-deux européens, agents de l'Etat, qui arrivaient à bord de la *Ville d'Anvers*, en destination des stations du Haut-Fleuve.

Quoique nous n'eussions à ce moment ni beurre, ni café, ni vin, ni farine, nous réussîmes pourtant à recevoir dignement ces nouveaux camarades et à leur offrir un banquet où figuraient, entre autres bonnes choses, un haricot de mouton où n'entraient ni haricots, ni mouton, mais des poules et du maïs, et des poulets farcis dont la recette fut écoutée attentivement par nos invités : « Pour farcir un poulet en Afrique, on hache un autre poulet et on le fourre dans le premier. »

Nous donnions là aux novices, sous une forme plaisante, une idée de l'utilisation des ressources du pays et la conversation s'étant engagée sur ce terrain, on en vint à parler de l'utilisation des indigènes; les nouveaux arrivés ayant paru fort incrédules quant à la possibilité d'en tirer si bon parti que nous le disions, je leur promis de leur faire, le lendemain, une expérience concluante. Le lendemain donc, je pris place avec eux à bord de la *Ville d'Anvers* ; j'avais fait chauffer notre petit vapeur *Ville de Charleroi*, dont l'équipage tout entier se composait d'indigènes de Loulanga dressés par nous. Je fis connaître alors aux incrédules que ces indigènes allaient partir en même temps que nous, que seuls ils conduiraient leur vapeur, et qu'ils arriveraient avant nous à Coquilhatville, à 1 heure 1/4 plus haut.

Ainsi fut fait. Tandis que la *Ville d'Anvers*, véritable maison flottante, était obligée de prendre le milieu du courant, ce qui la retardait, l'élégante petite chaloupe,

confiée aux seuls noirs, filait, docile ainsi qu'une légère pirogue, le long de la rive et prenait victorieusement l'avance. Et comme la nouvelle de ce match s'était en un clin d'œil transmise le long de la rive, ce fut devant des centaines d'indigènes accourus et massés au bord de l'eau, que la lutte se déroula, durant que d'assourdissantes clameurs saluaient le succès de la *Ville de Charleroi*.

A bord de la *Ville d'Anvers* il n'y eut plus personne qui ne fut convaincu de ce que pouvait produire l'élément indigène quand on veut se donner la peine de bien apprendre sa langue, de bien lui expliquer ce qu'on veut de lui et surtout quand on s'efforce de lui donner constamment l'exemple.

Dans presque toutes les stations du haut, c'est l'élément indigène, s'engageant volontairement, qui assure tous les services.

Ainsi dans le district de l'Equateur, en 1893, il y avait :

A Coquilhatville : 180 noirs dont 154 indigènes.

A Bassa N'koussou : 85 noirs dont 77 indigènes.

A N'gombé : 34 noirs dont 31 indigènes.

Le personnel des particuliers est également presque en entier indigène.

Ainsi les factoreries de la Société Anonyme Belge, dans le district de l'Equateur, employaient, en 1893, 222 noirs, tous indigènes.

. . . . . .

Tous ces noirs sont naturellement et instinctivement de bons soldats ; leur instruction militaire se fait aisément, et ils deviennent d'excellents tireurs. Il me souvient que le lieutenant Sarrazyn, chargé à l'Equateur de dresser un contingent de 80 indigènes d'Irébou, de Boussindi, et

de nos alentours, avait promis 25 centimes à ceux qui, aux séances de tir aux capsules, auraient deux roses sur trois balles. Il ne tarda pas à en avoir pour deux francs par séance, et vint m'exposer son cas : « Si les progrès continuent, disait-il, je vais en avoir bientôt pour dix francs par jour. » Je félicitai vivement l'instructeur et ses recrues, et engageai le premier à doubler la distance de tir.

. . . . . .

Des métiers où excelle rapidement le Congolais sont

ceux de briquetiers et surtout de scieurs de long. Presque toutes les missions protestantes des rives du Congo sont bâties en planches débitées en forêt par des scieurs noirs recrutés sur place. Il ne faut pas un mois pour dresser des équipes au maniement de l'herminette, du cordeau, du fil à plomb, de la scie de long; les capitas de chaque équipe ont un tourne-à-gauche et une lime tiers-point,

et ils savent parfaitement donner eux-mêmes la voie et affûter leurs scies.

La station de Coquilhatville comprenait en juin 1893, au moment où je remis mon commandement, trois grands bâtiments en planches sur pilotis, dont les matériaux étaient apportés tous les dimanches matin, par cinq équipes de scieurs, fortes chacune d'un capita et de quatre aides. Ces hommes travaillaient en forêt, où et comme ils voulaient : le dimanche, à l'appel pour la ration, ils apportaient cent planches de 4 mètres de long sur 30 à 40 centimètres de large.

La main-d'œuvre indigène revenait à 20 centimes par planche.

Frappé de cette manière de procéder, un missionnaire anglais de Bo'n'ginda, M. Howell, eut l'idée, chaque fois que des scieurs employés aux ateliers de la mission auraient fini leur terme de service, de leur faire cadeau de tout le matériel nécessaire à la confection de planches, à la condition qu'ils prissent l'engagement d'aller travailler à leur guise en forêt et, quand ils auraient débité un certain nombre de planches, de venir les offrir en vente aux Européens.

Mon retour en Europe m'a empêché de connaître ce qui advint de cette intelligente et louable initiative; si elle a réussi, il n'est pas impossible que les indigènes se mettent à demander des scies et des herminettes, afin de fabriquer des planches non seulement pour nous, mais aussi et surtout pour eux, car ils se mettront vite au métier de charpentier, pour lequel ils ont des aptitudes révélées dans la façon dont, avec des instruments des plus primitifs, une petite hache et une petite herminette, ils parviennent à creuser de très élégantes pirogues qu'ils ornent de couteaux, de lances, de crocodiles en relief;

à confectionner des pagaies gracieusement effilées, des escabeaux, etc.

Parmi les belles photographies couvrant les murs du compartiment congolais, figurait la reproduction de deux cercueils provenant de l'Equateur : l'un pour un chef, l'autre pour sa femme; ils prouvent que les Wangatas qui les ont confectionnés ont des dispositions à la sculpture.

A Equateur-Camp, toute la charpente était faite par des soldats originaires de l'Ouèllé et qui avaient été dressés par les agents blancs du camp; un de ces charpentiers fabriquait de fort jolies chaises, des tables, des étagères. Ce résultat était dû aux efforts du commandant du camp, le sous-lieutenant De Bock, et de ses adjoints.

. . . . . .

Secondé par nos braves moricauds, nous avons réussi à édifier des stations auxquelles nos plus ardents adversaires en Afrique ne peuvent parfois s'empêcher de rendre hommage. Voici le dernier alinéa d'une lettre datée de Brazzaville, 10 avril 1893, et publiée par la *Politique Coloniale*, qui la donne comme émanant d'un commerçant français :

« Les stations de l'Etat sont généralement bien établies, et construites soit en planches du pays, comme à Equateurville, ou en briques cuites faites sur place, comme à Nouvelle-Anvers, à Basokos, qui sont fort remarquables à ce point de vue et forment de véritables petites villes très coquettes.

» On peut dire que, matériellement, l'Etat

Indépendant a fait beaucoup, avec, il est vrai, un budget s'élevant au triple de celui de notre colonie du Gabon-Congo. »

Ainsi s'exprime un commerçant français, mais comme il est bien difficile de reconnaître sincèrement et sans restriction les efforts et les résultats de l'Etat du Congo, le même correspondant ne résiste pas au plaisir d'ajouter, *in cauda venenum*, « mais les moyens employés ne sont pas toujours louables ».

Et rien de plus! Une bonne petite accusation, mais ni fait ni preuve. Il est bien difficile alors de répondre.

Si le correspondant de la *Politique Coloniale* a voulu parler des difficultés qui exigent parfois une action armée, nous le prierons d'ouvrir l'excellent ouvrage de Jean Dybowski : *La route du Tchad*, à la page 157. Il y pourra faire son profit des lignes suivantes, relatant l'établissement du premier poste français dans l'Oubanghi :

« C'est en 1887 que M. A. Dolisie remonta pour la première fois l'Oubanghi jusqu'à Modzaka. Il fut attaqué par les indigènes, mais grâce à son énergie, il parvint à s'échapper malgré le chavirage de ses pirogues dans une eau de dix mètres de fond.

» Trois mois après, il revenait avec M. Uzac, brûler les villages qui l'avaient attaqué, et fonder le poste. »

Comme supplément de réponse au correspondant de la *Politique Coloniale*, j'ouvrirai les *Regions Beyond*, publication anglaise mensuelle, qui a donné sous la signature du docteur Guinness, lequel visita tout le Congo, une série de correspondances d'où je traduis littéralement les quelques lignes suivantes :

« Dès que quelqu'un arrive au Congo, il entend

rapports et rumeurs, dont les 9/10 ont à peine au fond un grain de vérité.

» En ce qui concerne l'Etat, il a communément contre lui les préventions de tous les commerçants en général. Les trafiquants avaient jadis carte blanche en toutes choses; ils sont aujourd'hui sous un gouvernement. Ils en retirent de nombreux avantages, qu'ils peuvent peut-être négliger de reconnaitre, mais en même temps ils ont à payer des taxes et à observer certaines défenses. Alors, aux histoires qu'eux racontent, s'ajoutent les histoires apportées de plus haut, ce qui fait déborder la coupe des récriminations contre le gouvernement. Aussi loin que je puisse voir, il n'y a aucune de ces récriminations qui ne pourrait s'adresser identiquement de même à tout autre gouvernement qui s'installerait et essayerait d'en venir aux prises (*to grapple*) avec les problèmes ardus d'une civilisation aussi embryonnaire. »

Le docteur Guinness, qui écrit ce que je viens de dire, arrive sur le Haut-Fleuve; il pénètre dans le Lopori; il essaie de s'engager par terre entre cette rivière et le Congo, au travers des forêts qu'habitent les sauvages N'Gombès; il est accompagné de M. Mac Kittrick, chef de la *Congo Balolo Mission*; mais à peine ont-ils terminé leur première journée de marche, qu'ils sont obligés de battre précipitamment en retraite devant ces populations qui n'ont pas encore vu de blancs et qui essaient de les enlever pour les manger. Et alors le docteur Guinness, qui a trouvé sur son chemin, les restes d'un jeune enfant dont les farouches N'Gombés avaient découpé déjà la tête, un bras et une cuisse pour le repas du soir; à qui des mères éplorées poursuivies par les cannibales sont venues demander protection; alors, dis-je, le docteur

Guinness s'écrie, en s'adressant aux contempteurs de l'Etat :

« Se sont-ils trouvés comme nous devant le cadavre de cet enfant mutilé ? Ont-ils obtenu ce résultat que dans ces rivières ces scènes sont aujourd'hui, Dieu merci, l'exception et non la règle ? Et, en remontant de deux ans en arrière, ont-ils vu les longs convois de pirogues chargées d'esclaves, descendant sans cesse le grand chemin des eaux, esclaves dont beaucoup allaient à un destin semblable à celui rapporté plus haut? Et alors, s'ils réfléchissent qu'un homme laissé seul, un courageux (il s'agit ici du lieutenant Lothaire, le successeur de Dhanis dans la région arabe), a, en aussi peu de temps, si bien pris à la gorge le mal gigantesque, que les traitants cachent maintenant leurs têtes et craignent pour jamais de continuer leur infernal trafic, alors comment ne voudraient-ils pas avec nous remercier le Tout-Puissant pour un tel usage du pouvoir, si sainement apprécié, quoique nous-mêmes, comme missionnaires du Prince de Paix, nous n'aurions pu y avoir recours.

» Sans doute, les agents diffèrent parmi eux, ici comme partout, mais pour ceux avec qui j'ai été en contact direct sur le Haut-Fleuve, je n'ai à en dire que du bien. Placés dans des circonstances exceptionnellement difficiles, et agissant loyalement pour le mieux, beaucoup d'entre eux sont des plus méritants et ont droit à la sympathie, non à la censure, aux félicitations, non aux critiques. »

Ces lignes sortent d'une plume anglaise; elles répondent aux réflexions trop légères de M. Arthur Silva White qui, dans son important travail : *Le développement*

de l'Afrique, écrit en parlant de l'administration de l'Etat :

« Il y eut en jeu trop de rubans rouges et d'ambitions personnelles, et trop peu d'efforts consciencieux et désintéressés. La faute n'en est pas au généreux Souverain qui est le chef nominal de l'Etat, mais à ses conseillers et à ses officiers. »

Et plus loin, dans une édition datant de l'année courante 1894, M. White écrit sans vergogne :

« Il n'y a rien à attendre du Haut-Congo tant que Tippo-Tip, et ses collègues et protecteurs arabes, le domineront. Ce Bismarck africain, comme on le nomme quelquefois, sait parfaitement que l'Etat du Congo est actuellement incapable de le chasser de ses plantations et de ses parcs d'esclaves, ou même d'exercer d'une manière quelconque un contrôle effectif sur ses actes. »

Comme l'édition d'où j'extrais cette appréciation date de 1894, il faut présumer que M. Arthur Silva White n'a pas encore connaissance des campagnes brillantes qui ont coup sur coup enlevé toutes les positions arabes, et rejeté par delà le Tanganika les maîtres bandits, dont les seuls Belges sont venus à bout jusqu'ici. Sans doute M. White n'a pas encore entendu parler des victoires de Dhanis, ou peut-être ne sait-il pas que ce petit Belge est d'origine anglaise, sinon, avec l'esprit qui prédomine dans tout son ouvrage, pourtant intéressant et très documenté, M. White ne manquerait pas d'assurer que c'est l'Angleterre qui a chassé de l'Etat Indépendant non seulement Tippo-Tip, mais tous ses séïdes, tous ses collègues. Je lui fournis le renseignement gratuitement.

Mais me voici bien loin de mon sujet. J'ai cité, je pense, assez d'exemples de ce que l'on peut attendre de

la main-d'œuvre indigène au Congo. Que si l'on s'occupe de l'intellect de ces noirs, les résultats les plus satisfaisants sont encore à constater.

La mission de Loukoléla emploie comme moniteurs de jeunes esclaves libérés par les missionnaires et qui, aujourd'hui, donnent la leçon à leurs frères. L'imprimerie de la mission n'a pas d'autres ouvriers que ces enfants indigènes, et, chaque fois que mes voyages me faisaient passer par Loukoléla, ce m'était un vrai régal que d'écouter les chœurs à trois voix chantés par 50 enfants, qu'un d'entre eux accompagnait à l'harmonium.

C'était encore un enfant, élevé à la mission, qui traduisait en kibangi les ouvrages élémentaires anglais mis aux mains de ceux qui fréquentaient l'école.

A la mission de Bolengui, près d'Equateurville, j'allais de temps à autre assister à une leçon à l'école du Révérend Banks, et mon plus grand plaisir était de prendre un de ces gamins, noirs comme encre, et de le planter devant un énorme globe terrestre sur lequel il me montrait l'Europe, la Belgique, l'Equateur, le point où nous nous trouvions; puis, il me faisait le voyage d'Equateurville à Anvers, en suivant très exactement le Congo jusqu'au Pool, la route des caravanes, puis le voyage par mer qu'il détaillait au grand complet.

Aussi, je ne manquais pas à toutes mes fêtes, au 1er juillet, au 15 novembre, de leur envoyer une grosse ration de sel, 10 centimes pour chacun, et de prier les missionnaires de donner congé à leurs enfants, ce qui était toujours accordé.

On pouvait voir au compartiment congolais de l'Exposition d'Anvers des cahiers d'écriture, des travaux de dessin, etc., provenant de ces missions.

Je n'en dirai pas plus au sujet de l'utilisation des

indigènes : l'accord des commissaires de district du Haut-Congo est là-dessus unanime.

Oui, c'est l'aborigène Congolais qui, sous notre direction, mettra lui-même son pays en rapport, d'autant plus que le Congo ne sera pas une colonie de peuplement (à part quelques régions restreintes), mais une colonie d'exploitation, où l'Européen, de par les conditions climatologiques, devra se réserver le rôle directeur, devenant chef d'atelier et de culture, maître d'école et éducateur.

Ces pays neufs protégeront d'eux-mêmes les aborigènes : le civilisé n'y saura essayer le système des réserves appliqué aux Peaux-Rouges d'Amérique. Et ainsi ce sera de façon avantageuse pour tous, que nous remplirons en Afrique les devoirs qui nous incombent, à nous civilisés, dans l'émancipation de ces territoires arrachés d'hier à leur barbarie séculaire.

. . . . . .

Ces noirs savent travailler : le point est acquis. Et il me plaît, en outre, de montrer qu'ils ont également du cœur, beaucoup de cœur.

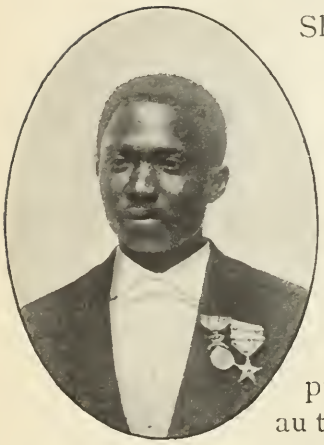

« Sachez le mener, disait dernièrement Shanu à la Société d'études coloniales, et le noir se fera couper le cou pour vous. »

J'en pourrais citer des exemples à foison.

En 1892, un important groupe du Bas-Arouwimi, les Baondéhs, s'était joint aux Arabes pour ravager les environs.

Chaltin s'y rendit, mais ne put faire entendre raison aux Baondéhs qui le provoquèrent au combat. A un moment donné, au tournant d'une large rue surplombant la rivière de 12 à 15 mètres, le détachement dont Chaltin avait la tête, se vit chargé par quatre rangs de lanciers, surgissant de toutes parts et l'entourant complètement. Quatre ou cinq minutes terribles s'écoulèrent, et à un moment donné, le commandant Chaltin vit se précipiter au-devant de lui un de ses soldats noirs, Moïo (1), qui l'aimait beaucoup, puis tous ensemble, sous l'impétuosité de l'attaque des Baondéhs, furent jetés du haut du talus dans la rivière; la situation était critique, heureusement les pirogues étaient proches.

Chaltin était debout dans l'eau, tenu encore aux jambes par le noir qui s'était jeté devant lui. On les hissa dans une pirogue, et Chaltin constata qu'il avait la jambe ouverte par une sagaie, tandis que le brave Moïo

(1) Moïo veut dire ami.

avait été traversé d'une autre lance, destinée à son chef, qu'il avait couvert de son corps, et sauvé au prix de sa vie.

Il mourut quelques heures après.

Demandez au capitaine Chaltin si les noirs peuvent avoir du cœur? Si on peut les aimer et être aimé d'eux ?

. . . . . .

Les traits de l'espèce ne sont pas rares, et nombreux sont les officiers à qui des noirs dévoués ont dit : « Maitre, ne reste pas à cette place, ne prends pas la tête de la colonne, laisse-moi m'y mettre car je vois plus clair que toi dans la forêt. Tout à l'heure quand tu y verras, tu iras de nouveau de l'avant ! »

. . . . . .

Fin 1890, nous vîmes arriver à Léopoldville des noirs de Lagos et d'Accra, anciens serviteurs de Van Kerckhoven. Ayant appris le retour de leur chef, ils n'avaient pas hésité à s'embarquer pour Boma, payant leur passage de leur travail, puis faisant la route des caravanes à leurs risques et périls pour venir dire à Boula-Matendé :

« Maître, nous voici ! Nous avons appris que tu étais revenu pour une longue et dure expédition ! Nous t'avons déjà servi trois ans ! Veux-tu encore de nous ? Nous voici. »

J'étais là quand parla ainsi le Houssa Salou arrivant avec une dizaine de ses camarades.

Van Kerckhoven était très ému ; ses yeux brillaient de fierté et d'émotion. Et n'y avait-il pas de quoi !

C'est que « Boula-Matendé » était un chef dans le vrai sens du mot, je veux dire un homme qui avait su inspirer à son personnel blanc et noir la confiance la plus absolue, comme aussi le dévouement le plus entier : tous ceux qui l'ont approché ont senti chez lui l'homme juste, réfléchi, clairvoyant, résolu.....

Résolu !

Au cours de son extraordinaire prise de possession du bassin de l'Ouèllé, le médecin d'avant-garde lui déclare que son état de santé exige son retour en Europe.

Retourner en Europe quand lui, Boula-Matendé n'avait qu'un objectif « arriver au Nil ! »

« Docteur, répondit-il, si je meurs, vous me couperez la tête et les bras, et vous les enverrez à Wadelaï. Si je n'y arrive pas vivant, qu'au moins j'y arrive mort ? »

Ces paroles antiques ne sont plus, hélas, à la portée de tous.

Elles ne sauraient en particulier avoir d'écho au cœur de ces quelques déclassés, bons tout au plus à copier des lettres dans l'un ou l'autre bureau (1), ou à promener le long des trottoirs leurs paletots jaunes et leurs têtes vides, et qui s'imaginaient qu'il n'y avait qu'à aller jusqu'à Léopoldville pour rapporter des sacs d'or. Arrivés à mi-chemin, l'immensité les a épouvantés et ils sont revenus crier aux badauds : « Congo, mauvaise affaire; noirs, incapables de travailler ! » sans se donner la peine de voir, capables seulement de faiblesse et d'impuissance. La peur seule trouve action sur eux et fait travailler leur imagination pour trouver toute espèce de moyens justifiant la vraie raison qui les éloigne du pays noir : ils mentent.

(1) D'après P. G., *La Belgique et le Congo*

Mais il n'auront plus l'occasion de le faire longtemps.

Rappelons-nous que le nombre des partants à deuxième terme augmente chaque mois.

. . . . . .

Quand Dhanis partit pour le Kwango en 1890, son escorte était faite de Zanzibarites et de Houssas ayant déjà servi sous ses ordres et qui s'étaient disputé à nouveau la faveur de partir avec « Fimbou Mingui ».

. . . . . .

Ce sont là des traits de dévouements de noirs pour blancs.

Puis-je en rapporter aussi de noirs pour noirs ?

Oui. Je dirai un épisode du combat de Boëïa, ou mieux ce combat en entier, ainsi que nous le racontait il y a quelques mois le docteur Briart, de l'expédition Delcommune :

« C'était en juillet 1891.

» Boëïa, capitale d'un négrier arabisé, Simba, était défendue par un fossé, une levée de terre et une palissade.

» Nous étions trois blancs, le lieutenant Suédois Hakansson, l'ingénieur Diderich, et moi, et nous avions 70 Houssas.

» Devant nous 1,500 adversaires dont la moitié armés de fusils, les autres de flèches et de lances.

» Nos Houssas sont déployés en tirailleurs, et nous arrivons assez près de la ville; mais nos munitions vont

être épuisées, trois de nos hommes sont morts, une douzaine sont blessés.

» Hakansson envoie Diderich aux caisses de cartouches; la plupart de nos hommes les suivent et, à un moment donné, nous nous trouvons abandonnés, Hakansson et moi, avec deux hommes dont un blessé que j'examine.

» Tout l'effort de l'ennemi se porte sur nous; coup sur coup je reçois une ballette dans le coude et une flèche dans le genou.

» La ballette ne me gênait pas, mais la flèche, qui avait pénétré dans l'os, à la partie interne, à environ deux centimètres et demi, pouvait être empoisonnée.

» Et alors je n'en menais plus large, d'autant que les flèches qui pleuvaient de toutes parts menaçaient de me transformer en « pelote ».

» Diderich et ses hommes ne reparaissaient pas; je dis à Hakansson : « Je suis fichu, laissez-moi, allez-vous-en. »

» Mais le brave officier, au lieu de m'écouter, dépose sa carabine, s'agenouille, et sans un moment d'hésitation, colle ses lèvres à la blessure et, tandis que le noir encore debout tiraille sans répit, Hakansson suce à fond la plaie, la nettoie au risque de s'empoisonner lui-même, et me sauve la vie.

» Entretemps des hourras annonçaient le retour des nôtres; l'assaut recommence; la ville des négriers est emportée ; l'incendie dévore bientôt le repaire des bandits.

» Pour moi, j'avais été transporté au camp.

» Je me remis, vouant à Hakansson une reconnaissance absolue.

» Hélas ! je ne me rétablis pas assez vite pour reprendre à l'arrière-garde ma place de colonne. Comme à ce moment c'était la plus critique, Hakansson m'y remplaça,

pour son malheur; le 30 août il était tué avec 12 hommes à Kikondja, près du lac Kassali, dans une embuscade tendue par les Baloubas. »

En nous faisant ce dramatique récit, le docteur Briart parlait d'une voix que l'émotion faisait trembler, et nous qui l'écoutions, nous sentions nos cœurs battre à l'unisson du sien.

Combien grande est la perte d'hommes aussi courageux ! Combien leur souvenir se doit perpétuer ?

Gardons en notre mémoire avec les noms des De Bruyn, des Hanssens, des Coquilhat, des Van Kerckhoven, le nom du courageux Hakansson, officier Suédois mort en Afrique pour l'Œuvre du Roi des Belges.

Le récit de Briart fut complété par Diderich, qui nous conta un épisode de courage honorant les noirs à l'égal des blancs.

Après avoir incendié Boëïa, comme nous l'avons dit, le détachement reprit le chemin du camp.

Immédiatement derrière Diderich, venait un chef négrier prisonnier. Tout à coup un coup de feu éclate si près de lui que Diderich se croit touché; il se retourne et voit foudroyé sur le sentier un noir qu'il prend d'abord pour un de ses Houssas. C'était un des hommes du chef négrier qui, après le départ d'Hakansson, avait enlevé la tenue d'un des soldats tombés à l'attaque du village, s'en était revêtu et, grâce à ce déguisement, était parvenu à joindre la colonne qui emmenait son chef prisonnier, à s'y faufiler inaperçu jusqu'à l'instant où, ayant rejoint son maître, il allait trancher d'un coup de couteau les liens qui le garrottaient; à ce moment le Houssa chargé de la garde du prisonnier, comprit ce qui se passait, et à bout portant fusilla l'héroïque serviteur, victime de son audacieux dévouement.

Le chef négrier se pencha sur le mort, les yeux pleins de larmes, disant : « C'était mon meilleur soldat. »

Cet événement remua les blancs jusqu'au fond du cœur et ils rendirent aussi hommage à cet ennemi mort en héros.

. . . . . .

A ces traits d'attachement militaire, je veux joindre un souvenir personnel, que d'aucuns pourront trouver futile, et qui pourtant m'attendrit encore aujourd'hui.

Il y a un an et demi, je quittais l'Equateur en pirogue, en destination de Léopoldville d'abord, de l'Europe ensuite.

Un terme de quatre ans avait fort appauvri ma garde-robe et j'avais dû, pour être présentable, me faire confectionner un pantalon en guinée bleue, lequel, complété par un vieux veston jadis blanc, devait me permettre de faire aux Européens que j'allais rencontrer en route, une décente visite d'adieu.

Le lendemain de notre départ, nous arrivons en vue de la mission d'Irébou.

Mon boy exibe ma fameuse culotte et constate que le tailleur qui l'avait confectionnée avait oublié les boutons.

Grave embarras, car n'ayant plus d'autres vêtements, impossible de trouver des boutons.

J'allais me décider à ficeler ma culotte avec un bout de liane, comme Van Gèle faisait pour ses souliers, lorsque mon boy (ce dévoué gamin recueilli à Loukoungou et mort en Europe) me dit : « Attendez, Monsieur. »

Un quart d'heure après, mon pantalon avait des boutons d'une variété aussi complète que possible, c'est vrai, mais j'étais présentable.

Et tandis que d'une main il me tendait le vêtement, de l'autre le gamin me montrait une petite culotte rouge : « C'est pour aller dire bonjour à mes amis à l'Inkissi, je remettrai des boutons à Léopoldville. »

Brave enfant, ses yeux brillaient de plaisir, tandis que je me demandais combien de blancs seraient capables de pareils dévouements!

Il avait réuni un à un des boutons jetés ou perdus par l'un ou l'autre; il avait, en coupant et cousant sa culotte rouge, joui à l'avance de l'étonnement de ses amis lorsqu'au village, quitté depuis trois ans, il reviendrait si bien habillé. A cette culotte rouge que nous pouvions trouver si baroque, il attachait autant de prix que nos copurchics à leur smoking (et à plus juste titre).....

Et néanmoins, sans hésitation, il la sacrifiait pour son maître, parce qu'il savait que son maître l'aimait comme une bonne petite bête dévouée jusqu'à la mort...

Il m'a toujours semblé que Tonio avait autant de cœur que nous.

*
* *

Tonio était un pauvre mioche que les hasards d'Afrique avaient enlevé tout petit à sa mère. Il ne la connaissait pas et sans doute, pour cela, aimait-il d'autant plus le blanc qui avait assuré son sort!

Les hasards d'Afrique!

Il est des régions où l'on peut estimer qu'une moitié

des enfants ne connaît ni père ni mère! Là, la plupart des chefs voient dans leurs esclaves de véritables bêtes, dont ils vendent les enfants à bénéfice.

C'est le cas du Balololand, région que les hordes arabes commençaient à atteindre, venant razzier les villages et emmenant presque toujours quelques femmes et beaucoup d'enfants.

Ces petits êtres n'ont parfois que quatre à cinq ans; ils étaient libres chez eux; des bêtes à face humaine sont venues qui leur ont tué père et mère, qui alors les emportent.

Les pauvrets passent de main en main, de tribu en tribu, et grandissent à des centaines de lieues parfois de leurs villages; les filles pourront un jour devenir les favorites d'un homme assez riche pour les acheter lorsqu'elles auront la beauté du diable; si elles sont jolies on les tatouera beaucoup; elles auront un moment de gloriole, tôt passé, puis subiront le sort commun : elles enfanteront, mais leurs enfants ne seront pas à elles; propriété du maître, celui-ci les vendra à sa guise.

Et pourtant ces mères noires savent aimer, et prouver leur attachement à leurs enfants.

Je n'ai qu'à puiser dans mes souvenirs, les exemples me reviennent en foule.

A la fin de 1891, j'avais décidé le chef de Bokatoula, dans la Loulongo, à me confier son fils, pour le mener jusqu'à Léopoldville.

Le désespoir de la mère, au départ de son fils aîné, était navrant.

En vain le vieux chef lui disait : « Aie confiance dans ce blanc qui a été bon pour nous. Ne nous a-t-il pas traités en amis, alors qu'il pouvait parler en maître? S'il avait le mauvais dessein de ne pas te ramener notre fils,

pourquoi chercherait-il à te rassurer? Ne peut-il l'enlever de force, et toi, et moi-même, et tous les nôtres? Cesse de pleurer, femme! Notre fils va faire un grand et beau voyage; il ira voir les villages que les blancs construisent partout et dont parlent nos légendes; et quand il reviendra heureux et content, il nous dira ces merveilles, et il élèvera devant notre case, au milieu de nos grands palmiers, une maison comme celles qu'il aura vues chez nos amis blancs, afin qu'à leur passage dans cette rivière ceux-ci viennent loger chez nous. »

Et la bonne vieille pleurait plus fort; nous dûmes nous arracher à ses sanglots et à ses cris de désespoir.

Mais, ainsi que le lui avait dit son mari, son fils revint, rapportant des présents de tout genre, car nous n'avions pas manqué de le combler et de lui recommander de dire à sa mère que les blancs avaient aussi, dans leur lointain pays, une mère qui avait pleuré en les voyant partir, qui souffrait et pleurait leur absence, et qui aspirait à les revoir comme la vieille femme de Bokatoula avait aspiré à revoir son fils.

. . . . . .

L'année suivante, je retournais dans la même rivière Loulongo, y rapatriant trente volontaires, retour du Kwango où ils avaient servi deux ans.

Lorsque, vingt-quatre lunes auparavant, ils avaient été engagés, c'était la première fois qu'on leur parlait d'enrôlements de si longue durée avec la condition d'aller servir au loin.

Pourtant ils avaient fini par se décider.

Mais quel désespoir chez les mères éplorées! Sûrement elles ne les reverraient plus! Ce blanc qui les

emmenait les conduisait à la mort! Ou bien il les vendrait, ou bien il s'en servirait pour ses pratiques de sorcellerie!

Puis elles en avaient pris leur parti, et malgré les assurances qui leur étaient données à chaque occasion, elles demeuraient incrédules et pleuraient leurs fils perdus !....

Et voici qu'un jour pourtant je les ramenais!....

Comment dire l'explosion de joie délirante soulevant les villages?

Autrement entourés par les habitants que beaucoup d'entre nous qui rentrent au foyer, nos licenciés passaient de mains en mains, et tous pleuraient et riaient à la fois.

Quel cœur n'eût débordé de larmes devant ces mères embrassant les genoux du blanc qui avait tenu sa parole, et grâce à qui ces primitifs connaissaient pour la première fois la joie du retour des aimés longtemps absents?

Et nous-mêmes, sentant que, ce jour-là, ce cœur étroit des noirs venait de s'élargir pour abriter un amour maternel nouveau, plus grand, comparable aux sentiments de celles qui nous portèrent, nous-mêmes, dis-je, voulûmes manifester la part que nous prenions à la joie générale. Congé fut donné à tout mon monde; perles, grelots, miroirs furent distribués généreusement, et nous oubliâmes notre souper, retenus au milieu des groupes qui dansèrent et se réjouirent toute la nuit !....

. . . . . .

Ces scènes sont aujourd'hui courantes dans le Congo tout entier; le retour des contingents dont le terme est expiré est l'occasion de fêtes enthousiastes.

Il faut voir arriver, par exemple, une canonnière ramenant des Bangalas ayant servi au loin.

Depuis longtemps leur retour est connu, et dès que les clameurs « Sail oh! Sail oh! » ont signalé le bateau, des centaines de pirogues partent à toutes rames à sa rencontre et vont acclamer les arrivants. C'est à qui leur tendra la main, leur jettera quelques fruits, quelque morceau de poisson fumé ou d'antilope boucanée.

Les pirogues risquent de se faire couler pour tâcher d'aborder le steamer qui a dû ralentir, mais comment résister au plaisir de hâter le débarquement, d'enlever tout de suite l'être chéri!

Les « mamas » si vieilles, si ratatinées, sont venues dans les pirogues; elles veulent leurs enfants tout de suite, pour les embrasser à pleine bouche!

Et devant ces museaux noirs qui se frottent et se lèchent, nos cœurs de blancs s'emplissent à la fois d'émotion et de tristesse!

. . . . . .

Ah! les noirs sont primitifs, et par suite leurs instincts tiennent parfois de ceux des fauves! Mais ils ont des cœurs d'homme, et c'est notre tâche à nous, civilisés de toute catégorie, d'aller guider leur évolution et leur donner le bon exemple.

Les traits d'attachement filial et maternel existent d'autant plus nombreux que l'influence du blanc est plus forte, et que, grâce à sa présence, une plus grande sécurité est venue aux noirs.

Le monde civilisé se doit à ces populations qui ont besoin avant tout de sécurité; en la leur apportant, nous leur révélons l'âme et l'humanité à elles qui ne connaissaient encore que l'instinct et la bête !

Et les résultats obtenus sont la consécration irréfragable des espérances que nous fondons sur l'utilisation entière de la Race Noire pour le développement indéfini de son berceau !....

*
* *

La main-d'œuvre est donc assurée au Congo.

Peut-on en dire autant de la direction du travail qui doit venir du blanc ?

Nous disons à dessein la direction du travail car, répétons-le, nous ne tenons pas le Congo pour une colonie de peuplement, mais pour une colonie d'exploitation.

Quelques régions restreintes, par exemple les hauts

plateaux du sud du Katanga, où des températures voisines de 0° ont été relevées par les expéditions belges, paraissent offrir à l'Européen de bonnes conditions d'habitat de longue durée.

Dans la plus grande partie de l'Etat Libre, de par les conditions climatologiques, le blanc devra se réserver le rôle directeur; il sera, avons-nous dit, chef de culture et d'atelier, maître d'école et éducateur.

Mais cela même lui sera-t-il possible dans de bonnes conditions ?

Je pourrais reproduire ici les considérations si documentées que nous exposait, il y a quelques mois, le docteur Firket, de l'Université de Liège, citant les exemples de Delcommune et Greshoff : 17 ans d'Afrique; — Van Gèle : 10 ans d'exploration; — docteurs Sims et Hoste, missionnaires américains; Grenfell, Bentley, Clarke, missionnaires anglais; le père Allaire, missionnaire français; Legat, agent de l'Etat...., et bien d'autres ayant accompli sans quitter l'Afrique des termes de 10 ans.....

Au surplus, le docteur G. Treille, inspecteur général du service de santé au ministère des colonies de France, l'éminent spécialiste en matières coloniales, vient de jeter sur les conditions d'habitat de l'Européen au Congo, un jour tout nouveau.

Après avoir étudié toutes les conditions sanitaires du pays, après s'être livré aux plus démonstratives comparaisons, le docteur Treille conclut ainsi :

« L'Afrique intertropicale ne peut pas être une terre de peuplement européen; ce n'est pas une région à colons partiaires: ce doit être celle des vastes entreprises de commerce, d'industrie agricole ou minière, avec l'Européen comme directeur et capitaliste. Mais, ceci

bien entendu, on peut sans crainte se rendre au Congo : un séjour de trois ou quatre ans n'est nullement incompatible avec le maintien d'une bonne santé, à la condition toutefois pour l'émigrant d'avoir dépassé vingt-cinq ans — l'âge de la croissance terminée, à partir duquel il peut supporter les fatigues de la marche et du travail ; — de ne présenter aucune affection sérieuse du côté des voies digestives; d'être bien résolu, enfin à être sobre et à observer toutes les règles d'une bonne hygiène. »

« *La fatalité des fièvres du Congo n'est qu'une légende.* »

Qu'on envisage simplement ce qui se passe à la Côte d'Afrique. Ne considère-t-on pas comme tout naturel d'y aller et d'y vivre longtemps ?

*
* *

Et pour montrer qu'il est possible de vivre très bien au Congo, j'aurai recours à un argument non pas *ad hominem* mais *ad mulierem*.

Je parlerai des femmes blanches au Congo.

*
* *

Congo - Minotaure..... Cimetière des blancs..... Voilà quels étaient, quels sont encore, les éléments d'appréciation des masses.

Etablir par statistiques que l'opinion s'est égarée au sujet des décès, que toute œuvre comparable à celle du Congo entraîne un nécrologe inévitable, d'ailleurs considérablement réduit par l'expérience acquise et le développement des ressources,

n'est pas chose facile quand on s'adresse aux masses; mais ce que le raisonnement, les exposés déductifs, ne sauraient faire, un exemple tout-puissant le fera : c'est celui des courageuses femmes qui, malgré tout, n'ont pas craint d'affronter le climat africain, et qu'on trouve aujourd'hui en plein cœur du Continent Noir, heureuses, bien portantes, élevant des familles déjà nombreuses, garçons et filles venus au monde là-bas et merveilleux de robustesse, alors que la légende court toujours qu'au Congo la femme blanche, comme les plantes des zones tempérées, est frappée de stérilité.

Beaucoup d'Européennes vivent depuis longtemps à la Côte, femmes de fonctionnaires, de missionnaires ou de commerçants. C'est par le Congo, et depuis cinq ou six ans seulement, que le centre de l'Afrique a été atteint par des Européennes, presque toutes Anglaises et Belges. Et ainsi, une fois de plus, se révèle la grandeur civilisatrice de cette œuvre extraordinaire, car parmi tous les éléments de développement humanitaire qui viennent combattre le bon combat contre la barbarie, c'est la femme blanche qui joue le plus beau rôle.

J'ai dit plus haut que c'est surtout son exemple qui vaincra, en Europe, ce préjugé que le blanc ne saurait vivre sous l'Equateur :

« Comment, dira-t-on, les femmes vont au Congo ! Elles s'y marient et elles y ont de beaux enfants ! Mais alors, ce n'est donc pas au climat seul que sont dus ces décès dont on a voulu faire un épouvantail ? »

Eh non ! le climat n'est pas seul à accuser ! Mais il serait trop long de dire ici les causes réelles de cette mortalité en apparence si effrayante : disons seulement que le Belge paie son apprentissage de la vie coloniale dans laquelle il est jeté brusquement sans avoir, comme

les autres nations, des éléments d'adaptation séculaires. De là, pour les vaillants, des excès de production et de fatigues sans jamais de repos (surmenage mental et corporel), et pour d'autres, insuffisamment trempés, trop de mécomptes et de désespérances spleenétiques, causes de déchets autrement efficientes que le seul climat. Devant cette situation, la ligne de conduite à adopter doit être : patience, courage, persévérance, afin que l'expérience, en s'acquérant vite, se paie de moins de sacrifices.

Ceci dit, ne sent-on pas quelle influence réconfortante peut avoir la présence de femmes dévouées dans nos établissements d'Afrique? Pourquoi la situation des missions protestantes est-elle si florissante? C'est que dans ces milieux devenus, à part le voisinage, identiques aux intérieurs familiaux d'Europe, avec des femmes jeunes, gaies, rieuses, de beaux enfants poussant vigoureusement au soleil, l'homme se fait plus aisément à l'Afrique; il n'a plus si souvent la fièvre, la bile, l'horrible spleen!....

Aussi le nombre des missions protestantes au Congo s'accroît-il de façon extraordinaire. Il existe actuellement une quarantaine d'établissements fondés par les protestants anglais, américains et suédois de la *Baptist Missionary Society;* de l'*American Baptist Missionary Union;* de la *Swedish Mission;* de la *Presbyterian Congo American Mission;* de la *Congo Bolobo Mission.*

Plus de quarante points, disons-nous, sont déjà occupés. Et je ne crois pas me tromper en attribuant cette puissance d'occupation de l'élément protestant à la femme, à l'épouse bientôt mère, dont la faiblesse s'appuie sur un mari aimé. Ainsi réunis, chacun prend courage, force et confiance. Et alors, tandis que court

toujours la légende scientifique que les plantes des pays tempérés sont frappées de stérilité au pays du soleil, on voit s'épanouir sur les rives du Zaïre et de ses affluents des familles comptant déjà jusque trois enfants : Maggie,

Charlie et Allan Banks sont venus au monde au milieu des Wangatas de l'Équateur, respectivement le 13 septembre 1888, le 20 mars 1891, le 4 mai 1892.

L'argument de la stérilité primordiale étant ainsi vaincu, ceux qui s'en servaient comme d'un épouvantail n'ont pas désarmé. Ils ont inventé la stérilité secondaire, tertiaire, quaternaire, etc.

Les premières graines, venues d'Europe poussent, s'écrient-ils, eh bien, elles ne donneront pas de nouvelles semences, et si elles en donnent, ces semences ne reproduiront pas!

N'empêche que plus je ressemais mes salades, mes haricots, mon tabac, mes tomates, mes aubergines, mon cresson, plus mes plantes prenaient de vigueur; elles s'acclimataient. De tous côtés : à Banane, à Boma, à Moukiboungou, à Loutété, à Tchoumbiri, à Bolobo, à Irebou, à l'Equateur, à Monsembé, etc., etc., courent des enfants blancs, émerveillement des milliers de mamans noires qui viennent les admirer, les toucher comme des fétiches portant bonheur. En voyant ces petits blancs grandir, toujours choyés de leurs parents; en observant comment les Européens élèvent et instruisent leurs enfants, les yeux de ces sauvages s'ouvriront tout seuls à la lumière et, une fois de plus, le monde civilisé pourra se féliciter de l'accomplissement si heureux des charges qui lui incombent au pays noir.

. . . . . .

J'étonnerai, sans doute, plusieurs de ceux qui me liront en leur apprenant que des mariages de blancs se célèbrent aujourd'hui en plein centre de l'Afrique. En mars 1892, je procédais à Bongandanga, sur le Haut-Lopori, au mariage de M. Richard Cole, Anglais, avec miss Margarett Dalgarno, Ecossaise. Les témoins étaient MM. Scarnell, missionnaire anglais, et un Danois,

Gustafsön, mécanicien de notre petite chaloupe *Ville de Charleroi*.

Ainsi, au milieu de populations séculairement cannibales et courant sans la plus petite feuille de vigne, à 1,500 kilomètres de la mer, nous nous trouvions cinq Européens de trois nationalités différentes, et trois d'entre eux, un Belge secondé d'un Danois et d'un Anglais, unissaient les deux autres selon les prescriptions de notre code civil.

— « Master Richard Cole, are you consenting to take miss Margarett Dalgarno like wife ? »

— « Yes, sir. »

— « Miss Margarett Dalgarno, are you consenting to take master Richard Cole like husband ? »

— « Yes, sir. »

Il y eut banquet; la table était garnie de branches d'oranger cueillies aux bosquets voisins; des bambines, noires comme encre dans leur jolie robe rose, nous servaient; dehors, sous le soleil à pic, plus de 500 moricauds de tout âge et de tout sexe, aussi nus que possible, hurlaient et dansaient avec frénésie; ils ne savaient pas bien ce qui s'était passé, mais comme il y avait eu distribution de perles, de grelots, de miroirs, tous s'en donnaient d'autant plus à cœur joie qu'ils n'avaient plus crainte de voir leurs ébats brusquement interrompus par les anciennes irruptions de voisins redoutés et pillards! N'étaient-ils pas aujourd'hui sous la protection de leurs amis blancs?

Un autre mariage fut célébré en cette mission, en juin 1893, celui de M. Bett avec Miss Whepdale, une jeune Anglaise ravissante.

A côté de ces femmes mariées vivait à Bonginda, dans la Loulongo, une jeune fille charmante, mignonne

comme une poupée, miss de Hailes. Fille d'un baronnet de Londres fort riche, après avoir conquis ses grades de docteur en médecine, elle avait dédaigné la vie frivole que lui offraient les salons où l'on danse et où l'on flirte; courageusement elle avait pris le chemin de l'Afrique.

Quand je la connus, elle était là depuis quatre ans; il y en a sept aujourd'hui que, souriante, elle soigne le corps et l'âme de sauvages redoutables dont les instincts farouches reprenant le dessus, ont déjà mis plusieurs fois sa vie en danger. Que de blancs ont été soignés par ses petites mains de fée! Nulle maladie ne lui répugne, et je me souviendrai éternellement de l'avoir trouvée un jour examinant les déjections d'un dysentérique auprès duquel elle venait de passer la nuit entière!

A part la robe de bure, miss de Hailes procède des filles sublimes de Saint-Vincent de Paule.

Et que de noms encore à citer à l'actif des missions protestantes : à Banza-Manteka, Mme veuve Ingham; à Loutété, Mme Bentley; à Bolobo, Mme Grenfell, une charmante femme noire de Loango, gentlewoman accomplie; Mme Darby; Mme Harrison, femme du capitaine du *Peace*; à Loukolela, Mme Scrijvener; à Irebou, Mme Moody, dont la petite fille porte un nom indigène, « Amba »; au lac N'toumba, Mme Clarke, dont le mari a douze ans d'Afrique; à l'Equateur, Mme Banks, qui a trois enfants, et sa sœur Mme Murphay; à

Bonginda, Mme veuve Mac Kittrick; à Monsembé, Mme Weeks, etc., etc.

La première femme de fonctionnaire de l'Etat Indépendant fut Mme Ingham, alors que son mari, missionnaire anglais, commandait la station de Loukounga (1885). Vint ensuite la femme du capitaine Valcke, qui vécut, elle aussi, courageusement de la vie d'aventures.

Aujourd'hui, de plus en plus nombreuses sont les vaillantes qui ne craignent pas d'accompagner leurs maris en Afrique; ce sont surtout les fonctionnaires du Bas-Congo qui peuvent amener leurs femmes avec eux : le lieutenant Van Dorpe, commissaire du district de Matadi,

a vécu trois ans avec sa femme; son successeur est le lieutenant Le Clément de St-Marcq, également parti avec sa femme.

A Boma, le docteur Reytter a amené son épouse, et depuis tantôt un an et demi, un bel enfant leur est venu.

On sait que le docteur Reytter en est à son troisième terme au Congo. Maintenant qu'il y a famille, pourquoi le quitterait-il encore, d'autant plus que sa jeune femme est enchantée de la vie qu'elle y mène, aimée et admirée de tous pour les attentions délicates qu'elle se plaît à prodiguer aux malades? Pour ma part, lorsque, descendant blessé du haut fleuve, j'arrivai à Boma, incapable de marcher et obligé de rester étendu chez moi, loin de l'hôtel, j'eus à me féciliter grandement d'être tombé aux mains d'un si charmant camarade que le docteur Reytter, dont l'aimable compagne ne manqua pas une seule fois de m'envoyer une part de leurs repas. Et qu'on juge comment ces merveilles culinaires étaient accueillies par un homme qui en était arrivé à trouver le maïs sec un régal, le sirop de canne à sucre une ambroisie. En rendant ici hommage au docteur Reytter et à sa charmante femme, je ne fais entendre qu'un faible écho du concert de louanges que tous deux méritent si complètement.

Les femmes de commerçants sont également déjà nombreuses; l'une d'elles navigue sur le Haut-Congo à bord d'un des vapeurs de transport de la Société Anonyme Belge, dont son mari est mécanicien.

Mme Derscheid, femme du directeur des Magasins Généraux, habite Boma.

. . . . . .

Et pour terminer ces lignes consacrées aux dignes épouses des pionniers de l'Afrique, pourrais-je mieux

faire que de rendre un hommage ému, que tout le monde partagera, à nos sœurs de charité, épouses du Christ, le

grand pionnier de l'humanité, qui ne dicte qu'une loi : Aimez-vous les uns les autres !

C'est à la fin de 1891, que partait pour le continent noir la première caravane de religieuses, s'en allant sans espoir de retour, au pays que jusque-là, presque seuls, des soldats intrépides avaient osé affronter. Leur but : évangéliser leurs frères noirs et entourer de soins tous ceux qui, ouvriers blancs épuisés par un travail débilitant, travailleurs noirs rongés par des maladies repoussantes, auraient besoin de la douce assistance que des femmes seules peuvent donner. Les premières sœurs de charité ont occupé les sanitarium de Moanda à la côte, et de Kikanda, près de Matadi. D'autres départs ont suivi vers Léopoldville, et avant peu ces femmes exemplaires seront au Kwango, au Kassaï, dans le Haut-Congo !

Elles ne marchent pas comme les femmes de missionnaires protestants ou de fonctionnaires de l'Etat, aux côtés d'un mari adoré pour qui et par qui elles sont fortes ! Ni la richesse, ni les honneurs ne les attendent ! Et pourtant elles s'en vont heureuses, souriantes, prêtes à tous les dévouements, à tous les sacrifices, parce qu'elles ont la foi, l'espérance et la charité.

*
* *

Les voies de communication.

De Banane, au bord de la mer, à Matadi, dépôt du chemin de fer, le vaste Congo offre 120 kilomètres d'eau profonde où naviguent, depuis 1889, les steamers de 3,000 tonnes.

De Matadi à Léopoldville, le fleuve se développe sur 300 kilomètres presque constamment barrés de

chutes, et cet obstacle est si formidable que de 1484-85, époque où Diégo Cam (officier de la marine portugaise et gentilhomme de la maison de Don Juan II, roi de Portugal), découvrit l'embouchure du Zaïre, jusqu'en

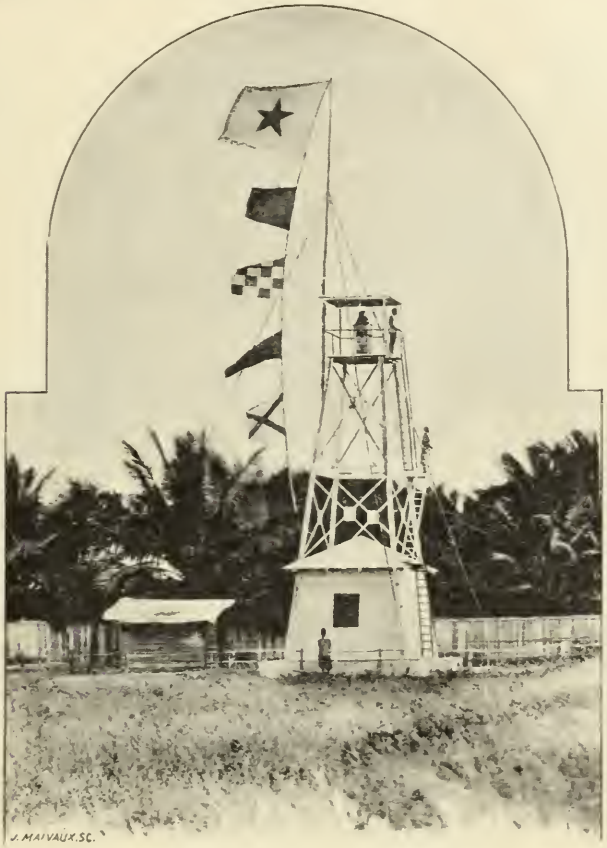

1877, époque où Stanley y arriva venant de Zanzibar, nulle expédition ne parvint à en triompher.

La plus connue fut celle du capitaine James Kingston Tuckey, qui, en 1816, remonta le fleuve

jusqu'à 280 kilomètres à l'intérieur des terres; cette expédition perdit en quatre mois 18 de ses 56 membres.

Après ce désastre on semblait avoir renoncé à forcer cette redoutable entrée de l'Afrique, lorsque le téméraire reporter du *New-York Herald* résolut la question, en prenant les 32 chutes à revers et en s'y jetant tête perdue. Sa vie, celle de ses hommes étaient à ce prix; presque tous échappèrent, et le monde connut ce qu'il y avait dans ce grand vide blanc des cartes les plus récentes; il sut qu'à 300 kilomètres de Matadi s'amorçait un réseau fluvial incomparable, dont aujourd'hui 30,000 kilomètres de rives abordables aux steamers sont reconnues; il sut qu'il y avait là un bassin immense, cent fois grand comme la Belgique, jadis vaste mer d'eau douce et où les eaux ont enfoui des trésors, et que cette plaine immense qui n'avait subi encore aucune défloraison était à prendre; qu'elle était aujourd'hui couverte d'une prodigieuse végétation tropicale, sillonnée par le réseau navigable le plus complet qu'il soit possible de rêver et presque unique au monde, car il ne laisse pas un point à plus de 100 kilomètres d'une rive abordable; et que le tout était peuplé de millions de nègres, ces ouvriers incomparables des tropiques, qui ont su défricher et mettre l'Amérique en culture.

Et pour que tout cela entre en valeur immédiate, nulle autre voie de grande communication n'est nécessaire que le chemin de fer du défilé des cataractes. Mais il faut qu'il se fasse, car alors sera résolue, à notre profit, la question de la pénétration du grand commerce au cœur de l'Afrique.

Depuis quand la vieille Europe commerce-t-elle avec l'Afrique par la côte occidentale?

Dès l'année 1368, les hardis marins Dieppois qui

Réseau du Congo — 30000 kilomètres de rive.

Côte occidentale d'Europe du cap Nord à Gibraltar — 26000 kilomètres de rive.

Côte méridionale d'Europe de Gibraltar à la mer d'Azof.

Côte occidentale d'Afrique de Gibraltar au cap de Bonne Espérance. — 12.500 kilomètres de côte.

Le Danube.

Le Rhin.

La Meuse.

L'Escaut en Belgique

disputaient aux navigateurs portugais l'honneur et les profits des découvertes sur une côte inconnue, abordèrent dans la *baie de Dakar* : la richesse du sol, la facilité et les gros bénéfices du commerce les y retinrent ; ils établirent une suite de comptoirs depuis le *cap Verd* jusqu'au fond du *golfe de Guinée*.

Leurs affaires prospérèrent; en échange d'objets de valeur minime, ils obtenaient des peuplades sauvages la gomme, le poivre, l'indigo, l'encens, l'or, l'ivoire, toutes marchandises de haut prix. C'est de cette époque que date l'industrie de l'ivoire sculpté qui fait encore aujourd'hui la fortune de Dieppe.

Les désastres de la guerre de cent ans et les guerres civiles arrêtèrent l'essor normand; les Portugais et les Hollandais occupèrent les comptoirs abandonnés, et continuèrent le trafic avec succès.

Les Français reparurent à la fin du seizième siècle.

Entre-temps, le *cap de Bonne-Espérance* avait été découvert en 1486, puis revu en 1493, sous le règne de Jean II, par Barthélemy Diaz, amiral portugais; les orages qu'il y essuya, le lui firent nommer « Cabo dos todos tormentos », ou cap de tous les maux; mais le roi Jean changea ce nom en celui de : Cabo de Bueno-Esperanza », qui s'est conservé jusqu'aujourd'hui.

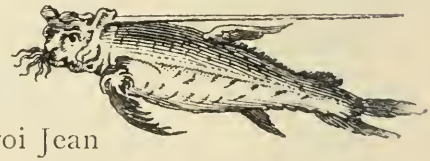

Un commerce des plus actifs s'établit le long de la côte occidentale d'Afrique que visitent et décrivent, avec force récits et dessins merveilleux, de nombreux voyageurs :

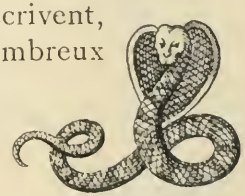

Georges Tompson (1618-1621), — Stibbs (1723-1724), — François Moore (1730-1735), — Peter Van den Broeck, le Hollandais

(1605-1606), — Le Maire, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris (1682-1683), — Atkins (1721-1723), — Thomas Phillips (1693-1695), — le père Loyer (1700-1703), — le chevalier Des Marchais (1724-1725), — Smith (1726-1727), — Lamb (1724), — Snelgrave (1719-1732), — Jacques Barbot (1699), — Grazilhier (1699), — Ed^ard Lopez (1578-1587), — André Battel (1589), — Angelo (1666-1667), — Carli (1667), — Merolla (1682-1688), — Jacques Barbot le Jeune (1700-1701), - Kolben (1713), — Hamilton (1720), — Belgrade (1766), Descouvières et Joli (1768), — Lacerda (1798), — les frères Pombeiros (1806), — Saldanah (1807).....

Je cesse cette énumération fastidieuse pour dire que tous ces voyageurs et leurs successeurs cherchent des voies de pénétration vers le cœur de l'Afrique.

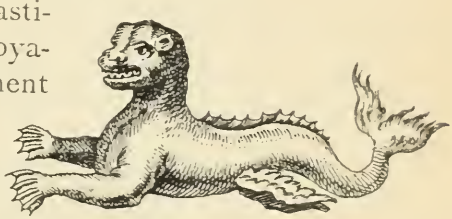

Mais tout le long de la côte, en vain remontent-ils les rivières et les fleuves; bientôt se dressent les redoutables rapides, les barrages, les cataractes infranchissables qu'ont créés les monts côtiers de l'Afrique occidentale.

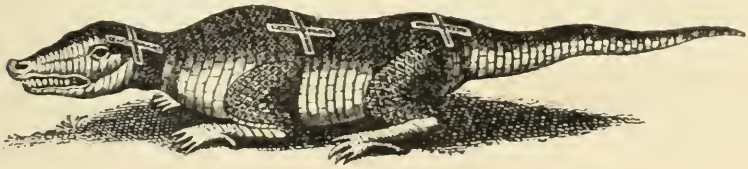

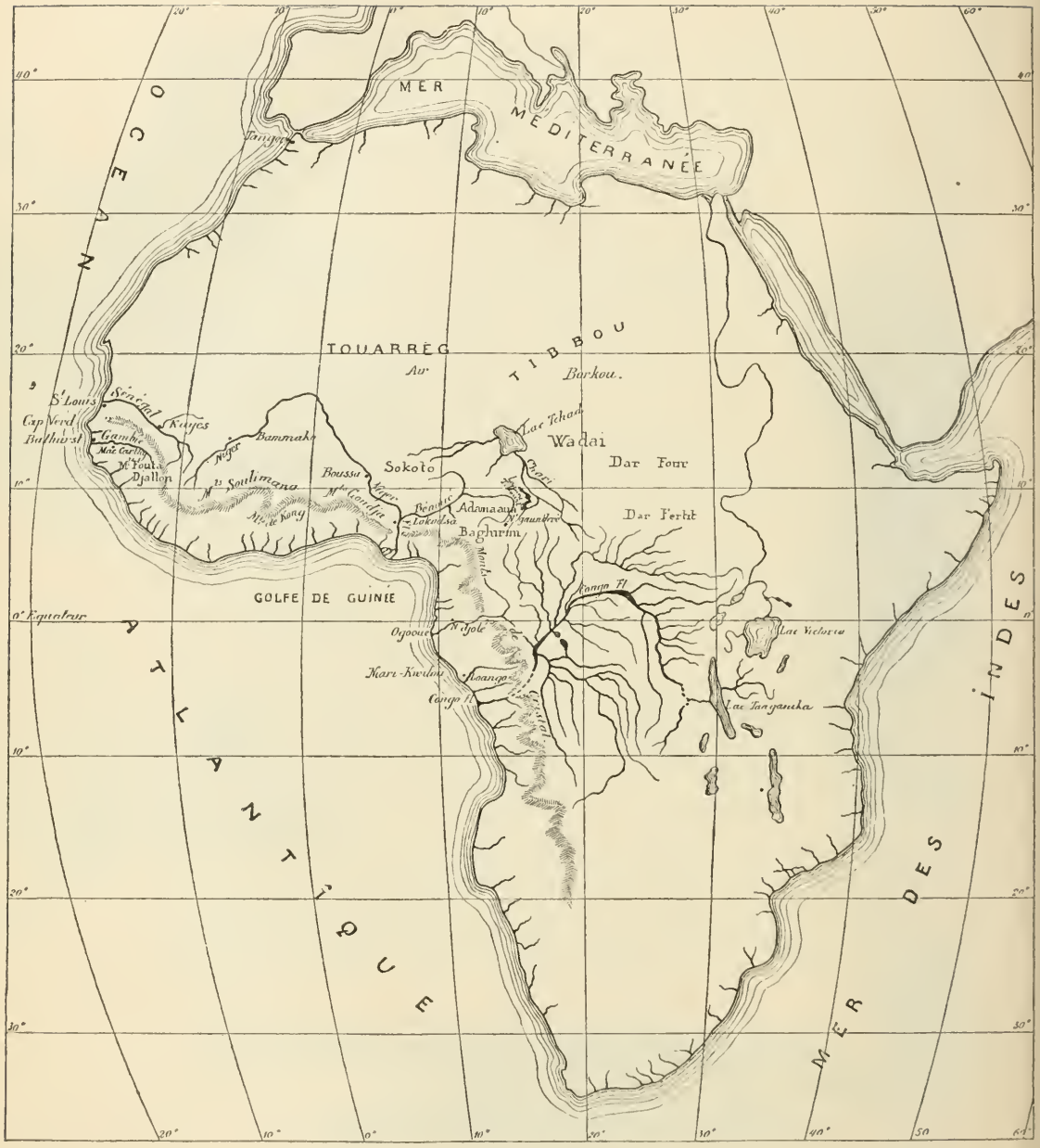

MER MEDITERRANÉE
OCEAN ATLANTIQUE
MER DES INDES
TOUARREG
Air
TIBBOU
Borkou.
Wadai
Dar Four
Dar Fertit
Lac Tchad
Sokoto
Boussa
Bammako
Niger
Kayes
Séneffal
St Louis
Cap Verd
Bathurst
Gambie
Mt Fouta
Djallon
Mts Soulimana
Mts de Kong
Mts Gondja
Bénoué
Lokodsa
Adamaoua
Baghirim
Chari
Congo Fl
Lac Victoria
Lac Tanganika
Ogooue
Nigole
Kari-Kwilou
Loango
Congo Fl
GOLFE DE GUINÉE
0° Equateur

De *Tanger* à *Saint-Louis,* pas une voie de navigation importante.

. . . . . .

A *Saint-Louis*, le *Sénégal*, dont la navigabilité permanente pour les avisos à vapeur s'arrête à *Mafou*, peut s'effectuer pendant quatre mois jusqu'à *Kayes*, en aval du rapide des *Kippes*, c'est-à-dire au 6me de la distance à vol d'oiseau entre *Saint-Louis* et le *lac Tchad*. Cette distance, mesurée en ligne droite de Saint-Louis à la pointe la plus occidentale du Tchad, est, d'après la carte d'Habenicht, de 3,300 kilomètres. Par le Sénégal les Français s'en approchent donc à 2,750 kilomètres.

. . . . . .

A *Bathurst*, la *Gambie* offre une nouvelle voie d'accès navigable jusqu'à l'ile *Mac-Carthy* à 280 kilomètres de son embouchure.

. . . . . .

Puis tout le long de la côte, le *Fouta Djallon*, les *monts Soulimana*, les *monts de Kong*, les *monts Gondja* élèvent, à 400 kilomètres environ de la mer une escarpe défendant victorieusement l'intérieur de l'Afrique.

. . . . . .

Cette escarpe, le *Niger* la coupe; le Niger ou Dhioliba qui, de ses 3,600 kilomètres forme un vaste demi-cercle

vers le Nord, puis l'Ouest. Le Niger se divise en trois parties au point de vue de la navigabilité :

Le *Bas-Niger* (900 kilomètres) allant de la côte aux chutes de *Boussa*, considérées jusqu'ici comme infranchissables ; — le *Moyen-Niger*, de Boussa à *Bammako*, où les rochers de *Sotouba* barrent le fleuve; — le *Haut-Niger*, où la navigabilité est probable.

A 400 kilomètres de la côte le Niger reçoit, à *Lokodsa*, la *Bénoué* dont le cours vient de l'Est.

La *Bénoué* ou *Tchadda* est une magnifique rivière, profonde et navigable, prenant sa source au nord de *N'gaundéré* dans l'*Adamaua*, et dont un affluent de droite, le *Mayo-Kebbi*, sert d'émissaire à la grande lagune de *Tibouri*, confinant à la rive gauche du *Logone*, affluent du *Chari*, le grand tributaire du *Tchad*.

La voie de la *Bénoué* est incontestablement une des meilleures voies d'exploitation des royaumes de *Sokoto*, *Adamaua*, *Bornou* et *Baghirmi Occidental*.

. . . . . .

Vient ensuite, comme voie de pénétration, l'*Ogooué*, dont le cours a 1,200 kilomètres de développement et dont la source, au pays des *Batékés*, n'est qu'à 200 kilomètres du Congo.

Ce puissant fleuve étend, entre des îles flottantes ou des bas-fonds de sable ou de boue, ses marigots et son vaste delta sans port ; il n'est navigable que jusqu'à 335 kilomètres de la côte, pour les bateaux calant un mètre, qui passent, bien que son cours devienne gêné par des seuils de rocher.

A l'île *N'djolè* commencent, et durent pendant 200 kilomètres, les chutes infranchissables par lesquelles

l'Ogooué traverse les *Monts de Cristal*, puis ce cours d'eau reste barré par des rapides et des chutes qui le rendent absolument inutilisable comme voie de jonction de l'Océan avec le Haut-Congo.

. . . . . .

Le *Niari-Kwilou*, d'un développement d'environ 600 kilomètres reste la seule voie par laquelle la France voudrait arriver sur le Haut-Congo. L'entrée du fleuve est fermée par une barre mobile assez difficile à franchir ; son cours est navigable pendant environ une soixantaine de kilomètres, puis il s'obstrue de rapides assez nombreux.

Actuellement, on ne se sert nullement de la rivière ; la route du Niari-Kwilou est presque entièrement une voie terrestre : il faut débarquer à *Loango* et gagner par terre *Brazzaville*.

. . . . . .

« La dernière partie de la route, qui ne compte que 132 kilomètres, de *Bouenza* (point où se terminera plus tard la navigation sur le Niari-Kwilou) à Brazzaville, n'est nullement fatigante à parcourir, les accidents de terrain y étant très peu nombreux et très faibles.

» De beaucoup la plus commode, la voie du Niari-Kwilou est appelée à un grand avenir.

» Déjà une étude préliminaire de la contrée et un nivellement complet ont été exécutés au cours des années 1887-1888, et le résultat de ces travaux a permis de s'assurer que la zone des rapides pouvait être utilisée d'une façon fort avantageuse.

» Un décret, en date du 25 janvier 1890, a confié

l'étude de la voie du Niari-Kwilou et sa concession à l'industrie privée, qui se trouve ainsi intéressée directement à la mise en valeur et au développement du Congo français. »

Tout ceci est extrait de la 6me *Notice illustrée sur les colonies françaises*, édition de 1890, qui dit encore :

« On jugera combien sont grandes les difficultés d'accès par le Bas-Congo, quand on saura que le prix de la tonne revient, à Léopoldville, à 2,000 francs; sur l'Ogooué jusqu'à *Lékéti*, à 1,500 francs, et par le Niari-Kwilou, à 1,000 francs seulement. »

. . . . . .

C'est à peu près exact, sauf que de Matadi à Léopoldville la tonne coûte 1,000 francs; par le Niari-Kwilou, 1,500 et que la voie de l'Ogooué attend toujours son utilisation.

Aussi, tandis que le chemin de fer du Congo belge pousse ferme de l'avant, la voie du Niari-Kwilou, malgré le décret de 1890, malgré sa concession à l'industrie privée, est, en 1894, ce qu'elle a été dans le passé, et il paraît bien peu probable que les projets qu'elle a suggérés reçoivent jamais commencement d'exécution, malgré le tout récent départ d'une nouvelle mission chargée de réétudier l'utilisation du fleuve.

. . . . . .

Vient alors l'*ancien Zaïre*, le *Congo actuel*.

Nous avons dit ce qu'il est et comment l'achèvement du chemin de fer mettra 30,000 kilomètres de rives navigables dans les mêmes conditions devant le commerce européen que la côte occidentale d'Afrique, le

long de laquelle, depuis la fin du XIVme siècle, les navigateurs recueillent : ivoire, or, gommes, résines, cires, encens, plumes d'autruche, poivre, café, cacao, kola, tabac, coton, caoutchouc, peaux, huiles, sucre, bois de luxe, bois de teinture, orseille, indigo, rocou, arachides, riz, fruits de luxe comme l'ananas, de grosse consommation comme l'orange, animaux de tous genres, etc., etc.

Et qui donc concevrait l'abandon par le commerce de la côte occidentale d'Afrique? Comment alors hésiter à prendre pour champ d'exploitation entièrement semblable, le réseau riverain intérieur offrant actuellement 30,000 kilomètres de développement, alors que la côte occidentale d'Afrique, de Gibraltar au Cap, n'en offre que 12,500, soit près de trois fois moins.

Si, à ces 30,000 kilomètres de rives abordables aux steamers, on ajoute les sections utilisables aux pirogues et aux allèges, on arrive au total de quarante millions de mètres, le tour de la terre.

En supposant que par mètre de rive, en un an, on ne recueille que un kilo d'un produit quelconque d'exportation, le chiffre total des récoltes, sur le Haut-Fleuve, serait de 40,000 tonnes.

Avec un gain net de 50 centimes par kilogramme, le chiffre des bénéfices atteindrait vingt millions de francs.

Quant au mouvement commercial qui en résulterait pour la Belgique, on ne peut guère l'apprécier même très approximativement; on ne peut qu'en sentir l'importance presque indéfinie.

L'erreur capitale des adversaires de la politique coloniale, en tous pays d'ailleurs, est d'oublier que les colonies sont avant tout des réserves constituées pour

l'avenir, et qu'il est aussi déraisonnable de n'envisager que le profit commercial qu'elles donnent immédiatement à la mère-patrie, qu'il serait absurde, quand on crée une plantation quelconque, de mettre en balance les frais de défrichement et de plantation avec le produit de la récolte des deux ou trois premières années.

Admettons que le kilogramme de produit exporté paie au chemin de fer 20 centimes de Léo à Matadi; les 40,000,000 de kilos, dont nous venons de parler, rapporteraient à la ligne 8,000,000 de francs.

Et il ne s'agit là que du commerce d'exportation; l'importation, le commerce intérieur, les mouvements de voyageurs blancs et noirs, doubleront ce chiffre de bénéfices.

Ainsi, si le chemin de fer absorbait 100,000,000 pour son achèvement, il rapporterait sans tarder 16,000,000, soit 16 p. c. brut.

. . . . . .

Le chemin de fer du défilé des Cataractes se fera donc, par la force même des choses, parce qu'il est fatal qu'on aille aux sources des richesses africaines!

Ne pas s'en rendre garant serait pour la Belgique un aveu d'impuissance et de pusillanimité indigne d'un pays fier et libre, qui saura n'être pas la risée de l'Europe.

Oui, la Belgique va sortir de l'expectative qu'elle a semblé garder jusqu'ici devant tout ce qui s'abrite sous le drapeau bleu étoilé d'or, comme si la nation, énervée par un égoïsme jouisseur, devenue comme incapable de sortir de la politique étroite des cabarets belges, croyait que neutralité est synonyme d'impuissance, et s'effrayait de ces entreprises lointaines, de ces durs labeurs, par lesquels nous élargissions les frontières où pourra s'exercer l'activité économique des Belges.

La politique d'extension coloniale n'est pas seulement la suite d'une volonté raisonnée ou d'un dessein calculé; elle est, avant tout, la résultante naturelle de ce besoin d'activité qui compte parmi les meilleurs symptômes de la santé chez les races vigoureuses. Ainsi parlait dernièrement du haut de la tribune française, le Ministre des Affaires étrangères.

Or, parmi toutes les terres tropicales (1), l'Afrique est un champ de choix pour la colonisation, parce qu'il n'y a là ni les mêmes risques à courir, ni les mêmes échéances à redouter qu'en Asie par exemple ; parce que nous avons affaire à des populations de race inférieure pour qui notre présence sera un gage de sécurité; parce qu'enfin aujourd'hui nous n'avons plus de guerre hasardeuse ou douteuse à prévoir pour contenir ou repousser voisins ni rivaux.

Prenons donc franchement le chemin des colonies, afin d'échapper aux grandes catastrophes intérieures dont sont menacés tous les peuples d'Europe.

(1) D'après Jules Delafosse.

La colonisation est le seul allègement possible aux embarras économiques et aux conflits sociaux qui grondent et qui grandissent autour de nous.

La machine se substitue partout au travail manuel, accomplissant à elle seule le travail de plusieurs centaines d'ouvriers, par conséquent raréfiant le travail.

Que vont faire devant ce problème, les législateurs belges, ayant charge de peuple ?

Le collectivisme, ce mauvais rêve qui ne se discute pas, sera sans doute une des solutions proposées.

Il est matériellement impossible que la loi intervienne entre le capital et le travail, entre l'ouvrier et le patron, sans rompre l'équilibre entre ces deux forces, c'est-à-dire sans aboutir à la fermeture de l'usine ou de l'atelier.

Conçoit-on une loi qui prévienne le chômage et assure au travailleur (quel que soit son rang) la juste rémunération de son travail ? Non ! Toute la question sociale est là cependant !

Il n'y a pas de loi, pas de réforme, pas de Providence d'Etat qui la puisse résoudre.

Il n'y a que des dérivatifs aux conflits qu'elle provoque, et au premier rang de ces dérivatifs il faut placer la colonisation.

Faites que ceux à qui le travail manque en Europe s'habituent à aller chercher ailleurs le champ nécessaire à leur activité ; et reprenons le Congo pour que des migrations belges puissent se faire plus tard vers les hauts et sains plateaux du Katanga ; nous trouverons là l'exutoire naturel, nécessaire de toute société qui ne peut plus pourvoir aux besoins de ses peuples, et qui, semblable à une chaudière sans soupape de sûreté, est fatalement vouée aux catastrophes.

Reprenons le Congo aussi, afin qu'une immédiate

extension commerciale et industrielle assure plus de travail à la classe ouvrière, qui alors saura où sont ceux qui ont vraiment souffert et peiné pour elle, souffert de leur corps et de leur âme, peiné de leurs mains et de leur cerveau, couchant sur la dure, mangeant à la diable, et qui ne demandent qu'une récompense : Voir leur pays tout entier profiter de leurs efforts.

*
* *

L'achèvement du chemin de fer belge au Congo marquera dans l'histoire évolutive du centre africain ; cent peuples nouveaux, sains, ardents, verront luire ce jour-là leur véritable initiation au travail rémunérateur et honnête qui remplacera rapidement la hideuse traite, les hécatombes sanglantes, seuls faits saillants jusqu'ici dans l'histoire de ces nègres.

Et nous, fils d'un pays bien petit par ses limites, nous prendrons par notre œuvre au Congo une place si grande au milieu des peuples colonisateurs, que, toucher à cette œuvre et aux Belges qui l'auront faite, deviendra une monstruosité que pas un peuple, si fort soit-il, si oublieux puisse-t-il être un jour de toute honnêteté politique, n'osera se mettre sur la conscience !

Notre indépendance européenne, loin d'être compromise par l'œuvre du Roi, ainsi que le veulent ses détracteurs dont c'est aujourd'hui la dernière raison, sera renforcée et assurée à jamais par le plus inébranlable des traités, savoir : l'admiration du monde civilisé pour la réalisation à travers tant de dangers, de déboires et de résistances, de la plus grande, de la plus généreuse entreprise qu'aient enfantée des cerveaux d'hommes.

Au surplus, le Congo ne peut appartenir qu'à une petite nation (1). L'Europe ne permettrait pas qu'il en fût autrement, car une pareille possession donnerait la prépondérance définitive au grand Etat qui la posséderait.

Du jour où elle appartiendra à la Belgique, — qu'on porte toute son attention sur ce point, — notre nationalité ne sera-t-elle pas consolidée tellement qu'elle ne saurait plus être dissoute ?

La puissance qui s'emparerait de notre territoire prendrait-elle aussi le Congo ?

Si elle en avait la velléité, c'est du coup qu'on verrait une guerre européenne et même générale surgir pour nous défendre.

Boma et Anvers seront nos boulevards au même titre.

Quelle autre signification pourrait-on bien attacher à ces paroles du prince de Bismarck :

« Le nouvel Etat du Congo est appelé à devenir un des principaux gardiens de l'œuvre que nous avons en vue. »

Il est la base de l'équilibre européen en Afrique.

Et ainsi la Belgique ne saurait plus se soustraire à un impérieux devoir, à l'obligation inéluctable de ne pas perdre le sang de tant de courageux morts en souriant, car l'œuvre du Congo manifeste aussi sa grandeur en renouvelant des dévouements de martyrs.

Caton le censeur avait coutume de s'écrier à la fin de tous ses discours : « *Et nunc addo Carthaginem esse delendam !* »

Ainsi que Carthage était l'ennemie de Rome, le

(1) D'après P. G., *La Belgique et le Congo.*

Congo pourrait-il continuer à rester l'ennemi de la Belgique ! Nos Pères Conscrits pourraient-ils continuer à entendre ce cri funeste : « Et j'ajouterai encore qu'il faut rejeter le Congo ? »

Non, le cri qui se fait entendre aujourd'hui soulève les enthousiasmes. J'en appelle à tous ceux qui se pressaient à la réception du lieutenant Dhanis au Cercle Africain et dont les chaleureuses acclamations ratifiaient ces paroles vibrantes de Van Gèle :

« Cette terre du Congo, dont le Roi a deviné l'avenir, nous l'avons, sous sa persévérante impulsion, conquise pas à pas. Ses frontières sont aujourd'hui toutes assurées; tu viens de la débarrasser de ses derniers ennemis.

» Nous la savons féconde : elle récompensera aû centuple tous les efforts; elle paiera tous les dévouements!

» Qu'on nous la donne donc enfin en y faisant flotter les couleurs belges! Ceux des nôtres qui sont tombés là-bas auront reçu alors leur récompense!

» Notre vœu suprême sera exaucé!

» Joins ta voix à la nôtre, ami! C'est toujours guidés par la même généreuse idée que nous te prions de t'unir à nous, pour la grandeur et la prospérité de la patrie! »

. . . . . .

Le rôle d'expectative que garde depuis trop

longtemps notre généreuse patrie nous humilie! Il doit cesser! L'heure des résolutions viriles sonne!

Défaillance, arrière! Et sachons faire que bientôt le drapeau tricolore s'écartèle de l'écusson à étoile d'or!

4 Novembre 1894.

Lieut^t Lemaire Ch.

EXPOSITION UNIVERSELLE
CONCOLAISE-MDCCCXCIV
LA CIVILISATION ENTRAINE
LA LUMIÈRE ET LA PAIX

5 Novembre 1894.

Post-Scriptum. — C'est aujourd'hui que se ferme l'Exposition d'Anvers, et avec elle le compartiment congolais.

Ce dernier, espérons-le et souhaitons-le vivement, va venir se rouvrir au plus tôt à Bruxelles, en un Musée du Congo qu'il incombe aux deux Etats, aidés de toutes les bonnes volontés, de tous les efforts, d'installer et de développer grandement.

La Société d'Etudes Coloniales est tout indiquée pour prendre en mains l'exécution de ce projet, qui figure au reste parmi ses travaux en cours d'étude.

En ce musée congolais viendront s'accumuler et se classer les nombreux documents déjà recueillis par les Belges en Afrique, et dont la plupart restent actuellement éparpillés et sans valeur.

Nulle observation, quand elle a été faite sainement et consciencieusement, ne devrait être perdue. Elle peut n'avoir par elle-même qu'une valeur secondaire, mais rapprochée d'autres données, elle peut souvent acquérir

un intérêt relatif très marqué, parfois même capital : ceci est vrai à tous les points de vue, économique, scientifique, moral, ethnographique.....

Pour ne prendre qu'un exemple, supposons que tous ceux qui ont recueilli des notes sur les dialectes congolais, au lieu de les avoir laissé dormir dans leurs tiroirs, les aient réunies en des mains uniques, il est hors de doute que nous aurions actuellement des documents linguistiques des plus utiles, tandis que nous n'avons encore que bien peu de chose.

Cette concentration des documents ne manquerait pas de se faire rapidement si le Musée dont nous parlons s'installait sans tarder.

D'autre part, ouvrir, organiser et développer un tel monument colonial, serait admirablement préparer la participation du Congo à l'Exposition que Bruxelles projette pour 1897, puis à l'Exposition internationale de Paris en 1900.

Et que le Musée central se complète de collections scolaires aussi nombreuses que faire se pourra !

Pendant le courant de l'Exposition, plusieurs demandes de collections réduites ont été faites non seulement par des établissements belges, l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers, par exemple, mais aussi par des établissements étrangers, le Musée national d'Ethnographie des Pays-Bas, à Leyde; le Musée commercial de Greiz (Allemagne), etc.

Cet intérêt des étrangers est significatif : saurons-nous nous engager au plus tôt dans la voie qu'il indique, et faire connaître le Congo dans toutes nos écoles, supérieures, moyennes et primaires, au moyen de collections scolaires réduites, telles que celles demandées par l'Allemagne et la Hollande?

Le Congo connu des enfants le sera alors un peu plus des parents.

A l'œuvre donc !

*
* *

Second Post-Scriptum. — Je n'ai pas osé parler de la ligne de navigation d'Anvers à Matadi, qui devrait être belge. J'ai eu peur que devant cette extension de la question congolaise on ne crie trop à l'impossible.

Mais je suis bien tranquille là-dessus. Faisons seulement le chemin de fer du Congo, le reste ira tout seul.

Ça se voit.

Lieut^t L. Ch.

GRAVURES

PAGES	SUJETS	SOURCES
1	Départ de l'*Edouard Bohlen*, le 6 octobre 1894.	Lieutenant Masui.
1	Tête de Sango (Oubanghi)	Photographie.
2	Coupe dans le *Vigilant,* bâtiment négrier, de Nantes, capturé en avril 1822 . . .	*Les Colonies françaises.* (Notices illustrées.)
2	Coupe d'un navire négrier capturé en 1843.	
4	Esclave de l'Oubanghi	Photographie.
5	La carte de l'Afrique centrale telle qu'on la donnait dans les athénées il y a vingt ans	
6	Les ténèbres de l'Afrique	Masui.
6	Mort de Franck Pocock	Hachette.
7	La carte de l'Afrique centrale, il y a quinze ans, après le voyage de Stanley. . . .	*Mouvement géographique.*
9	L'entrée du village congolais à Anvers . .	Masui.
10	Vue extérieure du pavillon congolais à Anvers.	Photographie.
11	Guerrier Sango.	Photographie.

PAGES	SUJETS	SOURCES
11	Intérieur du compartiment congolais. . .	Photographie.
12	*La Méduse*, de Vinçotte	Photographie.
13	Un bateau au XVIe siècle.	Masui.
15	*L'Allegretto*, de Dillens	Photographie.
16	*La Marie-de-Nazareth*, de De Tombay. . .	Photographie.
17	Maison en bois à Coquilhatville	Masui.
19	Exploitation de bois à Siccia	Photographie.
24	Arrière de pirogue.	Masui.
24	Coiffure au n'goula	Masui.
24	Bois à feu des Mongos	*Congo illustré.*
25	Bois à feu et torche de feuilles sèches protégés par un morceau d'étoffe	*Congo illustré.*
25	Fétiche et cuiller en bois	Masui.
27	Abattage d'un arbre géant	Masui.
29	Sur l'Escaut : retour de Dhanis	Masui.
31	Femme Zappo-Zap	Photographie.
32	La défense du drapeau	Photographie.
33	Arabe du Haut-Congo	Masui.
34	Tombe perdue	Masui.
35	Liane à caoutchouc	Masui.
35	Tam-tam ; mailloches garnies de caoutchouc.	Masui.
36	Diagramme	
39	Steamer en reconnaissance	Masui.
41	La mise en œuvre du caoutchouc (exposition de M. Eug. Pavoux).	Photographie.
42	Emploi du bouloungou pour vases fêlés, flèches et pipes	Masui.
45	Rameau d'Isonandra Percha	Masui.

PAGES	SUJETS	SOURCES
48	Torche en gomme copale	Masui.
51	Bois du Congo : meubles et planches; à gauche, vue partielle d'une aiguille de gomme copale	Photographie.
56	Croquis du Sénégal	
57	Acacia *Vérek*.	Masui.
59	Forêt de palmiers élaïs	Photographie.
61	Huilerie de Matéba	Photographie.
62	Régime de Raphia Vinifera.	Masui.
63	Boutons en noyau de Raphia Vinifera . .	Masui.
65	Rivières Manch et Gallinas.	
69	Sésame	Masui.
71	Arachide	*Congo illustré.*
75	Femme de race Mongo	Photographie.
76	La région du tabac dit de Loukolela. . .	
77	Rouleau de tabac de l'Alima	Masui.
77	Paquet de tabac du lac N'toumba. . . .	Masui.
81	Pipe faite avec une calebasse	Masui.
82	Noix de Kola en gousses	Masui.
84	Grands Sultanats du Nord	
85	Chasse-mouches indigène	*Congo illustré.*
86	Tisserand noir	Masui.
87	Etoffe du Kassaï	*Congo illustré.*
88	Coton : fleur et gousse mûre	Masui.
88	Fuseau	*Congo illustré.*
89	Papyrus	*Congo illustré.*
90	Canne à sucre	Masui.
92	Poivre de Malaguette.	Masui.

PAGES	SUJETS	SOURCES
94	Fève de Calabar	Masui.
95	Orseille	Masui.
96	Gousse d'Entada Gigalobium	Masui.
99	Bambous d'Inde	*Congo illustré.*
100	Borassus	Masui.
102	Arbre parasite (figuier maudit). . . .	Masui.
105	Branche de caféier	Masui.
107	L'ancienne mer centrale.	A.-J. Wauters.
110	Branche de cacaoyer	Masui.
111	Tige d'igname	Masui.
116	Bananier.	Masui.
117	Régime de plantains	Photographie.
125	Concombre des Ngapous	Dybowski.
126	Cucurbitacées indigènes.	Photographie.
128	Fouta, grappe de fruits rouges, veloutés, de la grosseur d'un œuf de pigeon, sucrés. La grappe peut peser de 2 à 3 kilos . .	Photographie.
129	Vigne sauvage	Dybowski.
129	Fruit de baobab	*Congo illustré.*
131	Village du Haut Congo	Photographie.
133	Compartiment congolais : l'étagère des textiles, du caoutchouc, des minerais, des produits alimentaires	Photographie.
134	1. Enclume	*Congo illustré.*
134	2. Masse	*Congo illustré.*
134	3. Masse-marteau	*Congo illustré.*
134	4. Cuillère à eau	*Congo illustré.*
134	5. Herminette	*Congo illustré.*

PAGES	SUJETS	SOURCES
134	6. Ciseau à froid	*Congo illustré.*
134	7. Moule en bois	*Congo illustré.*
134	8. Soufflet et tuyère	*Congo illustré.*
134	9. Creuset et pince en bambou	*Congo illustré.*
135	Fer de Manyéma (monnaie).	*Congo illustré.*
136	Croix en cuivre du Katanga (monnaie) . .	*Congo illustré.*
138	Oiseaux et singe du Haut-Congo	Masui.
139	Phasme géant trouvé à Coquillatville . .	Masui.
139	Goliath	Masui.
139	Scorpion	*Congo illustré.*
140	Cauries	*Congo illustré.*
143	Diagramme : pour cents annuels des commandes de tissus de l'Etat du Congo à l'industrie belge	
145	Filature Parmentier-Van Hoegarden et Cie, à Gand.	Photographie.
159	Chauves-souris « tête d'hippopotame » . .	Dybowski.
160	Exposition Cockerill au compartiment congolais	Photographie.
161	Le marché de Kassongo (zone arabe) . .	Photographie.
163	Exposition Deymann-Druart au compartiment congolais	Photographie.
164	Le pont de Loukoungou.	Photographie.
165	Pont de singe	Masui.
165	Corbeille de la région des Cataractes. . .	*Congo illustré.*
166	Peignes, corbeilles et natte de la région des Cataractes.	*Congo illustré.*
167	Un passage d'eau dans le Kwango oriental.	Photographie.

PAGES	SUJETS	SOURCES
175	Sur le chemin de fer du Congo	Photographie.
177	Chantiers de Léopoldville	Photographie.
177	Chant de piroguiers	
178	Chant de piroguiers	
178	Fourreau et flèches de l'Oubanghi . . .	Masui.
182	Une canonnière de l'Etat sur le Haut-Congo	Masui.
185	Salle à manger de la mission américaine de Léopoldville	Photographie.
187	Cercueils de l'Equateur	Photographie.
190	Le cheval d'Hodister, repris aux Arabes par le lieutenant Lothaire	Photographie.
193	Crânes recueillis dans les villages de l'Equateur	Masui.
194	Shanu.	Photographie
200	Pirogue de blanc	Photographie.
201	La tombe de Tonio à Evere	
204	Femme Wangata	Photographie.
205	Femme Basoko.	Photographie.
206	Nséréa et son fils Amici, les assassins d'Hodister	Photographie.
208	Mme Ch. Blair Banks.	Photographie.
211	Les enfants de M. Ch. Blair Banks . . .	Photographie.
214	Mme Bentley.	*Congo illustré.*
215	Mme Van Dorpe	Photographie.
216	Mme Reytter et son petit garçon	Photographies.
217	Religieuses belges à Moanda	Photographie.
219	Le sémaphore de Banane	Photographie.

PAGES	SUJETS	SOURCES
221	Diagramme montrant l'importance du Congo comme voie navigable	*Mouvement géographique.*
221	Réseau fluvial du Haut-Congo.	*Mouvement géographique.*
222	Animaux merveilleux existant en Afrique .	Extrait de l'abbé Prévost (1748).
223	Animaux merveilleux existant en Afrique .	Extrait de l'abbé Prévost (1748).
224	Carte montrant la pénétration vers le Centre africain par la côte occidentale. . . .	D'après Habenicht.
230	Troupeau de bœufs à Kassongo (zone arabe)	Photographie.
237	Médaille commémorative de la participation de l'Etat du Congo à l'Exposition d'Anvers	Photographie.
241	Dessin	Masui.

ANNEXE

Exposition d'Anvers. — Compartiment Congolais

COMMISSION ORGANISATRICE

Président :

M. Van Eetvelde, Ed., secrétaire d'Etat de l'Intérieur et des Finances.

Vice-Président :

M. le major Thys, officier d'ordonnance du Roi, administrateur délégué de la Compagnie du Chemin de fer du Congo.

Commissaire général :

M. le baron Béthune, Léon, secrétaire du Conseil supérieur du Congo.

Commissaire général adjoint :

M. Baerts, A., chef de cabinet du Département de l'Intérieur.

Directeurs des services techniques :

MM. Diderrich, N., ingénieur, directeur de l'industrie et de l'agriculture à l'Etat du Congo.
Masui, lieutenant d'artillerie.

Secrétaire :

M. de Cock, G.

Secrétaire adjoint :

M. De Meuse, F.

Attachés au secrétariat :

MM. Samyn, A., sous-intendant de l'Etat indépendant.
Van Laere, agent de l'Etat Indépendant.

Membres :

MM. Baynes, secrétaire général de la Baptist Missionary Society; Londres.
le baron Buffin, colonel du corps d'état-major, secrétaire-général de l'Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge.
Buysse, G., industriel.

MM. Cambier, major-directeur technique de la Compagnie du chemin de fer du Congo.

Chaltin, capitaine d'infanterie.

le R. P. Croonenbergs, de la Compagnie de Jésus.

le Comte de Brouchoven de Bergeyck, sénateur.

de Browne de Tiège, A., administrateur de la Société anversoise du commerce au Congo.

le chevalier de Cuvelier, secrétaire général du Département des affaires étrangères.

le comte de Hemptinne, industriel.

De Keyn, industriel.

de Moor, capitaine-adjoint d'état-major, secrétaire adjoint de l'Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge.

le baron de Stein, consul général de la République de Libéria.

Delcommune, A., consul de Belgique à Léopoldville.

Droogmans, directeur au Département des Finances.

Goris, Augustin, fabricant.

Grandgaignage, directeur de l'Institut supérieur de commerce; Anvers.

Greiner, directeur général de Société anonyme John Cockerill; Seraing.

l'abbé Gueluy, vice-supérieur de la congrégation des missions belges de Schent

Haneuse, L., capitaine-commandant.

Laurent, major.

Le Marinel, G., capitaine, inspecteur d'Etat.

Liebrechts, capitaine d'artillerie, secrétaire général du Département de l'intérieur.

Leroy, supérieur de l'Institut commercial de St-Ignace; Anvers.

Mahillon, H., fabricant d'armes.

le R. P. Malfray, supérieur des missions d'Alger.

Maton, intendant général de l'armée, trésorier général de l'Association congolaise et africaine de la Croix-Rouge.

Mols, Robert, artiste peintre.

North, colonel; Londres.

Osterrieth, négociant.

Parmentier, G., industriel.

Pavoux, Eug., ingénieur et industriel.

Pochez, trésorier général de l'Etat indépendant.

Roget, capitaine d'état-major.

Scarsez de Locquenieulle, membre de la Société anti-esclavagiste.

Storms, capitaine commandant adjoint d'état-major.

Strauss, L., consul honoraire.

Van Den Nest, échevin; Anvers.

Vanderhaegen, D., industriel.

Van Gèle, capitaine commandant adjoint d'état-major, inspecteur d'Etat.

le baron de Vinck de Winnezeele.

MM. Wauters, secrétaire général de la Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo.
le baron Weber de Treuenfels, consul général d'Autriche-Hongrie, administrateur de la Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo.
Willaert, général-major, commandant la garde civique, Anvers.

COMMISSION ORGANISATRICE AU CONGO

Président :

M. Wahis, gouverneur général.

Secrétaire :

M. Van Damme, sous-intendant de 1re classe.

Membres :

MM. Fuchs, inspecteur d'Etat.
De Keyser, directeur général des finances.
Rezette, directeur des transports, de la marine et des travaux publics.
Leroi, secrétaire général.
Vandenplas, intendant.
Tschoffen, directeur intérimaire de la justice.
Dielman, commandant intérimaire de la force publique.
Reytter, médecin de 1re classe.

OUVRAGES DES MÊMES AUTEURS

D'Anvers à Banzyville, par le . . . . . lieutenant MASUI

Vocabulaire pratique Français, Anglais, Zanzibarite (Swahili), Fiote, Kibangi-Irébou, Mongo, Bangala, par le . . . . . lieutenant LEMAIRE

La Station d'Équateurville (21 mois d'observations météorologiques), par le . . . . lieutenant LEMAIRE

Bruxelles. — Imprimerie scientifique CH. BULENS, 22, rue de l'Escalier.

CB

Vacuum pressure

Gage

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DT
644
L4

Lemaire, Charles Francois
Alexandre
Congo & [i.e. et] Belgique

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 20 19 03 011 6